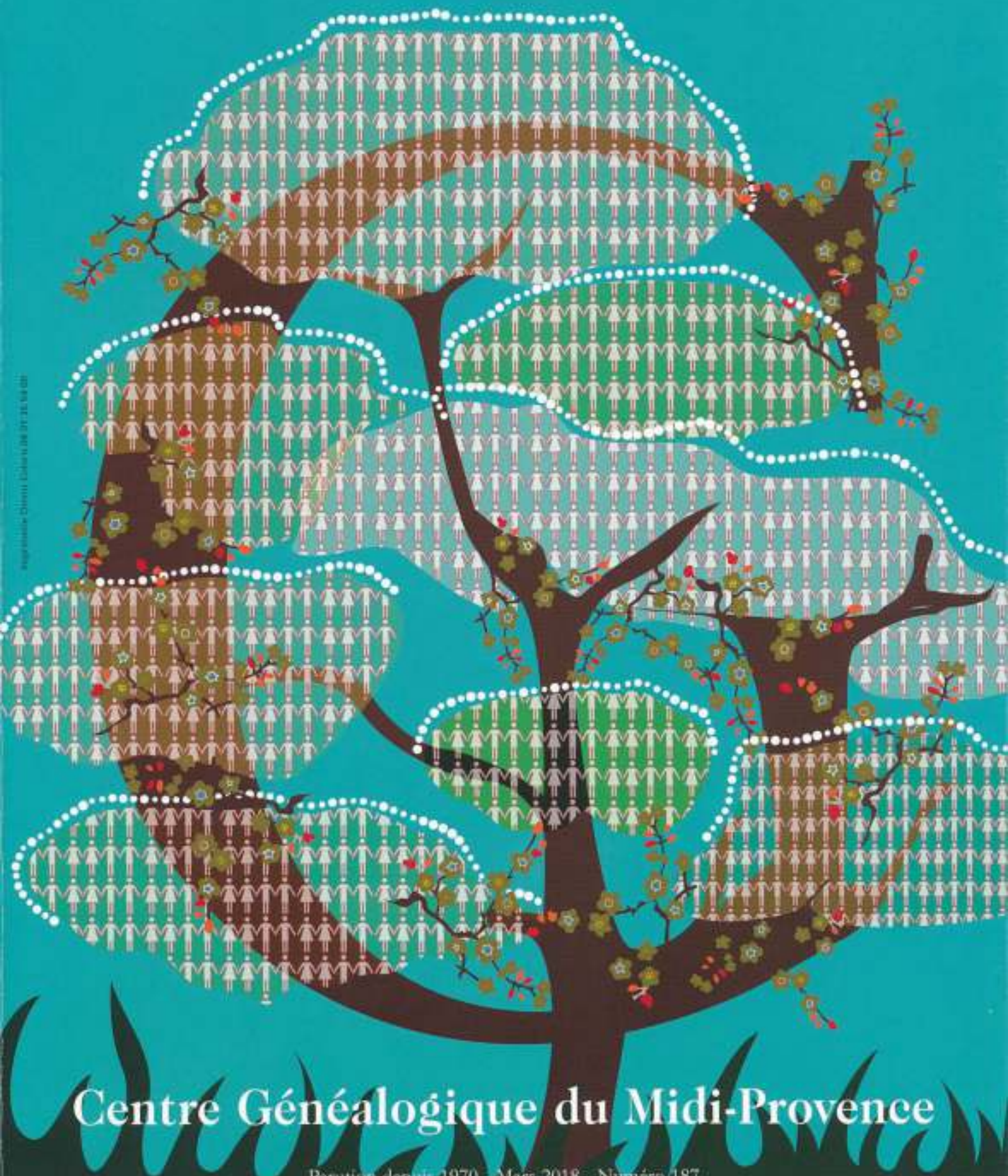


Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Mars 2018 - Numéro 187

N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.

Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veuillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Jacques BLANC	Catherine MERCIER
Georges REYNAUD	Anne-Marie RUBINO

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUIZ

Revue des Revues Anne-Marie RUBINO

P.A.O. François GENNET

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2018
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00

Le Sommaire

ÉDITORIAL	1
LE CGMP ET LES ASSOCIATIONS	2
NOS ANCÊTRES	
<i>Les listes de rachats des captifs provençaux</i>	19
<i>Émigration protestante en Allemagne</i> Sandy-Pascal Andriant	21
<i>Impositions et organisations financières du comté de Provence</i> Sébastien Avy	25
<i>Pierre Gemy, fils aîné (1829 - 1908) et sa maison de Cassis (1904)</i> Alain Gemy	30
LA VIE D'AUTREFOIS	
<i>Quand on frappait monnaie à Aix-en-Provence et Marseille : Une lutte d'influence</i> Christian Prou-Gaillard	33
<i>Quelle Histoire !!!</i>	35
<i>Qui est propriétaire de l'Eglise de Ballons ?</i> Jean-Paul Métailler	37
<i>Marseille et les Anglais pendant les guerres de la Révolution et du Premier Empire.</i> Pierre Bianco	38
<i>Temps perdu ?</i> Marie-Christine Duval	44
PERSONNAGES ILLUSTRES	
<i>Une baronne à Maussane-les-Alpilles</i> Claudine Luciani	46
DROITS ET OUTILS	
<i>L'état civil reconstitué de Paris publié sur FamilySearch</i>	49
<i>Comment utiliser le moteur de recherche GOOGLE pour votre généalogie</i>	51
PALEOGRAPHIE	
<i>Un ours à Rabou en 1549</i> J.P. Métailler	52
COURRIER DES LECTEURS	54
À LIRE	56
LA REVUE DES REVUES	58
TABLE DES MATIÈRES 2017	60

2017 entre dans l'histoire, 2018... l'avenir !

Le changement d'année est toujours un symbole fort, particulièrement pour les généalogistes dont les pensées s'écartèlent souvent entre le passé et l'avenir qui n'est autre qu'un passé en formation !

En quittant 2017, nous reviennent en mémoire les visages de nombreux amis qui nous ont laissé continuer l'aventure sans eux. Amis auxquels nos associations Provençales doivent beaucoup, ainsi que l'ont souligné des notices nécrologiques malheureusement trop nombreuses.

Mais notre année fut aussi marquée par une vie intense faite de belles rencontres et de nombreuses activités ainsi que « Provence Généalogie » nous en a régulièrement informés.

La plus importante, point d'orgue de l'année, fut, sans conteste, la tenue au Havre du XXIV^{ème} Congrès de la FFG. Au cours de celui-ci nous avons surtout retenu l'étude des problèmes rencontrés par bien des associations fédérées dans la plupart des régions de l'hexagone : la stagnation voire la perte d'adhérents, même si pour l'instant le CGMP semble un peu moins touché, face au développement d'internet et à la multiplication des services proposés par les professionnels. Ce fut le thème majeur de la Journée des Présidents, rebaptisée Journée Fédérale. Notre dernier éditorial s'en est fait l'écho, relayé depuis par nos interventions dans les Assemblées Générales de nos huit associations aux quatre coins de la Provence. Il ressort de ces analyses que notre avenir associatif est en jeu si nous ne prenons pas rapidement conscience du phénomène.

Après les interventions suscitées par ce débat et en synthèse de celles-ci, nous demeurons fermement convaincus que toutes les pressions que connaissent nos activités bénévoles confrontées à une concurrence commerciale de plus en plus nombreuse et agressive, n'ont aucune prise sur les équipes qui développent de fortes potentialités de Convivialité, d'Aide et de Partage, celles qui gardent le CAP¹.

C'est nourri de ces belles convictions que, l'Association Généalogique des Hautes-Alpes, propose de nous accueillir à Gap, les 13 et 14 octobre prochains, pour le XXIV^{ème} Salon des Journées Régionales du CGMP² qu'elle organise au Centre Municipal Culture & Loisir (CMCL) qui se trouve en plein cœur de ville. Le thème, en cours d'étude à l'heure où nous écrivons ces lignes, tournera autour de l'école. Il soulignera les interventions que pratiquent plusieurs de nos associations dans le milieu scolaire pour faire connaître notre science-passion et certainement aussi, pour souligner la particularité de ces fameux instituteurs Vallouisiens dont Emilie CARLE, à Val-des-Prés, peut être considérée comme une des descendantes.

Nous ne saurions terminer ce premier éditorial de l'année, sans l'accompagner de nos vœux les meilleurs pour vous tous, chers amis, ainsi que de nos vifs remerciements à Sébastien AVY pour ses années de dévouement altruiste à la PAO de Provence Généalogie et à François GENNET qui nous fait l'amitié de le relayer.

Jean-Marie delli PAOLI

¹ - Un de nos adhérents, avec humour, a bien synthétisé notre leitmotiv en affublant le CGMP d'un acrostiche amusant que nous ne résistons pas au plaisir de vous faire partager : le Centre Généalogique du Midi Provence devient pour lui : Convivialité et Générosité à la Mode Provençale !

² - Rappelons à l'intention des nouveaux adhérents qui nous ont rejoints depuis peu que cette manifestation intervient tous les deux ans en alternance avec le Congrès National de la FFG et qu'elle représente le plus grand rassemblement de généalogistes de la région Provence Alpes Côte d'Azur Corse et Drôme Provençale tant en nombre d'adhérents (2 000 environ) qu'en nombre d'associations invitées.



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie** déclarée d'utilité publique et de la **Fédération Historique de Provence**.

Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)

† Paul GUEYRAUD (1982-1986)

Christiane GRONLIER (2004-2007)

Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN

Président Jean-Marie DELLI PAOLI

1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER

Secrétaire Véronique GENNET

Trésorier Jean-Pierre BAUX

Vice-présidents Éliane BÉGUOIN

Régine BON

Francel GENAUZEAU

Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN

Christiane PADOVANI

Suzanne PAWLAS

Guy VENTURINI

Secrétaire adjoint Paule PHILIP

Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte

Port-de-Bouc-Généalogie

Centre culturel Elsa-Triolet

Rue Charles Nédélec

13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30

⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30

⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris

M. Alain ROSSI

16, rue de l'église

92200 Neuilly

GENE@2017 Saint Quentin en Yvelines, 2 décembre 2017

Les assises nationales de généalogie 2017 se sont très bien passées, il y avait du monde et ce malgré le froid et la grève dans certains transports en commun. Cette manifestation s'est déroulée à Saint Quentin en Yvelines. Donc pas à Paris intra muros.

Les AD des Yvelines nous ont aidé d'une manière formidable par la mise à disposition gratuite des locaux, tables et chaises pour les exposants. Elles ont été notre partenaire et se sont beaucoup impliquées en mettant un nombreux personnel et un service de sécurité en place.

On a appris beaucoup de choses sur les nouvelles technologies. Le monde généalogique est en train de prendre un tournant. Si nous voulons survivre à cette révolution, il va falloir que les associations se remettent en cause rapidement et surtout qu'elles fassent preuve d'invention, d'idées nouvelles. En deux mots, qu'elles cessent de dire qu'elles sont victimes des sociétés marchandes. La généalogie de « Papa » est terminée, il faut surtout ne pas rater le train sous peine de végéter, voire de disparaître.

Ne restons pas sur une note pessimiste, je reste persuadé que les associations du CGMP sauront prendre ce tournant, certaines l'ont déjà entamé comme le 05, mais ce n'est pas la seule voie.

Jean-Paul Cornu

~*~

CONVOCATION
à l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.M.P.

Samedi **14 AVRIL 2018** à 10 heures

A **BRIGNOLES (83)** - Salle des Services Publics - Place de la Liberté.

Pensez, svp, à réserver votre repas au 06 71 49 75 21 avant le 7 avril
(Chèque à ordre CGMP avec précision du choix des plats)

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et d'activités 2017
- Rapport financier au 31 décembre 2017
- Rapport du vérificateur des comptes
- Budget prévisionnel 2018
- Approbation des divers rapports et du budget prévisionnel
- Questions diverses, à envoyer avant le 31 mars.

Cette A.G. se déroule en assemblée plénière (devant tous les adhérents qui se seront déplacés).
Les décisions sont prises par le seul vote des présidents et membres mandatés de chaque association.

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle **Nom** **Prénom** :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : **Commune** :

Date : **Signature** :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2018

- | | | | |
|--------------------------|--------------|--|---------|
| ☐ | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| ☐ | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| ☐ | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| ☐ | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| ☐ | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| ☐ | Ref 9 | Revue Provence-Généalogie | 6,00 € |
- Les « **Provence-Généalogie** » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Bibliothèque

Fermeture exceptionnelle :

La Bibliothèque "Yvan MALARTE" vous informe que le local sera fermé le jeudi 10 mai (Ascension)
Elle sera également fermée le samedi 19 mai veille de la Pentecôte mais ouverte exceptionnellement le samedi 26 mai en remplacement.

La fermeture estivale aura lieu du 1er juillet au 5 septembre pour rouvrir le jeudi 6 septembre à 15 heures.

Henri GIRARD

~o~

Formation Webmaster

Lors de la seconde journée de formation le 6 janvier 2018 ont été vus les points suivants :

NIMEGUE

1. L'aide

<https://www.cegfc.net/www/nimegue/Accueil.html>

2. Structure des fichiers excel pour import dans NIMEGUE3.

<https://www.cegfc.net/www/nimegue/Structure%20V3.html>

3. Télécharger les fichiers NIMEGUE3 avec entêtes préparées

https://www.cegfc.net/www/nimegue/Fichiers_techniques/V3-entetes%20colonnes.xls

4. Macro SABAUDIA

<https://www.cegfc.net/www/nimegue/Sabaudia.html>

En bas de la page, il y a plusieurs liens permettant de charger la version la mieux adaptée à votre ordinateur.

5. Video d'installation

<https://www.cegfc.net/www/nimegue/Videos%20V3.html>

Mode d'emploi de la SABAUDIA

https://www.cegfc.net/www/nimegue/Fichiers_techniques/Sabaudia.pdf

ExpoActes

Pour accéder à l'aide en ligne, il faut tout d'abord se connecter comme administrateur.

L'aide est accessible depuis le menu gauche. C'est le dernier bouton.

Dans le 1^o chapitre, il reste le gros morceau de l'import .csv

Nous avons essentiellement exploré le 2^o chapitre de l'aide d'ExpoActes :

Administration de la base de données

- Administrer les données
- Administrer les utilisateurs
- Paramétrage et configuration du logiciel
- Réalisation des backups

Le dernier point reste à approfondir lors de la prochaine séance.

~o~

Le 3 février 2018 permettra d'aborder le chapitre de l'accès au serveur par FTP.

https://fr.wikipedia.org/wiki/File_Transfer_Protocol

Pour cela vous réaliserez un backup complet de votre base ExpoActes (4 types d'actes) et vous demanderez à votre webmaster de vous fournir les codes d'accès « ftp » à votre serveur.

3 éléments essentiels :

- Hôte de connexion
- Identifiant
- Mot de passe

Et un logiciel gratuit de connexion ftp à télécharger.

<https://filezilla-project.org>

Sandy-Pascal ANDRIANT

GAP
les 13 & 14 octobre 2018
Salles du
Centre Municipal Culture Loisir

Journées Régionales du CGMP



Les membres du CA de l'Association de Généalogie des Hautes Alpes sont heureux de vous informer du thème choisi pour les 24èmes Journées Régionales de Généalogie qui se tiendront à Gap les 13 et 14 octobre 2018 au CMCL (Centre Municipal de Culture et Loisirs) : il s'agit de « La Généalogie et l'École ».

Des expositions sur l'École au sens large seront présentées : évolution de l'écriture (lecture de textes anciens compris), interventions possibles dans les classes, histoire et généalogie d'enseignants connus dans nos départements du CGMP. (Emilie Carles pour le 05). Libre à nos huit départements d'y mettre ce qu'ils préfèrent pour illustrer ce thème.

De nombreux stands sont attendus. Nous avons quelques réponses positives en ce qui concerne les associations « les jeunes et la généalogie » « Algérie, Maroc, Tunisie » et bien sûr les Archives départementales des Hautes Alpes. Vous trouverez aussi, au fur et à mesure d'autres renseignements sur le site www.agma.fr.

Les Présidents des associations du CGMP en 2008

- Albert Garaix AG13 †
- Anne Marie de Cockborne CG Vaucluse
- Michel Sémentéry FFG
- Jean-Paul Berbeyer CGAHP
- Louise Ferment CEGAMA †
- Eliane Béguoin CGMP
- Nadine Eyraud CGDP
- Alain Otho AGAM
- Eliane Denante AGHA



Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.geneal04.fr/>

■ **Permanences**
Samedi de 14h à 17h

■ **Paléographie**
1er Vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot



*Le conseil d'administration du Cercle Généalogique
des Alpes-de-Haute-Provence vous présente ses
meilleurs vœux pour l'année 2018.*



Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ **Permanences** vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association
Généabank et Bigenot

Association reconnue d'utilité publique

L'AGHA a tenu son assemblée générale le 27
janvier, réunissant une quarantaine de personnes.

- Accueil dès 9h30 avec café, jus de fruit et petites
viennoiseries.

- 10h le quorum étant atteint l'assemblée peut commen-
cer en présence de Jean-Marie Delli Paoli, président du
CGMP, Mme Bouchardy maire adjointe élue à la cultu-
re représentant M. le Maire de Gap excusé, Mme Féro-
tin vice-présidente du Conseil départemental en charge
du patrimoine, M. Moné conservateur des AD 05 et
deux de ses collaboratrices Edwige Febvre et Caroline
Valls, Mme Catoliquot représentant Mme Faure prési-
dente de l'OMC excusée. Etaient également excusée Elia-
ne Béguoin présente à l'AG de Port de Bouc.



Rapport moral

Après avoir rappelé le décès des membres du CGMP
Ch. Jannet et P. Riotte, ainsi que celui de Jean Béguoin
et B. Gibert, la présidente rappelle les deuils connus de
l'AGHA: MM. Michel Pourroy, Agricol Robert, et
Claude Mathieu, d'autres certainement ont dû échapper
à la vigilance de l'association qui s'en excuse en raison
de l'éloignement des membres, et Jean Grosdidier de
Matons retiré aux Etats-Unis, disparu à l'automne très
connu par ses publications à l'exemple de « d'armorial
haut-alpin »



M. Moné (Directeur AD05), MF Claverie, Mme Bouchardy, (maire
adjointe à la culture ville de Gap), R. Bon, JM Delli Paoli



M. Moné (Directeur AD05), Mme Férotin (Vice présidente conseil départemental chargée du patrimoine), Mme Bouchardly (maire adjointe à la culture ville de Gap)

Elections : 5 membres sortants du CA (4 se représentent), 2 postes vacants, donc 7 postes à pourvoir. 2 candidats (Sandy Andriant et Laurence Bossy). Un appel est lancé dans la salle sans résultat.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

Les projets sont présentés et la réunion se termine par un repas suivi d'une conférence très intéressante donnée par Pierre Faure sur « les radeliers du Buëch » à laquelle participent plus d'une trentaine de personnes.



Pierre Faure et la maquette d'un radeau

Elle rappelle la reconnaissance d'intérêt général obtenue en mai dernier, souligne l'augmentation constante des adhésions enregistrées grâce à la mise à disposition gratuite des actes et à la convention qui lie l'AGHA et les AD05, revient sur quelques moments importants de l'année en remerciant les membres qui en sont les auteurs (Jean-Paul et Giuliana Métailler pour la journée d'Aspres le 8 juillet, Vivien et Max Tiano pour la sympathique rencontre à Réallon), puis le départ de Gaël Chenard en début d'année et l'arrivée de J. Bernard Moné en juillet les deux conservateurs des AD 05 qui, chacun à leur manière font tout pour permettre une collaboration très forte entre les deux institutions (AD et AGHA).

Elle revient aussi sur sa participation au Congrès du Havre et à la journée fédérale en insistant sur la nécessité de continuer à innover ; remercie son webmaster, son bureau et son CA pour le travail effectué dans une convivialité appréciable.

Rapport voté à l'unanimité.

La secrétaire présente un rapport détaillé de toutes les actions de l'année, stands, fréquentation du local, initiation, paléographie, insistant sur le travail fourni par les « travailleurs de l'ombre » que sont tous les releveurs, bien nécessaires à l'association : 14 relevés nouveaux mis sur le site.

Rapport d'activités voté également à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée aux élus qui soutiennent les différentes actions de l'Association.

Le rapport financier présenté par la trésorière est voté à l'unanimité moins 2 abstentions (trésorière et son adjointe). Deux postes de dépense sont en baisse considérable en raison de changements effectués : l'assurance et le serveur internet. Un léger excédent ressort en vue des journées régionales.

A l'issue de la partie statutaire, un CA s'est réuni élisant le bureau (présidente : R. Bon, vice-présidentes M.H. Eyraud et S. Guillaume, trésorière S. Alibert ; secrétaire S. Huron et 2 adjoints M. F. Claverie et G. Prut) élisant ensuite les membres du CCR (Régine Bon, Sandy Andriant, Marie-Hélène Eyraud, Catherine Mercier) puis leur représentant au salon de Paris XV^{ème} en mars, S. Andriant.

~o~

Agréable journée dont vous trouverez le rapport complet et quelques photos sur le site www.agha.fr





Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jean-Luc Philip - 06 82 32 31 09

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis-04.42.03.83.26-bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - Michel Roux
micgusalbert@orange.fr

Eyguières - Centre Culturel, rue Bel Air

Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -
lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes

Daniel Gronlier
06.81.10.55.85 - daniel.gronlier@orange.fr

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,
La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet,

Bd Charles Nédélec
Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Mot du Président

Une nouvelle année commence. L'AG13 va renouveler son équipe dirigeante le 31 mars et ce, pour une période de 3 ans. Vous trouverez ci-joint la convocation à l'Assemblée Générale. Nous faisons appel aux bonnes volontés pour intégrer le Conseil d'Administration : des postes importants sont à pourvoir et doivent être doublés pour alléger le travail de chacun.

Une réunion du Conseil d'Administration et une réunion des responsables d'antennes se sont tenues à Port de Bouc le 2 décembre dernier. Malgré le très mauvais temps, bon nombre de courageux s'étaient déplacé et nous avons pu ainsi prendre des décisions importantes pour le bon fonctionnement de notre Association et de nos antennes. Au 31 décembre, nous comptons 495 adhérents certes c'est peu !!! mais nous espérons bien cette année augmenter nos effectifs.

Des changements importants ont eu lieu au cours des derniers mois. Christophe Flanchet qui avait remplacé Patrice Riotte dans la gestion informatique nous a quitté pour des raisons familiales. Georges Rainon adhère de longue date, informaticien en retraite a repris ce poste. Notre trésorière Hélène Amanatian a quitté son poste elle aussi, pour des raisons de convenances personnelles. C'est Georges Grandou, adhérent des Pennes Mirabeau, comptable en retraite qui a bien voulu clôturer le bilan 2017. Je les remercie tous les deux très sincèrement.

Au cours des mois à venir, l'AG13 sera présente dans plusieurs manifestations.

Les 15, 16 et 17 mars, à Paris Mairie du XV^{ème} pour les Journées de Généalogie organisées par Archives et Culture. Agnès Airaud et moi-même feront le déplacement.

Les 7 et 8 avril c'est à Mauguio que nous assisterons aux Journées organisées par nos collègues du Languedoc.

Le 7 Avril à Marseille, salle polyvalente des Chutes-Lavie 13004, nous serons présents à la Fête de la Culture 2018 « QUEL AMOUR !! » de 12 heures à 20 heures.

Le 3 Juin nous participerons à Marseille au FESTIVAL LONGCHAMP organisé depuis 21 ans par la Mairie du 5ème arrondissement.

Les 29 et 30 septembre nous irons à Brive la Gaillarde en Corrèze. Journées Généalogiques organisées par nos amis du Cercle Généalogique de Corrèze.

Les 13 et 14 octobre nous nous retrouverons tous à GAP pour les XXIII^{èmes} journées Régionales du CGMP confiées cette année à nos amis des Hautes Alpes.

Merci à tous mes collaborateurs, membres du bureau et du Conseil d'Administration qui m'ont soutenue et aidée durant ces quelques mois d'intérim que j'ai assuré à la présidence de notre Association.

Eliane Béguoin

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 31 mars 2018 à 10 heures.

Centre Elsa TRIOLET – PORT DE BOUC

- 9 heures 30 : accueil des participants et émargement

- 10 heures : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités et vote
- Rapport financier et vote
- Présentation du budget prévisionnel 2019 et vote
- Modification des Articles 3 et 10 du Règlement Intérieur et vote

Article 3 : Antennes

En dehors du siège social, l'association peut disposer : d'un siège administratif

de plusieurs antennes locales placées sous la responsabilité d'un représentant et de son suppléant, l'un et l'autre faisant partie de l'AG13. Le responsable de l'antenne sera de fait membre du conseil d'administration.

d'une représentation par une association locale qui comportera obligatoirement dans ses statuts la mention "antenne de l'AG13" et dont tous les membres seront adhérents à l'AG13.

Article 10 : Pouvoirs

Lors de la tenue des assemblées générales comme des conseils d'administration, les sociétaires comme les conseillers ne pouvant y assister peuvent donner pouvoir :

dans le cas des assemblées générales à un membre de l'association

dans le cas des conseils d'administration à un administrateur ; les responsables d'antennes à leur suppléant.

- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Remise des brevets
- Questions diverses.

Pour le Conseil d'Administration, nous faisons appel à candidatures. Toutes les bonnes vo-

lontés qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement et se sentent concernés par la pérennité de l'association, seront les bienvenues !

Pour mémoire, ne pourront participer aux votes que les adhérents à jour de leur cotisation 2017.

Nos Antennes

Aubagne : le vendredi 26 Janvier, comme toutes les années, depuis la création de « L'Antenne de la Vallée de l'Huveaune » par Emile Fredon en 1987 de très nombreux adhérents se retrouvent autour d'un gâteau des Rois. Moments très agréables de rencontre, de partage et de convivialité entre anciens et nouveaux adhérents. Cette année encore, malgré le mauvais temps 12 personnes ont répondu présent, et se sont retrouvées autour de Bernard Guis responsable de l'antenne pour déguster le gâteau des Rois et boire le verre de l'amitié. Longue vie à l'antenne.



Châteauneuf les Martigues : Andrée Gombert se trouvant momentanément obligée de réduire ses activités en tant que responsable de l'antenne, Michel Roux et Annie Carvin l'aideront dans cette fonction. Nous les remercions infiniment. Ainsi, l'antenne pourra continuer à fonctionner normalement. Le local sera ouvert tous les 2ème et 4ème mardis du mois aux heures habituelles.

Les Pennes Mirabeau : les activités de l'antenne s'ouvrent sur d'autres horizons. Jean-Claude Barbier a mis en place, en accord avec l'Education Nationale, un programme de « Généalogie à l'Ecole ». C'est avec Jean-André Guillaume qu'ils vont intervenir tout au long de cette année scolaire, dans les classes de CE1 et CE2 de l'école de la Renardière. Merci à tous les deux pour cette intéressante expérience. Nous souhaitons vivement que d'autres antennes s'ouvrent à cette activité.

Port de Bouc : le samedi 27 janvier, l'association Port de Bouc Généalogie, antenne de l'AG13, a tenu son assemblée générale annuelle. Cette réunion s'est déroulée au Centre Culturel Elsa Triolet, à Port de Bouc.

Une vingtaine de personnes était présente autour du président Henri Girard et tous les membres du bureau. Après les discours d'usage et le renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration, la soirée s'est terminée par le partage des galettes des Rois toujours très appréciées par l'ensemble des adhérents.

Marseille : Appel à nos adhérents

Pour mener à bien le travail de numérisation et d'indexation des registres d'Etat civil que nous avons commencé aux Archives Municipales de Marseille, nous avons besoin d'aide.

Toutes les personnes disposant d'un peu de temps libre seront les bienvenues.

Faites-vous connaître en vous manifestant auprès de l'AG13.

Eliane Béguoin

L'antenne aixoise de l'AG13 s'est réunie comme à son habitude à la Maison des Associations d'Aix-en-Provence le 26 janvier 2018.

Cette réunion a été l'occasion de permettre aux nouveaux adhérents et aux plus anciens de se rencontrer mais aussi de présenter le programme des réunions futures, et d'entendre une présentation de Jacques Raffi pour les débutants.

En ce début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir huit nouveaux ou nouvelles généalogistes, qui nous l'espérons, trouveront au sein de notre association aide et convivialité pour les accompagner dans leur passion. Parmi les nouveaux, nous avons le plaisir de retrouver Martine Chaffard, qui était déjà membre de notre association dans les années 2000, donc pas tout à fait une débutante...

Parmi les anciens, nous avons eu une pensée pour Jacques Cardon, un illustre et très actif membre de notre association, qui après une hospitalisation, se remet doucement. Nous lui souhaitons un total rétablissement et espérons bientôt le revoir parmi nous pour partager son savoir avec les débutants et nous aider dans l'organisation de nos futures expositions.

Je profite de cette première réunion de l'année pour remercier Jacques Raffi qui a dirigé avec passion notre antenne pendant plusieurs années et qui aujourd'hui me transmet le flambeau, et les tâches administratives qui vont avec !

Les plus anciens de l'antenne me connaissent puisque je suis adhérent de l'AG13 depuis 1999. Mes obligations professionnelles m'avaient quelque peu éloigné de la généalogie ces dix dernières années, mais les utilisateurs d'Hérédix ont toutefois continué à me voir lors des présentations que notre antenne organise chaque année à l'attention des débutants ou des utilisateurs confirmés. Le programme du 1^{er} trimestre est présenté à tous les adhérents présents. Il est allégé par rapport à l'année précédente en raison de contraintes financières. En effet, cette année, la CPA ne nous a pas accordé de subventions, et ce, pour des raisons budgétaires. Nous avons donc réduit le nombre de réunions au Ligourès afin de limiter les coûts de location de notre antenne.

Mmes Mallard et Barthélémy continueront à assurer leurs cours de paléographie pour débutants et confirmés. Jacques Raffi et François Pinet dispenseront au cours de l'année des cours et présentations généalogiques sur des sujets variés.

Nadine Cuoghi s'est portée volontaire pour effectuer des copies de dossiers/cotes aux ANOM pour des généalogistes éloignés de la région et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer à Aix, et ce, en remplacement de Mme Baudino. Qu'elles soient toutes les deux remerciées pour les services ainsi rendus.

La réunion se termine par une présentation Powerpoint de Jacques Raffi sur les fourchettes de dates et les hypothèses géographiques.

Jean-Luc Philip



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne
06333 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet : <http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot

ASSEMBLEE GENERALE du 3 février 2018

Elle s'est tenue dans la salle Charvet 2 à Roquefort les Pins, la séance débute à 10 h.

En préambule le président remercie Jean-Marie delli Paoli, président du CGMP de sa présence. Il évoque ensuite les absences pour raison de santé de Jean-Claude Caron notre trésorier et Jean-Paul Cornu un des administrateurs.

Les membres du conseil d'administration sont présents à l'assemblée sauf : Jean Claude Caron trésorier, Jean Paul Cornu administrateur, Didier Chiarla vérificateur des comptes.

Seize personnes sont présentes et huit ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 47 n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale est donc close conformément à nos statuts.

Le président déclare donc ouvrir immédiatement une Assemblée Générale Extraordinaire. L'assemblée clôt la deuxième année du bureau élu en 2016.

En introduction, Jean Marie delli Paoli évoque le problème que subissent la plupart des associations, à savoir que le nombre des adhérents est en baisse alors que de plus en plus de personnes s'intéressent à la généalogie. Internet donne accès à de nombreux sites d'archives et des sites marchands captent des inscriptions alors qu'ils utilisent parfois des données piratées à des associations.

Des initiatives de la part des associations sont nécessaires afin de remédier à ce problème.

Concernant PROVENCE GENEALOGIE, et afin d'assurer l'avenir de la revue, il souligne l'intérêt de souscrire des abonnements et que des bénévoles sont les bienvenus pour écrire des articles dans la revue.

ADHERENTS CEGAMA

Membres actifs : 92 membres actifs à fin 2017 contre 102 fin 2016
Nouveaux adhérents : 12
Démissions : 22
Membres d'honneur : 5

RAPPORT MORAL

ACTIVITES DU CEGAMA EN 2017

Participations aux manifestations :

- ROQUEFORT à la Médiathèque : « Roquefort depuis 16000 ans » du 6 au 28 janvier 2017
- MAUGUIO : 16^{ème} Rencontres généalogiques et historiques des 18 et 19 mars 2017
- Journée des associations de Roquefort les Pins : 9 septembre 2017
- NIMES : 20^{ème} Rencontres généalogiques du Gard les 4 et 5 novembre 2017
- VILLENEUVE LOUBET : 3^{ème} Salon du livre d'histoire les 28 et 29 octobre 2017

Réunions mensuelles :

- Se sont tenues le 2^{ème} jeudi du mois à 18h salle des associations sauf juillet et aout

Réunions à Châteauneuf de Grasse :

- Sur l'initiative de Caroline HAEGELIN le dernier jeudi de chaque mois à 17h (sauf vacances scolaires) Il s'agit d'ateliers pour une aide pratique à la recherche et qui est possible grâce à l'accès internet dans cette salle.

Formations : quelques formations à la demande

Réunions du Conseil d'administration

- 4 février 2017 à Roquefort les pins
- 4 octobre 2017 à Roquefort les pins

Réunions avec le CGMP

- A.G. CGMP Brignoles 25 mars 2017
- C.C.R. Brignoles 25 mars 2017
- C.C.R. La Brillanne 7 octobre 2017

Relevés d'actes

- Geneabank :

Nombre total de relevés déposés fin 2017 : 609 963

Dont nouveaux relevés déposés en 2017 : 14 154

Nombre de points distribués en 2017 : 13 424

Nombre de points consommés en 2017 : 9 811

- * Solde des points fin 2017 : 392 172

- * Solde des points fin 2016 : 382 083

- * Nombre de consultations externes : 2 060

- Filae : Signature d'un contrat de concession non exclusive pour 2018

Nombre de relevés déposés : 41 919

- Bigenet :

Relevés limités à la France

Nombre de relevés déposés : 239 844

- Geneanet :

CEGAMA participe au projet « tables des mariages du XIX^{ème} siècle » sur Geneanet

Signature d'un contrat de partenariat pour 2018

Nombre de relevés déposés : 438 124

A la demande des releveurs, les actes du Var sont exclus de ces trois sites payants.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de Jean Claude CARON c'est Didier CHIARLA vérificateur aux comptes qui présente le rapport financier. Voir ci-après son rapport de contrôle. Ce bilan fait apparaître un résultat positif de 1 375€.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Le budget prévisionnel de 2018 reconduit celui de l'année écoulée.

PROJETS POUR 2018

Maintien global des manifestations auxquelles CEGAMA participe depuis plusieurs années.

- Mauguio : Rencontres généalogiques et historiques les 7 et 8 avril 2018

- Roquefort les pins : Journées des associations

- Gap : Journées régionales du CGMP : 13 et 14 octobre.

Francel GENAUZEAU informe que des bénévoles seraient les bienvenus à rejoindre le conseil d'administration et/ou participer aux différentes manifestations.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat est valide 3 ans, pas de mandat à renouveler cette année.

Elus en 2016 jusqu'en 2019 : Jean Claude Caron, Jean Paul Cornu.

Elus en 2017 jusqu'en 2020 : Josiane Amiel, Claude Desartine, Francel Genauzeau, Caroline Haegelin, Michel Vanneste, Didier Chiarla (vérificateur des comptes).

La séance est close à 11h30.





Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdp@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

■ Permanences

mardi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Depuis 3 ans, à la présidence du CGDP, je me suis attaché à favoriser la convivialité et entretenir l'attractivité pour la généalogie. Forte de 300 adhérents à ce jour, j'ai l'intention de rester vigilant pour défendre l'existence des cercles.

Guy VENTURINI

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 2018

Monsieur Guy Venturini, président du CGDP, ouvre la séance. 76 pouvoirs ont été reçus et il remercie les 53 adhérents présents ainsi que Madame Eliane Béguoin, vice présidente de la Fédération Française de Généalogie, Monsieur Jean-Marie delli Paoli, président du Centre de Généalogie du Midi-Provence, Madame Chantal Salvador, conseillère municipale, représentante de la mairie.

Les remerciements vont à la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique, aux médias qui transmettent les informations concernant nos manifestations, les cours et les événements divers. Les remerciements s'adressent à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registre chez eux, bien loin de Montélimar.

Une pensée toute particulière pour notre ami André Bousquet membre du Conseil d'Administration, décédé en août 2017.

BILAN MORAL

Les adhésions : Le cercle compte 297 adhérents dont 258 avec cotisation FFG-CGMP.

Nos travaux d'informatisation et de numérisation en 2017 :

Numérisation et indexation d'un CD pour la commune de Clionsclat et numérisation de 3 communes en attente d'indexation. Depuis 2007 les relevés de 220 communes ont été terminés en TD et en NMD, pour un total cumulé de 925.296 lignes.

En ce qui concerne les relevés des notaires, quelques fichiers correspondant à un registre sont arrivés de temps en temps mais ils restent en attente du fait de la révision des fichiers BMS avec identification des protestants.

Seulement 3 personnes saisissent les données informatiques, c'est peu. Il est possible de faire ce travail chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt. Nous lançons un nouvel appel aux bonnes volontés.

Forum CGDP :

Le forum est visité par 234 membres du CGDP, 1.164 messages en 2017, ce qui représente :

- * 3 messages quotidiens,
- * 22 messages hebdomadaires,
- * 97 messages mensuels.

Afin d'éviter les questions en cascade pour une même famille, Sandy Andriant a essayé de fournir en une fois, toute la fratrie.

Forum CGMP :

En 2017 le forum a été visité par 341 membres avec une moyenne de 3 messages par jour.

Les nouveaux membres du CGDP ont été inscrits d'office aux deux forums. Les anciens qui souhaitent participer au forum du CGMP peuvent en faire la demande à tout moment.

Cours du CGDP :

Les cours donnés par Sandy Andriant, fonctionnent en année scolaire, au rythme de un par mois. Vingt élèves sont inscrits au cours de *paléographie*, ils se répartissent en deux groupes : débutants et confirmés. Le premier cours a eu lieu le 3 octobre 2017.

Quatre adhérents sont inscrits aux cours *d'initiation à la généalogie*, ces cours ont débuté le 14 novembre 2017.

Site : Les anciens numéros de « *la lettre* », du numéro 1 à 92, leur mise en ligne est terminée.

Les relevés, BMS et NMD sont, à ce jour, en totalité sur GENEABANK.

Facebook : La fréquentation de la page *Facebook* a encore augmenté cette année, mais nous manquons hélas, de contenus pour en faire une page vraiment attractive.

Nous vous rappelons que le but de cette page est de partager toutes sortes d'informations ayant un rapport avec la Drôme provençale, la généalogie, l'histoire ou encore les manifestations locales : sorties culturelles, programmes de conférences, articles sur la vie de nos ancêtres, photos de villages de la Drôme provençale, publications, cartes postales etc....

Donc n'hésitez pas à visiter cette page, à commenter ses articles et SURTOUT à nous transmettre vos informations, photos ou idées que nous partagerons pour le profit de tous.

Commission « Généalogie à l'école » :

La commission a été créée le 27 septembre 2016. Après trois mois de démarches administratives et l'élaboration d'un projet pédagogique par une professeure des écoles, il a été nécessaire d'obtenir les agréments par l'inspection académique pour Françoise VERNEDE, Maayan BAUVET et Guy VENTURINI. Trois interventions ont été menées avec des élèves de l'école primaire publique de Grangeneuve (Montélimar).

Deux séances programmées à l'école où la généalogie a été présentée à l'aide d'un diaporama, divers documents et arbres généalogiques le tout sous forme ludique. Une troisième séance a été programmée au local en partenariat avec les archives communales. Le ressenti de ces journées (8 heures d'animation pour 128 élèves) a été globalement positif de la part de la directrice et des professeurs avec une bonne participation des élèves.

En attente d'un numéro d'agrément (valable pour toutes les écoles de l'agglomération), il est prévu en avril une séance d'initiation couplée avec une visite aux archives communales.

Les permanences :

Comme auparavant elles se sont tenues de 10 heures à 17 heures tous les mardis et le premier samedi de chaque mois y compris pendant la période estivale.

Journées de généalogie :

Première journée à Clionsclat le 9 avril 2017 en partenariat avec la mairie et complétée par l'exposition « La santé de 1800 à 1920 » ainsi que d'une exposition sur les familles de Clionsclat.

Deuxième journée à Montélimar le 12 novembre 2017 à l'Espace Saint-Martin.

L'exposition annuelle :

« Justice de l'ancien régime à 1920 » dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar a eu lieu du 7 au 12 novembre 2017. Malgré le froid et la pluie l'exposition a été un succès : 100 personnes ont assisté au vernissage puis la fréquentation s'est maintenue avec 150 visiteurs. Au final 41 fascicules divers ont été vendus dont 24 de l'exposition présentée.

Ce fascicule de 180 pages « Justice de l'Ancien Régime à 1920 » est en vente dans nos locaux au prix de 25€.

Les panneaux de l'exposition sont maintenant installés dans la salle de réunion de nos locaux où ils resteront visibles, les jours de permanence, jusqu'à la prochaine exposition en novembre 2018. Nous prêtons les panneaux des anciennes expositions aux associations qui le demandent.

Divers congrès ou rencontres généalogiques.

Durant l'année 2017 nous avons participé aux congrès suivants :

18 et 19 mars, XVI^e Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio (34).

19 et 21 mai, participation à l'exposition organisée par l'Office National des Anciens Combattants et la mairie de La Bégude de Mazenc (26).

8 juillet, journée de généalogie à Aspres-sur-Buech (05).

30 juillet, 2^e salon de Généalogie à Mende (48).

3 août, congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA) à Saint-Sernin (07).

1^{er} octobre, forum annuel des Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA) à Valence (26).

La lettre trimestrielle du CGDP.

La lettre est imprimée par la mairie de Montélimar à 400 exemplaires. Elle est adressée à chaque adhérent, association et cercles généalogiques correspondants, aux personnalités et institutions locales.

Nous avons noté un effort des adhérents qui ont écrit de nombreux articles pour les dernières brochures, qu'ils en soient remerciés.

Le Lettre est expédiée en PDF aux membres résidents à l'étranger pour éviter le surcoût tarifaire, puisque le tarif préférentiel de l'envoi groupé ne s'applique pas pour l'étranger.

Provence Généalogie.

Cette publication trimestrielle informe des activités du CGMP (Centre de Généalogie du Midi Provence) et fait le lien entre toutes les associations adhérentes.

On y trouve les rubriques suivantes qui concernent toute la Provence : Questions réponses ; Nos ancêtres ; La vie autrefois ; Personnages illustres ; Tous cousins ; Nouvelles et ressources ; Droits et outils ; Paléographie ; Courrier des lecteurs ; A lire ; La revue des revues.

Actuellement le nombre des abonnés n'est pas suffisant pour son maintien à long terme. C'est pour cette raison que nous vous invitons à vous y abonner ; tarif métropole 23€ par an ou 45 € pour les autres pays.

VOTE DU BILAN MORAL.

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

ELECTION DES REPRESENTANTS CGMP AU CCR

Pour le CCR les statuts du CGMP imposent 3 représentants du CGDP pour l'année 2018.

Françoise Vernède et Pierre Goudon sont confirmés.

Guillaume Marcel accepte d'être suppléant.

Faute de candidat il manque toujours un titulaire.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont renouvelables par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : Mireille Berard Prel, Marie-Claire Debouverie, Marilou Simiand, Yves Debouverie, Raymond Feschet et Guy Venturini.

Tous se représentent.

VOTE POUR L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

Sandy Andriant présente sa démission du CA.

Nous remercions Sandy qui a été le précurseur de notre site internet actuel, remercions-le aussi pour sa participation à assurer les cours de généalogie et de paléographie.

AJOUT DE L'ARTICLE 21 AUX STATUTS

Article 21 : « Le CGDP est membre du Centre de Généalogie Midi Provence (CGMP) au sein duquel il est représenté en fonction du nombre de ses adhérents. Les représentants siègent au Conseil de Coordination Régional (CCR) du CGMP.

Le président du CGDP est membre de droit du CCR.

Les représentants au CCR sont élus parmi les membres du CA par le CA lui-même.

Leur mandat est de trois ans, renouvelable.

Un adhérent du CGDP est élu pour une année renouvelable afin de remplacer, si nécessaire, un membre absent, c'est le suppléant.

VOTE POUR L'AJOUT DE L'ARTICLE 21

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

MODIFICATION DU TARIF D'ADHESION

Pour l'année 2018 il n'est pas prévu d'augmenter le coût de l'adhésion.

Les documents envoyés lors d'une 1^{re} adhésion sont désormais adressés par mail au format PDF.

BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par la trésorière Françoise Vernède. Ce bilan financier a été contrôlé par Geneviève Bégot.

VOTE POUR LE BILAN FINANCIER

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : Unanimité

	charges 2017	charges 2017	recettes 2017	recettes 2017
2182 Subside ministériel	289,97	329,89		
304 Subside fournisseurs	4 410,34	4 435,87		
6130 & 6138 Location & sous-traitance	969	539,2		
6151 Honoraires	792,84	817,04		
6161 & 6170 Achats informatiques/matériel	308,8	167,7		
6218 Déplacements et missions	1 896,42	1 898,99		
6219 Déplacements des bénévoles		2718,99		
6227 Prévisions JA et total	4 297,79	3 521,52		
626 Trésorerie et affacturage	2 316,70	2 691,27		
6370 Frais service bancaire	81,6	85,58		
6381 Calculateur PFG CGMP etc.	1 292,09	1 198,99		
6391 Provence Généalogie & CGMP	888	1 035,89		
7100 Protection totale			2 036,49	1 578,89
7140 Participation des adhérents			2 894,56	2 897,95
7146 Cotisations des adhérents			5 854,30	7 230,70
7148 Abonnement Provence Généalogie			90,1	1 939,60
7162 Divers			1 402,69	540
718 Adhésion sans déplacement bénévoles				2700,99
7180 Prestataires honoraires			81,62	85,58
719 Subvention ville de Montélimar			2 369,09	2 369,09
			17 803,68	18 989,59
Depenses	17 308,19	18 345,48		
Recettes			17 803,68	18 989,59

Geneviève Bégot explique le travail de contrôle d'un bilan financier et félicite Françoise Vernède pour la qualité de son travail de trésorière. Les comptes sont parfaitement clairs.

PROJET FINANCIER PREVISIONNEL

La gestion saine nous permet d'envisager un budget prévisionnel semblable au budget 2017.

PROJETS 2018

ADHERENTS VOLONTAIRES

Le cercle a toujours besoin de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes existantes. Nous renouvelons nos appels pour que des personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre. Selon les préférences exprimées, un courrier de contact sera adressé à chacun.

ADHESIONS DE FIN D'ANNEE

Comme en 2017, la gratuité de l'adhésion est maintenue pour les nouveaux membres qui s'inscrivent après le 1^{er} septembre de l'année en cours.

EXPOSITION ANNUELLE

L'équipe « Expo » se réunira le 23 janvier 2018 pour choisir un thème. La date de l'exposition sera fixée en fonction des disponibilités d'une salle dans Montélimar, le salon d'honneur de la mairie étant réservé pour la commémoration de la fin de la Grande Guerre, cette commémoration se déroulera pendant la semaine de novembre traditionnellement prévue pour notre exposition.

PERMANENCES

Les permanences seront assurées tous les mardis et premier samedi de chaque mois.

JOURNEES DES ADHERENTS

Il y aura deux journées des adhérents :

dimanche 8 avril 2018 à Saint-Pantaléon-les-Vignes
dimanche 18 novembre à Montélimar.

SITE

Suite à la démission de notre webmaster, Sandy Andriant, la mise à jour du site sera momentanément arrêtée. Nous souhaitons que cet arrêt soit le plus court possible pour maintenir le lien entre les adhérents et renouvelons notre appel pour un investissement des personnes bénévoles compétentes.

LA LETTRE TRIMESTRIELLE DU CGDP

A chacun d'entre nous d'apporter des informations pour l'étoffer et faire profiter les autres adhérents de nos découvertes. Vos articles sont à faire parvenir à Marie-Claire Debouverie.

MANIFESTATIONS EN 2018

Du 15 au 17 mars, 4^e salon de généalogie de Paris 15^e
Les 16 et 17 juillet 2018, rencontres généalogiques du Cantal à Laroquebrou

Août 2018, 3^{ème} salon de généalogie de la Lozère à Mende (48).

Aout 2018, congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA)

Les 29 et 30 septembre 2018, forum de généalogie de la Corrèze à Brive (19).

Octobre 2018, forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA).

Les 13 et 14 octobre 2018, congrès du CGMP à Gap avec thème : la généalogie et l'école.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES INVITEES

Au nom de Monsieur le Maire, Madame Salvador Chantal salue l'implication des bénévoles qui permet à notre association une bonne continuité dans nos projets.

La mairie de Montélimar continuera à soutenir le CGDP en maintenant la subvention annuelle au même niveau que celle de l'année 2017.

Monsieur Delli Paoli, président du CGMP rappelle le rapport présenté par Monsieur Thierry Chestier, président de la FFG. Toutes les associations constatent des pertes d'adhérents malgré le grand intérêt des personnes pour la généalogie.

Cette situation est due à la concurrence déloyale des « commerciaux », sites payants qui, le plus souvent, ont pris leurs renseignements sur les sites des associations des bénévoles.

On peut envisager une contre-attaque par une approche de convivialité et une approche économique. Il est possible de s'inspirer du travail réalisé par l'association des Hautes-Alpes en partenariat avec les Archives Départementales.

Le 25^{ème} congrès de généalogie se tiendra en Corse du 11 au 13 octobre 2019.

Notre président, Guy Venturini, reprend la parole pour remercier l'assistance de sa présence et de son attention.

Le partage de la galette des rois termine cette assemblée dans la bonne humeur.



Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
avenue du Parc des Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Tél :
Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : <http://cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h
4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank



Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel cgvaocluse@gmail.com

<http://www.cgvaocluse.org/>

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00
- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents Blancs

- 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h00 à 16h00
- 2^e et 4^e samedi du mois de 10h00 à 16h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot.

La journée de généalogie à SERIGNAN DU COMTAT le 13 janvier 2018 a été bien suivie. Les adhérents et le public du village se sont intéressés à l'exposition « La généalogie une aventure au fil des siècles » et aux différentes généalogies exposées : celles de Paule Philip, de Roland Odore, de Cécile Bérard et celle de Jean Luc Coq.

Ce dernier, généalogiste depuis 30 ans, responsable des archives municipales nous a apporté le cadastre Napoléonien et les terriers magnifiquement conservés, dans lesquels il a pu retrouver les biens que possédaient ses ancêtres en 1614 dans le village.

Les Associations partenaires ont exposé les travaux d'Histoire et du Patrimoine de la commune. Mme Bonnet a aussi mis à disposition les cahiers réalisés pour les Poilus de Sérignan, retraçant pour chaque année leurs faits de guerre et contenant une mine de documents couvrant toute la période 1914-18.



La remise des cahiers de relevés des BMS réalisés par Françoise Proudhon et Suzanne Pawlas, à monsieur Merle, maire de Sérignan, a été l'occasion de questionnements sur nos pratiques de travail : ce que nous pouvons trouver à la lecture des registres, les difficultés rencontrées, etc...

Une belle journée d'échanges.

Suzanne PAWLAS

Assemblée Générale du 10 FEVRIER 2018 à MALEMORT DU COMTAT

Après avoir signalé les personnalités excusées et salué la présence de Jean-Marie Delli Paoli, président du C.G.M.P., le Président Claude Noailles demande à avoir une pensée pour nos adhérents disparus en 2017 dont M. Bernard Gibert administrateur, puis déclare ouverte notre Assemblée Générale 2018, à 10h15.

Dans son **rapport moral** pour l'année 2017, le président souligne le développement de notre site grâce à tous les relevés mis sur Expoactes, et l'innovation pour les adhésions qui se font dorénavant en ligne.

Ayant été élu en juillet, à la fonction de Président, suite à la démission de Claude Barozzi, il signale avoir poursuivi les actions prévues dans le cadre de nos statuts : les travaux de relevés et remises dans les mairies ainsi que les expositions.

Puis il met le rapport au vote lequel est adopté à l'unanimité.

Et il donne la parole à la secrétaire pour le **rapport d'activités 2017**.

Le Cercle Généalogique de Vaucluse et terres adjacentes était présent :

- Le 3 février à Jonquières, pour l'A.G., la remise des relevés et une exposition ;
- Les 18 et 19 mars, à Mauguio, pour les Rencontres Généalogiques et Historiques ;
- Les 30 juin, 1er et 2 juillet, l'antenne de Bonnieux participe à une exposition à Roussillon avec « le canton d'Apt 1914-18 », intitulée « de sang et d'ocres » ;
- Les 2 et 3 septembre, à Avignon, pour le forum des Associations ;
- Le 9 septembre, à l'Isle-sur-la-Sorgue, pour le forum des Associations ;
- Du 15 au 17 septembre, l'antenne de Bonnieux participe à une exposition des Poilus, à Saint Martin de Castillon ;
- Le 17 septembre, exposition et remise des relevés, à Lapalud ;
- Les 4 et 5 novembre, salon de généalogie à Nîmes ;
- Du 9 au 12 novembre, l'antenne de Bonnieux réalise une exposition des Poilus de la commune, à Oppède avec visite des écoliers le 10 ;
- Du 10 au 12 novembre, participation de l'antenne de Bonnieux avec la mairie à une exposition 1914-18 à Goult ;
- Le 10 novembre, aux Archives Départementales de

Vaucluse, formation des adhérents à l'utilisation du nouveau site et visite des lieux ;

- Le 25 novembre, à Mornas, exposition et remise des relevés.

- Et le 13 janvier 2018, exposition à Sérignan du Comtat avec remise des relevés.

- Les ateliers de l'Association :

- Le 2^{ème} mercredi de chaque mois, un cours de paléographie, pour 16 adhérents, a lieu à Avignon, animé par Claude Ayme.

Les réunions de travail :

4 réunions de bureau, 4 conseils d'administration, 3 participations au CCR ainsi qu'à l'AG du CGMP et plusieurs réunions préparatoires aux manifestations, rencontres avec les élus, les associations culturelles et patrimoniales, les services d'Archives Municipales et Départementales.

Les permanences :

Sur Avignon, elles ont eu lieu les mercredis après-midi et le dernier samedi du mois, selon le calendrier, paraissant dans Provence Généalogie et sur notre site. Nous avons l'espoir d'ici 3 ou 4 ans, d'être dans les futurs locaux des AD.

Sur Bonnieux, elles ont eu lieu le 1^{er} et 3^{ème} jeudi, puis le 1^{er} et 3^{ème} mercredi et le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi ;

Sur Pernes les Fontaines, tous les lundis après-midi.

La presse et les médias :

Quelques articles consacrés au Cercle sont parus dans les journaux La Provence, Vaucluse Matin et la Tribune, pour les différentes expositions. Les informations du CGV paraissent dans Provence Généalogie, sur le site du CGMP et de la FFG plus sur Geneagenda.

Le site internet :

Depuis sa refonte en 2015, le site est utilisé tous les jours. La majorité des nouveaux adhérents s'est inscrite pour l'attrait du site et la mise à jour régulière des activités, des renseignements utiles et des relevés disponibles sur Expoactes, soit 77 nouveaux adhérents pour 2017.

Depuis que fonctionne l'inscription des abonnés au suivi « souhaitant recevoir les dernières actualités de l'Association », nous avons régulièrement des inscriptions de personnes non adhérentes mais intéressées : 144 abonnés en 2017.

En moyenne, la consultation du site a été de 1 100 sessions par mois, les pages les plus consultées étant d'abord la page d'accueil, puis Expoactes pour plus d'1/3 des connexions, viennent ensuite les articles et les informations sur les communes.

De nouveaux services innovants apparaissent en fin d'année : la gestion des adhérents se faisant sur une page dédiée, ainsi que la gestion des relevés. Tous les adhérents pourront accéder à leur espace personnel dès lors qu'ils se sont inscrits, le paiement par CB est possible, formule adoptée par plus de la moitié des adhérents. Belle réussite car en janvier se sont inscrits 32 adhérents nouveaux. On peut remercier Roland Odore pour ses compétences en informatique.

La bibliothèque :

Les livres et documents peuvent être consultés ou empruntés, à Avignon, quelques achats ont été réalisés concernant Mornas et L'Isle sur la Sorgue, entre autres.

Les relevés terminés en 2017 : les BMS de Sérignan, Séguret, Sainte Cécile les Vignes, Caderousse, Beaumont de Pertuis, La Tour d'Aigues et Uchaux.

Se poursuivent de nombreux travaux de relevés ou de reprises des anciens relevés : Goult, L'Isle sur la Sorgue, Beaumes de Venise, Venasque, Apt, Auribeau, Flassan, Cavaillon, Villedieu, Bédoin, Pernes les Fontaines et Saignon.

La campagne de relevés des TD de mariages du 19^e siècle se développe. La mise en ligne en est faite le plus rapidement possible. Pour les terres adjacentes, les compléments sont réalisés pour Orgon (13) et Roquemaure (30).

Un grand merci à tous nos releveurs qui se dévouent dans la lecture et le déchiffrement parfois bien difficile des registres, pour faciliter les recherches des généalogistes. Je citerai par ordre alphabétique : Sylvie Aubert, Maguy Audibert, Jérôme Bellon, Marie-Thérèse Cappeau, Gérard et Suzanne Chabas, Odile Champion, Pierre de Cockborne, Martine Colletin, Pierre Drevon, Alain Duval, Pierre Feraud, Nicole Feugas, Mireille Fraysse, André Gauthier, Bernadette Gauthier, Jacques Gauthier, Bernard Gourbin, Damien Lavorini, Michel Legerot, Jean-François Martel, Pierre Nicolas, Paule Philip, Françoise Proudhon, Max Rieu, Damien Signoret, Claude Thiollot, Line Wissler.

De nouveaux adhérents se sont proposés pour faire des relevés ou de la saisie. Pour ces travaux, Claude Noailles et moi-même, avons passé du temps pour former à la saisie, pour aider à la lecture et à la relecture.

Bigenet, GénéaBank et Expoactes :

Les bases de données ont été mises à jour par Claude Noailles pour un total de 1 708 220 actes (envoi de 129 194 actes en 2017 correspondant à B: 79 424 actes, M: 21 347 actes, S: 24 456 actes et divers 3 967 actes).

Le Président met le Rapport d'Activités au vote, adopté à l'unanimité et il passe la parole à la trésorière, pour le rapport financier.

357 adhérents ont cotisé pour l'année 2017 soit 280 anciens et 77 nouveaux et 170 abonnés.

Le compte d'exploitation montre pour 2017, une perte de 1 730,65 € (recettes 14 123,67 €, dépenses 15 854,32 €), le vérificateur note que les comptes sont conformes à la réalité.

Le rapport financier est mis au vote, adopté à l'unanimité.

Puis le budget prévisionnel est exposé et voté, adopté à l'unanimité.

Les projets 2018 :

Outre la poursuite des travaux de relevés, la numérisation de registres aux AD, commencée en fin d'année, va se poursuivre grâce à Evelyne Rostoll.

Les manifestations prévues en 2018, à compter de ce 10 février avec l'AG et l'exposition à Malemort du Comtat puis remise des relevés BMS, sont :

- le salon de Mauguio, les 7 et 8 avril, avec le CGMP ;
- une exposition à Montfaucon, en avril, dont nous sommes partenaires ;
- l'AG du CGMP le 14 avril à Brignoles ;
- les forums d'associations en septembre ;
- les Journées Régionales, à Gap, les 13 et 14 octobre ;
- le salon de Nîmes, fin octobre.

Et dans le cadre des commémorations de la 1^{ère} Guerre Mondiale dont les travaux sont réalisés par notre antenne de Bonnieux :

- Une exposition regroupera à la MLEC tous les panneaux des communes de Bonnieux, Lacoste, Ménerbes et Oppède ;
- d'autres sont en cours pour Gordes, Cavaillon, Mérindol.

Pour information : nous avons été surpris de découvrir la création d'une association déclarée en préfecture en novembre 2017, sous le nom « A Bonnieux Généalogie Luberon Monts de Vaucluse » utilisant dans son objet les termes des statuts du CGV-84 lequel a créé l'antenne de Bonnieux dans le même espace géographique, en 2011.

Quelques questions émergent, le débat est reporté au prochain Conseil d'Administration.

Le président du CGMP, Jean-Marie Delli Paoli prend la parole pour quelques informations concernant

l'Union Régionale, dont les Journées Régionales qui auront lieu à Gap les 13 et 14 octobre et le Congrès national en Corse, en 2019.

Les administrateurs sortants Mme Suzanne Pawlas, Mrs Claude Ayme, Roland Odore, Claude Thiolet, sont réélus, auxquels se joignent Mmes Odile Hermant, Mireille Laforest, Line Wisser et Mr Pierre Feraud.

L'Assemblée annuelle est levée à 11h20.

Le Conseil d'Administration se réunira au siège, le samedi 3 mars à 9 heures, pour élire son nouveau bureau.

Claude Noailles est nommé Membre d'Honneur du CGV84 à l'issue de l'Assemblée Générale.

La remise des relevés des BMS au maire de Malemort, Mr Roux est suivie d'un moment convivial et de l'ouverture de l'exposition, dès 11h30.

Suzanne Pawlas,
Max Raspail,
conseiller départemental,
Ghislain Roux, maire de
Malemort-du-Comtat et
Claude Noailles



VOS SOUVENIRS SONT PRÉCIEUX ET SI VOUS LES TRANSFORMIEZ EN LIVRE ?



Les histoires de famille s'écoulent... et puis s'oublient.
Quand ceux qui les racontent disparaissent, une partie de l'histoire familiale est alors perdue à jamais.

Rassembler ses souvenirs dans un livre, c'est leur permettre d'être transmis, intacts, aux générations suivantes. Faire le récit de sa vie, c'est aussi témoigner de la grande Histoire par le prisme de la petite.

Pour transmettre votre histoire, celle de vos grands-parents, de vos parents, je vous propose d'en faire un livre, imprimé au nombre d'exemplaires de votre choix et agrémenté d'un livret photos.

Pour parler de votre projet :

Agnès Jésupret

06.63.79.69.87

ajesupret@yahoo.fr



Pour en savoir plus :

www.larembobineuse.fr



Les listes de rachats Des Captifs Provençaux

1637 : Esclaves négociés et rachetés à Tunis par le RP
Pierre Dan et Charles d'Arras

Sebastien Lombart de Marseille
André Baron de Marseille
Gabriel Cocordon de Marseille
Antoine Paulian d'Antibes

1643 : Chrestiens rachetés à Alger par le RP Lucien
Heraut de l'ordre de la Sainte Trinité et de la Rédemption des Captifs

De Marseille:

Antoine Quinson, Louis Rabalton, François Du Montet,
Charles Nattes, Anthoine Lieutaut, Me Vincent, Alexan-
dre Goiran, Jean Martin, Pierre Rouland

De Digne :

François Guez

D'Arles :

Jean Faure et Paul Orlandi

Alger - 1644--Rachat par les Pères de Notre Dame de la Mercy

Aix :

Esprit Meissonnier 200 piastres

Marseille :

<i>Claude Seguin</i>	300 piastres
<i>François Natte -41 ans</i>	300 piastres
<i>Manuel Faber - 57 ans</i>	100 piastres
<i>Clément Galliat</i>	300 piastres
<i>Pierre Preyre</i>	300 piastres
<i>Louys Blanc</i>	150 piastres

Toulon :

<i>Jean Trusau, 48 ans, esclave depuis 15 ans</i>	300 piastres
<i>Charles Estève-36 ans- esclave depuis 14 ans</i>	180 piastres
<i>Jean Maunier</i>	180 piastres
<i>Melchior De Cugis</i>	300 piastres
<i>François Isambert du Martignet</i>	125 piastres
<i>Gaspard Guerin</i>	130 piastres
<i>Anthoine Guion</i>	107 piastres (?)
<i>Anthoine Olivier</i>	150 piastres
<i>Charles Serry docteur en médecine</i>	

Pris en 1641 dans les vaisseaux de l'hôpital de l'armée navale de France et tous rachetés pour 125 piastres

De Toulon:

Esprit Bardier, Gaspard Suez, François Doudon

De Six Fours

Antoine Dalmas, Michel Vidal, François et Honoré Por-
quier, Jacques Audibert, Joseph Boyer, Pierre Isnard,
Augustin Martineau, Jean Sicard, Jean et Laurent Ju-
lien

d'Aulier ou Ollioules:

Julien Boyer, Pierre Bressis ou Brassier, Louys Rougis,
Pierre Martin, Denys Vidal, Jean Taulier (peut-être
d'Aulier), Marcelin Pan ou Peisc des Ollières de Sou-
liers, Jean Girard de Curce = Cuers,
Pierre Audibert de la Cieutat,
Guilhen Monoye du Castellet,
Christophe Gentiloy-Gentillon du Castel, Caesar He-
naut de Bauce, Lion Rabes et Estienne Allo(u)nche de la
Bourdière, Benoist Marcelly de Saint Maximin,
Jean Bernoin de Beaucaire, Antoine Vily de Frejeux-
Frejus
Pierre Bertrand et Jean Toche du Luc,
Etienne Allouche de Bras

Rachetés à Alger en 1655

Barthelemy Roubaud de Marseille
François Aurengue de Marseille
Jean Louys de Corio de Rochas de Marseille
Antoine Boyer de Toulon
Estienne Pistoye de Martigues
Estienne Turc de Martigues

Catalogue des Esclaves en risque extrême et risquant leur salut rachetés en 1662 ou dont le rachat a été facilité

De Marseille :

Pierre Jouas, Jean Baptiste Feuillet, Louis Cabot, Eus-
tache Garric, Joseph Icard, Louys Odou, François
Charlois, Philibert Bressier, Cesar Pracque, Thomas
d'Arbout, Jean Antoine Nitard, Philippe Feuillet, Fran-
çois Raisse, Valentin Rouisson, Jean Velin
Honoré Comble de Martigues
Désiré Martin de la Cieutat
Claude Sourd d'Arles
Laurent Marcian de Tholon (Toulon)
Le Sieur Pierre Salvagny docteur en Médecine de Ven-
ce demeuré pour raison en Alger

Catalogue des rachetés de 1662 à Alger

Pierre Icard d'Aix en Provence âgé de 47 ans l'an 7 de son esclavage

Joseph Sarde de Marseille 50 ans an 7 de son esclavage

Claude Hedein de Marseille 30 ans an 2 de son esclavage

Balthazar Nique de Marseille 38 ans an 3 de son esclavage

Guillaume David de Marignane diocèse d'Arles 35 ans-

Jean Emeric de Martigues 36 ans an 13 de son esclavage

Bertrand Guillen de Martigues 45 ans an 6 de son esclavage

Jean Baptiste Lombardon de Tholon 75 ans an 3 de son esclavage

Antoine Brun de Tholon 38 ans an 3 de son esclavage

François Provensal de Tholon 38 ans an 2 de son esclavage

Nicolas Bernard de Six Fours 40 ans an 18 de son esclavage

Barthelemy Sicart Ollioules 32 ans an 15 de son esclavage

Gaspard Correau de Saint Tropez 30 ans an 8 de son esclavage

Rachetés à Alger et Tripoly entre 1662 et 1663

Jacques Arnaux de Marseille Alger

Jean Peyron de Marseille Tripoly

François Germain de Marseille Tripoly

Paschal Martin de Marseille Alger

Guillaume Berroti de Marseille Alger

Jacques Martin de La Cieutat Alger

Jean Maillet de Cassis Alger

Cosme Gurdabat d'Aix en Provence Tripoly

Jean Baptiste Laure de Tholon Tripoly

Jean Thèus de Cucuron Tripoly

Joseph Sambuc d'Aix en Provence Tripoly

Etienne Deider d'Aix en Provence Tripoly

Cosme Tiers d'Aix en Provence Tripoly

et un natif de Vauvanargues retiré de Tripoly
Tous sont dits « retirés d'Alger ou de Tripoly (Tripoli) »

Rachat à Tunis et Alger en 1666-1667

Claude Vaquette 45 ans natif d'Antibes captif 18 ans-

Jacques Chabert 15 ans natif de Martigues captif 3 ans

Lazare Canaple 17 ans de La Cieutat captif 2 ans

Bernard Guerrard 50 ans de Marseille captif 14 ans

Regnauld Reboux 45 ans de Martigues captif 5 ans

François Farnoul 50 ans de Marseille captif 5 ans

« Première liste des Esclaves crétiens rachetés à Alger avec le journal de leur route et de leur réception dans les principales villes du royaume 1720 »

Barthelemy Germain 36 ans d'Avignon 4 ans de captivité

Guillaume Moouriez 60 ans de Marseille captif 4 ans-

Jean Baptiste Richy 67 ans de Marseille 37 ans d'esclavage--

Seconde liste de 1720

Claude Pioule de Marseille 27 ans -3 ans d'esclavage

François Carles de Marseille 22 ans -3 ans d'esclavage

François Mondet de Marseille 40 ans -9 ans d'esclavage

Pierre Ferrandon de Marseille 36 ans -9 ans d'esclavage

Rachetés à Alger en 1785

J-Roux -58 ans d'Aups (dioc Fréjus) 18 ans de captivité

L-Ardouin -60 ans de Briançon -13 ans de captivité

F-Arbaud -35 ans de Draguignan -12 ans de captivité

J-Grenier 42 ans de Roquemaure (Avignon)-12 ans captivité

G-Mesclo -40 ans de Montmort (Gap)-17 ans de captivité

J-Gomère -43 ans de Roquevaire-13 ans de captivité

J-Olivier -40 ans de Correns (Fréjus)-14 ans de captivité

J-Martin 30 ans Paroisse Ste Madeleine -Aix-9 ans captivité

J Odoly -36 ans d'Entrevaux (Glandèves) 7 ans de captivité

J-Ravel -47 ans de Tarascon 8 ans de captivité

A-Allard -32 ans de Seillons (Aix) 15 ans de captivité

Tous appartenant au Dey.



Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

Émigration protestante en Allemagne

Sandy-Pascal Andriant - La Lettre du CGDP 11-04-2012

En tant que gestionnaire de la base de données « ProtestantsGenWeb », j'ai été le destinataire d'un très curieux envoi de la part d'un Suisse allemand issu d'une vieille famille française émigrée en Allemagne après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685).

Il s'agit du scan d'une revue allemande « Colonie Française » éditée en 1890 à Berlin, dans laquelle est retracée l'arrivée de ces migrants et leur installation, suivi de la liste nominative des familles. Je ne donne ci-dessous que les familles drômoises.



NB : le texte original est imprimé en allemand « gothique » et le papier est déchiré à certains endroits, ce qui a empêché de lire tous les noms et de trouver toutes les villes. (voir fac-simile ci-après).

Vous pourrez en lire une traduction que j'ai fait vérifier par un locuteur.

Les villages qu'ils ont habités sont groupés dans le « canton de Solms » :

- Daubhausen,
- Greifenthal,
- Asslar,
- Girmes (Waldgirmes) Braunfels



Nr. 8.

Diese Zeitschrift erscheint jährlich in 12 Nummern, jede in Stärke von 1—2 Bogen, und ist zum Preise von 2 Mk. für den Jahrgang durch die kgl. bayer. Postverwaltung von L. S. Herles & Sohn, Berlin SW. Poststraße 48—50, zu beziehen.

1890.

Die französischen Colonien Daubhausen und Greifenthal im Fürstenthum Solms.

Wilhelm Moritz Graf zu Solms-Greifengheim nahm im August 1688 190 französische Flüchtlinge auf, die der Mehrzahl nach aus Südfrankreich stammten. Die Condition wählt, dem Graf habe dieselben auf einer Jagd zufällig am „englischen Born“ gelagert aufgefunden und ihnen sofort Wohnstätte angewiesen. Geschichtlich liegt indeß die Sache anders. Es hatten sich bereits ein Jahr vorher Flüchtlinge von Mons aus an den Grafen gewandt und um Abgabe der Aufnahmebedingungen gebeten. Der Brief ist datirt vom 10. August 1685 und unterzeichnet: Ferron, Reynaud, Urbain. Zum Zwecke der Aufnahme dieser Réfugiés kaufte der Graf von den deutschen Bewohnern seines Dorfes 20 Acker deren Gehölze und Gärten, welche den Flüchtlingen zugetheilt wurden. Da dies nicht ausreichte, so wurde in der Nähe von Daubhausen und als Filial desselben ein neues Dorf gegründet, Greifenthal. Hierüber sagt der Graf in dem Freischatzbrief, den er den Colonisten 1706 ertheilt, folgendes:

„Nous, touchés de compassion envers ces pauvres réfugiés, avons reçu dans nos états un certain nombre de familles des ces dits réfugiés français, leur ayant livré une certaine étendue dans la forêt qui est dans la vallée entre Greiffenstein et Daubhausen pour y défricher, ce qui a été fait en sorte qu'il y a à présent un nouveau village que nous avons fait nommer Greiffenthal.“

Da zu jenen ersten 190 Einwanderern noch weitere kamen, so zählt am 2. Juli 1703 das französische Kirchspiel Daubhausen-Greifenthal 247 Seelen.

Die weißen Colonisten trieben Ackerbau, doch fehlte es auch nicht an Handwerkern, Särbern, Strumpfwirkern, Schuhmachern u. s. w., von denen einzelne die Leipziger Messe besuchten.

COLONIE FRANCAISE

N° 8 - 1890

La colonie française de Daubhausen et Greifenthal dans la Principauté de Solms

Wilhelm Moritz comte de Solms-Greifenthal, accueillit en août 1686, 90 fugitifs, qui en majorité venaient du Sud de la France. La tradition rapporte que le comte les aurait trouvés par hasard à la source romaine ¹ lors d'une chasse et leur aurait aussitôt attribué une habitation. Historiquement les choses se présentent différemment. Un an avant, déjà, des fugitifs de Mons s'étaient présentés au comte pour demander l'octroi de conditions d'accueil exceptionnelles. La lettre est datée du 10 août 1685 et signée Ferron, Reynaud, Urbain. Dans le but d'accueillir ces réfugiés, le comte acheta aux habitants allemands de son village leurs biens et denrées qui furent partagés entre les fugitifs. Comme cela n'était pas suffisant, il fut fondé aux environs de Daubhausen, et comme succursale, un nouveau village, Greifenthal. A ce sujet le comte dit ce qui suit, dans la lettre de liberté qu'il confia aux colons :

« Nous, touchés de compassion envers ces pauvres réfugiés, avons reçu dans nos états un certain nombre de familles de ces dits réfugiés français, leur ayant livré une certaine étendue dans la forêt qui est dans la vallée entre Greiffenstein et Daubhausen pour y défricher, ce qui a été fait en sorte qu'il y a à présent un nouveau village que nous avons fait nommer Greiffenthal. » (en français dans le texte)

A ces 190 immigrants s'en sont ajoutés d'autres, de telle sorte que le 2 juillet 1703, la paroisse française de Daubhausen-Greifenthal comptait 247 âmes.

La plupart des colons travaillaient la terre, mais il ne manquait pas d'ouvriers, teinturiers, faiseurs de bas, chapeliers, etc..., parmi lesquels quelques-uns fréquentaient l'église de Leipzig.

Ils entretenaient des liens animés avec les colonies de Hesse, et ainsi, en 1720, dix familles déménagèrent de Daubhausen à Kurhessen, où ils furent assignés à la vieille commanderie (de l'ordre) de Saint Jean « Wiesenfeld » près de Louisendorf.

La langue française s'est maintenue jusqu'à nos jours. Après le décès du pasteur Brunnet, en 1825, le prêche se fit librement en allemand, mais les services et le catéchisme se maintinrent en français quelque temps jusqu'à ce qu'ils deviennent obligatoirement en allemand.

Beaucoup de descendants portent encore de nos jours le caractère de leurs origines méridionales.

Le 2 juillet 1703 fut ouvert un registre des habitants qui regardant 18 ans en arrière « que Dieu a permis que nous ayons été chassés de France à cause de nos pechez et pour avoir voulu demeurer fermes en la vérité de Sa Sainte parole. »

Voici les souches familiales.

- Daubhausen -
- Greifenthal
- Asslar
- Girmes (Waldgirmes)
- Braunfels
- Les pasteurs

¹ Source romaine : "Welscher Born" <http://www.panoramio.com/photo/51675948>

NB : dans la liste ci-dessous, ne sont mentionnés que les protestants drômois. Si vous voulez connaître l'ensemble des migrants cités dans ce texte, je vous invite à vous reporter à la base ProtestantsGenWeb :

<http://www.francegenweb.org/~protestants/patronymes.php?lieu=Daubhausen-Greifenthal>

<http://www.francegenweb.org/~protestants/patronymes.php?lieu=Asslar>

<http://www.francegenweb.org/~protestants/patronymes.php?lieu=Girmes>

<http://www.francegenweb.org/~protestants/patronymes.php?lieu=Braunfels>

Daubhausen

1. Gualtiéry Albert ; Pasteur de Lyon (69)
Épouse : Anne Elisabeth Carré ; 3 enfants ;
Servante : Jeanne Marie Riste, de Die (26)
8. Maurel Pierre ; de Die (26) ;
Épouse et enfants décédés.
37. Autran Jean, de St. Auban (26).

Greifenthal

3. Vacher Gaspard, de Valdrome (26), veuf ; chez lui sont André Hugues,
et un orphelin de Jean Rambaud.
4. Reynaud Pierre, de Valdrome (26) ;
Épouse : Catherine Baux ; 2 enfants ;
Valet : Pierre N, de Montauban (26).
5. Guillaume Pierre, de Valdrome (26) ;
Épouse : Anne Deschamps ; 5 enfants.
7. Hugon Jean, de Valdrome (26) ;
Épouse : Anne Bruère ; 4 enfants.
8. Valant Jean, de Vesc (26) ;
Épouse : Claire Andra ; chez lui est une orpheline de Jean Rambaud.
9. Peyrard Alexandre, de la Motte Chalanson (26) ;
Épouse : Jeanne Guillaume ; 4 enfants.
12. Consoullin Jean, de Menglon (26) ;
Épouse : Jeanne Audon ; 1 fille.
13. Lacroix Jean, de Valence (26) ;
Épouse : Catherine Roudet ; 1 fils.
16. Ripert Pierre, de St. Auban (26), accompagné de sa mère.
17. Nicolas Etienne, de Die (26) ;
Épouse : Susanne Darroul ; 2 enfants.
18. Rambaud Theophile, de Menglon (26) ;
Épouse : Jeanne Pasquarin ; une fille ;
Belle-mère : Louise Guillaume.

Asslar

1. Valant Jaques, de Vesc (26) ;
Épouse : Susanne Autran ; 2 filles.

Les Pasteurs de Daubhausen-Greifenthal étaient Jean Faucher, Durand, Guyaltiéry, Jean Bernard, Quae-
ties, Desourt, Barillon, Daniel Ormond, Jean Ebrard et Jean Brunet. Ce dernier est mort le 6 avril 1825.

Impositions et organisations financières du comté de Provence

Sébastien Auy (13)

L'institution fiscale est sans doute une des plus anciennes créations de l'homme, mais aussi la plus décriée. L'impôt est censé pourvoir au financement des dépenses publiques, dont l'utilité n'est ni toujours évidente, ni toujours justifiée aux yeux du contribuable.

Sous l'Ancien Régime, cette situation est aggravée par une injuste répartition de la charge fiscale qui prévalait alors. Une large portion des fruits du travail de la classe roturière était tour à tour prélevée par l'Etat d'une part, et par le clergé et la noblesse d'autre part, tandis que ces derniers en étaient presque totalement exemptés en vertu de leur privilèges.

Le fisc royal pêchait encore plus par la difficulté qu'il avait de connaître le montant exact de ses recettes et dépenses, en raison de la multiplicité des caisses particulières et des trésoriers. L'Etat était dans l'incapacité totale d'établir un budget, et encore plus de l'équilibrer. Le roi François I^{er} tenta de remédier aux problèmes en instituant par un édit de décembre 1542, seize généralités (34 en 1789), circonscriptions financières chargées d'établir les Recettes Générales.

Le mode d'imposition L'affouagement

L'affouagement est l'opération qui consiste en l'évaluation dans chaque communauté du nombre de feux imposables afin de pouvoir lever les impôts demandés par les assemblées du Pays au titre des deniers du roi ou pour le fonctionnement du Pays.

L'affouagement se basait sur le feu, mesure commune de la valeur reconnue aux biens-fonds roturiers, compte tenu des différents facteurs qui pouvaient les affecter à la hausse ou à la baisse.

Les premiers affouagements eurent lieu au milieu du XIII^e siècle. Mais compte-tenu des fluctuations économiques, des épidémies, guerres et autres catastrophes naturelles, il devint important de procéder à la révision du nombre de feux. Cette opération se nomme le réaffouagement.

À cette occasion les États nommaient une commission, composée de prélats, gentilhommes et de députés des communautés, qui se subdivisait en sous-commission pour se partager le territoire provençal. Chaque sous-commission dans sa circonscription parcourait les villes et villages pour y effectuer une estima-

tion du nombre de feux en se basant sur les cultures pratiquées, la fertilité du terroir, l'industrie, la richesse du pays, etc... Les commissaires trouvaient aussi une aide précieuse, mais difficile à exploiter, dans les cadastres. On faisait très attention à ce que les commissaires n'aient aucun rapport avec les terroirs qu'ils visitaient pour éviter toutes fraudes et/ou contestations. La décision finale de maintenir, d'augmenter ou de baisser le nombre des feux était précise dans une réunion générale de la commission en comparant les terroirs entre eux d'après les enquêtes menées sur place. Puis le rapport de la commission était soumis aux États qui pouvaient l'approuver ou le refuser.

Le premier réaffouagement connu eu lieu en 1471, puis le suivant eut lieu en 1665. Mais ce dernier est à l'origine de nombreuses contestations. Le Pays obtint l'autorisation du roi de renouveler l'opération en 1698. Les commissaires se livrèrent à cette occasion à une véritable enquête économique, précieux document sur l'économie de la Provence de la fin du XVII^e siècle. Le réaffouagement de 1698 aurait pu être durable, s'il n'y avait pas eu les pressions fiscales dues aux guerres de Louis XIV et surtout le terrible hiver de 1709 qui détruisit les cultures d'oliviers, principales ressources des communautés provençales. Pour ces causes, le Pays obtint du roi en 1728 de refaire l'affouagement. Cette dernière répartition des feux resta en vigueur jusqu'à la Révolution.

On comptait alors 2 927 feux pour les communautés des vigueries, plus 284 feux pour les Terres Adjacentes. En raison de leurs privilèges, les communautés des Terres Adjacentes refusaient de participer aux dépenses communes du Pays et par conséquent n'étaient pas affouagées. Le montant de l'impôt qu'elles devaient verser, était fixé par décision de l'intendant, aidé de ses subdélégués. En principe, la contribution exigée s'élevait au tiers des sommes payées par le Pays.

La perception de l'impôt

Chaque année le roi fixait le *brevet* de la taille (montant qu'il en attendait), le conseil des Finances procédait ensuite au *département*, c'est-à-dire à la répartition du montant entre chaque province. Lorsque l'état de l'imposition des deniers du roi parvenait à la province, on procédait à sa répartition en fonction de l'affouagement de chacun. On parle donc d'une imposition « à quotité de feu ». Le Pays faisait la répartition entre les vigueries qui elles-mêmes répartissaient la somme qui leur était demandée entre leurs différentes communautés. Enfin chaque communauté répartissait le montant de l'impôt qui leur est réclamé entre chaque contribuable.

Pour collecter l'impôt, chaque communauté était libre de son choix de mode de perception : taxes sur les denrées de consommation, sur les récoltes, sur les ressources de l'industrie locale ; mais le plus souvent il fallait en venir à lever la taille, c'est-à-dire faire payer par les possédants une contribution proportionnelle à la valeur de leurs biens-fonds roturiers (les biens nobles et ecclésiastiques n'étaient pas encadrés et n'étaient pas compris dans l'affouagement car exempts d'impôts).

En sens inverse, la recette fiscale passait entre les mains des collecteurs, toujours par deux ou trois et élus dans les communautés, chargés de percevoir les sommes auprès de chaque contribuable. Ils remettaient cette somme au receveur de la viguerie qui lui-même remettait la recette de toute la viguerie au receveur du Pays. Enfin le receveur du Pays remettait la recette de toute la province au receveurs-général des finances. Chaque échelon était responsable sur ces deniers propres de la bonne rentrée des impôts qu'il avait en charge, mais en échange ils recevaient une commission, en général de 3 deniers par livre (environ 1,25%).

À chaque étape, Pays, vigueries et communautés gardaient pour eux les sommes qu'ils avaient ajoutées au montant de la taille et nécessaires à leur fonctionnement.

Le cadastre

Pour pouvoir lever la taille équitablement, les communautés dressèrent des cadastres, appelés aussi compoix ou terrier. Il s'agissait d'un registre sur lequel était porté par paragraphes, sous le nom de chaque possédant, l'indication sommaire et distincte de chacun de ses biens immobiliers (à partir du XVI^e siècle, on ne tient plus compte des biens mobiliers). Chaque bien y était estimé, les maisons, moulins et autres bâtiments ne comptant que pour moitié. La cote cadastrale (ou allivrement) de chaque particulier est constituée par le total des estimations de chacun de ses biens encadrés.

L'allivrement est fait en mesures d'unités variées et suivant des procédés divers, soit en unité cadastrale monétaire, soit en unité cadastrale pondérale.

L'unité cadastrale monétaire la plus répandue est le florin divisé en 12 sous de 12 deniers. Il existait aussi la livre cadastrale, le franc cadastral, l'écu cadastral ou encore le sou cadastral et le denier cadastral utilisé comme unité à part entière, et non comme divisionnaire d'une unité plus élevée. La valeur véritable des biens est différente de leur estimation en unité cadastrale monétaire. L'écart peut être énorme entre la valeur nominale, la valeur déclarée et la valeur réelle des biens évalués.

Ainsi à Barbentane, le florin cadastral valait 25 livres mais était estimé pour un montant de 80 livres par les affouageurs. À Gordes, la même unité avait une valeur déclarée de 1 200 livres. L'unité cadastrale monétaire était surtout utilisée dans la viguerie de Tarascon,

le nord et l'est de la Provence. Ce système de mesure ne cesse de perdre du terrain au cours de la période.

L'unité cadastrale pondérale est surtout répandue en Provence centrale. L'évaluation est faite en unités pondérales particulières : livres, onces, quarts d'once, dracmes, ternaux, patacs et deniers. La valeur était fixée par délibérations des conseils municipaux, et ces valeurs déclarées pouvaient varier de 12 à 1 200 livres, mais en tout cas toujours très écartées des valeurs réelles. Les affouageurs ont pu estimer que certaines livres cadastrales valaient réellement 6 000 livres.

Enfin il faut parler d'un système mixte, surtout présent dans la viguerie d'Aix, dont l'estimation était distincte de l'allivrement. L'estimation est faite en unité cadastrale monétaire, puis le total de l'allivrement est converti pour chaque possédant en unité cadastrale pondérale.

Au XVIII^e siècle, le pouvoir tente d'unifier les unités de mesures cadastrales de toute la Provence pour faciliter les affouagements, mais de telles réformes ne sont jamais ou très peu appliquées.



Une page d'un cadastre, Miramas 1707

Les finances extraordinaires : les impôts directs

Le contribuable de l'Ancien Régime devait payer en une seule fois tous ses impôts directs, répartis en plusieurs échéances. Ils sont nés du besoin de l'état royal de trouver des ressources d'argent massives et régulières. Les impôts royaux créés à partir du règne de Louis XIV sont de conception moderne car ils devaient être payés par tous les sujets sans aucun privilège et proportionnellement à leurs revenus.

La **taille** est sans doute l'impôt le plus ancien. À l'origine, il devait être payé par tous les roturiers, nobles et ecclésiastiques en étaient exemptés. Rapidement le souverain accorda de nombreuses exemptions (pour des personnes, ou des villes par exemple).

En Provence, pays d'état, la taille est dite *réelle* car son assiette est assise sur la propriété foncière cadastrée (à l'inverse de la taille personnelle, levée dans les pays d'élection, calculée arbitrairement sur les revenus personnels du contribuable).

Au montant de la taille proprement dite s'ajoutaient divers suppléments : contributions pour le bon fonctionnement des institutions provinciales et locales, droits domaniaux abonnés, impositions créées ultérieurement et rattachées finalement à la taille.



Gravure 18e "le peuple écrasé sous le poids de l'impôt"

Le **don gratuit** est une somme d'argent demandée par le pouvoir royal aux États provinciaux, puis à l'assemblée générale des communautés, pour contribuer financièrement, selon sa quote-part, aux dépenses générales du royaume. Son vote donnait lieu à d'âpres discussions, mais les représentants du roi avaient toujours le dernier mot.

Depuis 1693, la Provence contribuait pour une somme de 700 000 livres par an, plus une somme supplémentaire d'environ 40 000 livres payée par les villes.

La **capitation** – Préparée par des enquêtes en 1694, la capitation est instaurée par la déclaration royale du 18 janvier 1695 pour faire face aux dépenses extraordinaires de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Elle devait disparaître avec le retour de la paix. Pour sa perception, tous les sujets du royaume étaient répartis en 22 classes. Les contribuables de la première classe (dont le Dauphin) devaient payer 2 000 livres par an ; ceux de la dernière classe, les taillables acquittant une cote d'au moins 2 livres, devaient payer 20 sous par an. Les taillables dont la cote est inférieure à 2 livres (les mendiants) en étaient exemptés. Le clergé, en échange d'un don gratuit supplémentaire de 4 millions de livres par an, en fut également exempté.

En Provence, l'établissement des rôles fut réalisé de concert avec l'intendant et les Procureurs du Pays. La perception fut confiée aux trésoriers et receveurs ordinaires des communautés et du Pays, sous la surveillance des services de l'intendant. La première année, les rôles totalisèrent pour la Provence 924 478 livres répartis en 610 044 livres pour le compte des vigueries, 282 184 livres pour les Terres adjacentes et 32 250 livres pour les officiers des cours supérieures et du Bureau des finances.

L'introduction de la capitation en Provence fut faite en contradiction avec les Privilèges du Pays car l'impôt fut levé sans vote des États ou de l'assemblée générale des communautés. C'était en plus une taxe personnelle dans un pays de taxe réelle. Il n'y eut pourtant aucune opposition mais l'impôt rentra mal. Lorsque la capitation fut supprimée en 1698, après la paix de Ryswick, le Pays devait encore 800 000 livres au Trésor royal.

La guerre de la Succession d'Espagne, oblige le gouvernement royal à rétablir la capitation le 12 mars 1701. Mais son mode de perception fut changé devenant un impôt de répartition. La Provence devait payer 1 million de livres au Trésor, réparti en 650 000 livres pour les vigueries et 350 000 livres pour les Terres adjacentes. De plus, elle devint permanente et subit des variations selon les besoins du Trésor ou des nécessités sur le terrain. En 1716, la cotisation de la province est fixée à 460 000 livres par an, puis à partir de 1764, le taux est fixé à 500 000 livres par an en temps de paix et à 700 000 livres par an en temps de guerre. En plus de ces sommes s'ajoutait un droit de 2 sous par livre, puis après 1747, de 4 sous par livre. Les vigueries acquittant les 7/10^e de la cotisation totale, le reste étant à la charge des Terres Adjacentes, des officiers des cours souveraines et des employés de la Ferme.

La déclaration royale du 13 avril 1761 réunit taille et capitation à charge des communautés de la percevoir comme elles l'entendaient. La cotisation de la noblesse était perçue par les receveurs des vigueries.

Le dixième – les besoins de la guerre de la Succession d'Espagne étant toujours de plus en plus lourds, il fallut trouver de nouveaux moyens pour faire rentrer de l'argent frais. Le gouvernement imagine le dixième, impôt sur le revenu établi par la déclaration royale du 14 octobre 1710. Il s'agissait d'un prélèvement de 10 % sur les revenus de toutes sortes, même les salaires ouvriers, à partir d'un certain taux. La taxe devait être basée sur la déclaration contrôlée et il ne devait y avoir aucune exemption, même pour le clergé. Mais pour s'assurer des rentrées régulières et permanentes, le pouvoir royal s'est rapidement résolu à l'abonner. Le clergé s'en fit exempter en doublant son don gratuit. En Provence, l'assemblée générale des communautés reconnut la nécessité d'accorder au roi cet impôt, et propose un abonnement de 400 000 livres par an qu'on porte finalement à 500 000 livres par an. Comme la capitulation, la répartition est faite conjointement avec l'intendant et les Procureurs du Pays : 310 000 livres pour les vigueries, 130 000 pour les Terres adjacentes et 60 000 pour la noblesse.

Créé pour la durée de la guerre, le dixième n'est supprimé que le 31 décembre 1717. Rétabli en 1733, au commencement de la guerre de la Succession de Pologne, il est étendu aux revenus de l'industrie. Il est de nouveau abonné pour 550 000 livres. Supprimé le 1^{er} janvier 1737, il est rétabli une deuxième fois le 29 août 1741 lors de la guerre de la Succession d'Autriche. L'abonnement de la province est cette fois-ci fixé à 700 000 livres. Le dixième est définitivement supprimé en 1749.

Le cinquantième – il est institué en 1725 sur les principes de la déclaration du dixième de 1710. Il fut lui aussi transformé en impôt de répartition. Supprimé en 1727, il n'a coûté à la province que 58 652 livres par an aux vigueries, 38 848 livres par an aux Terres adjacentes et 12 000 livres par an à la noblesse.

Le vingtième – il est créé en 1749 en remplacement du dixième. Le Pays n'obtient l'abonnement qu'en 1757 pour la somme de 500 000 livres par an. En 1756, au début de la guerre de Sept Ans, est établi un second vingtième abonné lui aussi pour 500 000 livres par an. La répartition des deux vingtièmes est de 260 000 livres pour les vigueries, 178 500 livres pour les Terres adjacentes et 62 500 livres pour la noblesse.

Un édit de 1760 porte le taux de chacun des vingtièmes en vigueur à 560 000 livres, et à 112 000 livres le droit additionnel.

La même année, il est créé un troisième vingtième abonné lui-aussi pour 500 000 livres par an. Il est supprimé trois ans plus tard à la fin de la guerre de Sept Ans (1763), tandis que le second vingtième est prorogé jusqu'en 1790 et le premier vingtième prorogé sans limite de temps en 1771, avec un droit additionnel de 4 sous par livre.

Le troisième vingtième reparait en 1782 et il est abonné pour 350 000 livres par an.

La perception et la recette des différents vingtièmes furent toujours l'affaire des agents ordinaires du Pays.

(à suivre)

En souscription :

Histoire de Marseille sous la Révolution (1789-1794)

par Paul Gaffarel, avec introduction et notes par Georges Reynaud

Rédigée au tournant du XX^e siècle mais jamais publiée par suite du décès de son auteur Paul Gaffarel (Moulins, 1843-Marseille, 1920), professeur des universités, cette monographie est la seule histoire événementielle de la Révolution à Marseille. Traitant aussi de faits survenus dans plusieurs communes voisines (Aix, Arles, Avignon, Salon..., et aussi La Ciotat, berceau des ancêtres marins de l'auteur), elle cite un bon millier d'individus dont plus de 200 victimes pour lesquelles ont été rédigées des notes additionnelles, fournissant souvent profession, filiation et mariage.

Un ouvrage in-8° sous couverture couleur, 432 pages, cahier d'illustrations (8 pages), biographie et bibliographie de l'auteur, index ; prix de souscription : 20 € (jusqu'au 24 mai 2018) ; après parution : 24 €

A retirer chez l'éditeur sur rendez-vous (06 99 56 47 97) ou ajouter 3 € de frais de port

Coupon à retourner avec votre règlement à : **Editions Gaussen, 37 rue du Coteau 13007 Marseille**

Histoire de Marseille sous la Révolution

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

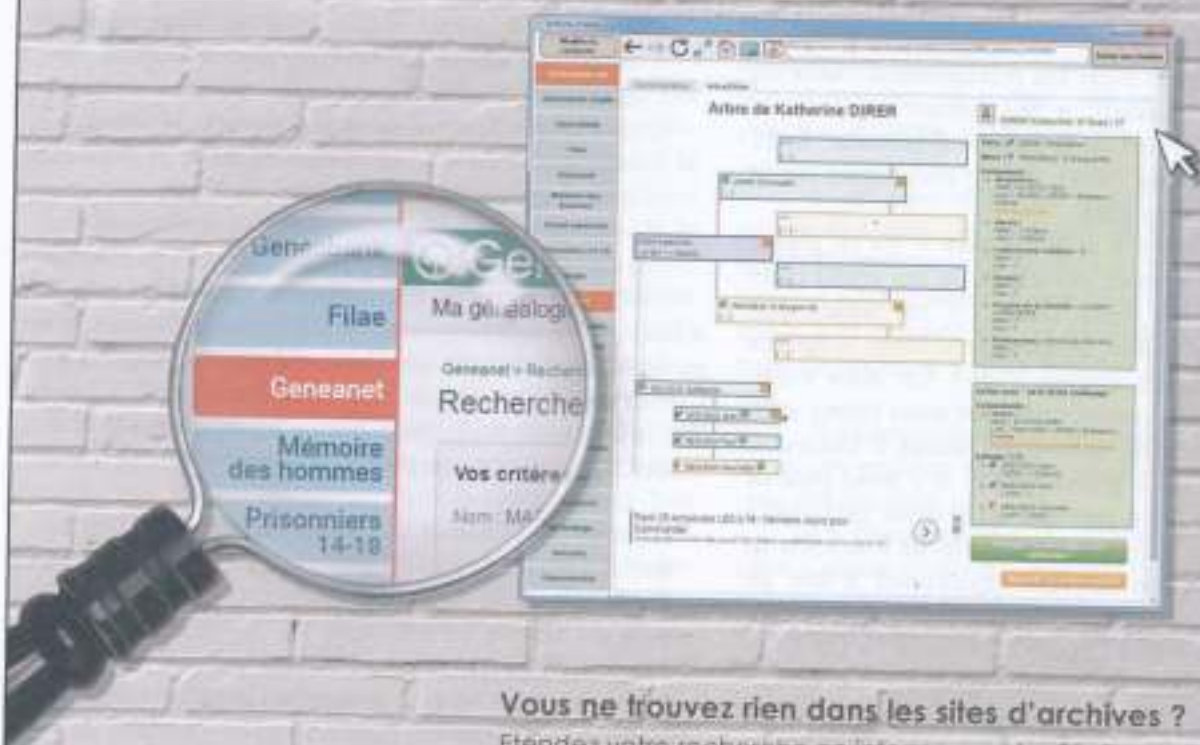
Code postal..... Commune.....

Date..... Signature :

LOGICIEL

Généatique 2018

la recherche sur internet est intégrée !



Vous ne trouvez rien dans les sites d'archives ?

Étendez votre recherche en interrogeant les 21 sites internet de recherche généalogique que Généatique met à votre disposition, en un seul clic !

DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS RECHERCHES !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique Prestige en coffret à un prix préférentiel.

149 €
95 €

Rendez-vous sur : www.geneatique.com/asso
et introduisez le code de remise suivant :

REDUCASSOGENEA

Client
Fidèle

Vous utilisez déjà Généatique ?

Contactez-nous pour obtenir votre réduction supplémentaire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.geneatique.com



Pierre Gemy, fils aîné (1829 - 1908) et sa maison de Cassis (1904)

Alain GEMY

C'est par le plus grand des hasards que j'ai mis la main sur le dossier de la Légion d'honneur de Pierre Gemy, fils aîné (Marseille, 19/02/1829 - Cassis, 03/05/1908). En effet, c'est en voulant retrouver le dossier de la Légion d'honneur d'un ancêtre collatéral, Marc Antoine Gemy (1773-1841), valeureux grognard de Napoléon qui, après avoir fait pratiquement toutes les campagnes napoléoniennes, a fini comme capitaine et avait été lui aussi décoré de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII (25 mai 1804), que je suis tombé sur le dossier de Pierre Gemy aîné.

De Pierre Gemy, « le grand-père », on en parlait peu et avec grand respect, du temps de ma grand-mère Mathilde et de mes cinq tantes, « les sœurs Gemy » (Marthe, Germaine, Marie dite « Mimi » épouse Brunet, Jeanne, Agnès épouse Vitry). On nous expliquait, sur un ton très confidentiel, que nous étions issus d'une longue lignée de menuisiers venus d'Irlande et que dans l'atelier du « grand-père », il y avait plus de cent ouvriers. On nous précisait qu'il avait participé à l'édification des principaux monuments de Marseille au XIX^{ème} siècle. Je me souviens également d'une réflexion qui revenait souvent chaque fois qu'on annonçait une nomination à la Légion d'honneur : « Oh ! Aujourd'hui, on la donne à n'importe qui ! ». Ce n'est que bien plus tard que j'ai pu comprendre la signification de cette remarque et tout ce qu'elle sous-entendait.

En lisant le dossier de la Légion d'honneur de Pierre Gemy, on a effectivement un éclairage assez édifiant sur sa vie et tous ses mérites. C'est en 1896, qu'à son insu, ses ouvriers ont déposé un dossier pour l'obtention de cette décoration et n'ont eu gain de cause qu'en 1900. La demande a été déposée le 13 février 1896 auprès du Préfet des Bouches-du-Rhône et fut rédigée par A. Boet, contremaître des ateliers Gemy, 22 boulevard National. En introduction, A. Boet ne demande pas moins que le gouvernement « fasse un acte de haute et démocratique justice » pour récompenser tous les mérites de son patron qu'il considère comme un « second père ».



En-tête de lettre de la société

Travaux de menuiserie

Suit une liste des « remarquables » travaux de menuiserie décorative et de bâtiments exécutés tant à Marseille qu'à Alger et en Grèce. Dans la rubrique « Motifs de la présentation », on peut lire :

« En 1870, année néfaste pour le bâtiment, afin de ne pas laisser les ouvriers sans travail, il obtient de haute lutte auprès des services du génie de l'armée la construction de baraquements de sa conception ; en 1872, il met au point et brevète « le mégagraphe », planche verticale articulée pour dessiner sans fatigue en grande dimension et pour travaux de démonstration. »

Cet appareil a été couronné à Paris par la « Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale » et un exemplaire en grandeur réduite est exposé au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris ; Sur la brochure explicative, parmi les nombreuses références d'utilisateurs, on peut mentionner :

- Direction des travaux de Paris « service des promenades »
- Préfecture de la Seine « reconstruction de l'hôtel de ville »
- Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts
- Ministère des Cultes - Nouvelle Cathédrale de Marseille
- M. Toudoire, architecte du PLM
- M. Troump, architecte d'Athènes
- et autres références en Suisse, en Allemagne, au Brésil...

En 1887, fondation d'un prix à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille. Ce prix est affecté spécialement à la création d'un cours sur l'art du trait, ou géométrie descriptive appliquée à la menuiserie.

Sur proposition de Jules Charles-Roux (député et célèbre industriel marseillais), ce prix lui a valu les remerciements du conseil municipal de la ville de Marseille lors de sa séance extraordinaire du 31 octobre 1887. On fait également mention de la fondation des ateliers Gemy en 1798 à Marseille par son grand-père à la rue Sénac.

Si on remonte plus loin, on retrouve cette ancienne famille de menuisiers en 1723 à Argentan en Normandie (Orne). A ce propos, on peut mentionner qu'il a envoyé sur place un peintre provençal, H. Dauphin, peindre l'atelier de ses aïeux. Ce tableau touchant, plein de naïveté, nous permet d'admirer le beau clocher de l'église Saint-Germain d'Argentan et évidemment le modeste atelier d'époque qui se trouvait rue des Moulins.

Outre ce tableau du berceau familial, il a fait réaliser une biographie et le relevé de tous les faits d'armes de son aïeul, « Gemy Marc Antoine, Capitaine, Chevalier de la Légion d'honneur, né le 25 janvier 1773 à Argentan (Orne), engagé volontaire dans le bataillon de son département le 20 septembre 1791 ». Ce relevé, d'une calligraphie parfaite, fait sur un carton en forme de médaille et encadré, est un extrait du Registre de la Chancellerie de la Légion d'Honneur à Paris qu'il a fallu aller faire sur place alors qu'aujourd'hui d'un clic on peut l'obtenir sur Internet !

Réalisations à Cassis

Un autre de ses mérites qu'on ne mentionne pas dans ce dossier, mais qui pour nous, vieux « marseillo-cassidain », a son importance, est qu'il a récupéré le porche de l'ancienne église Saint-Michel et Saint-Henri de Cassis. Depuis 1867, année de l'inauguration de la nouvelle église, l'ancienne était restée en état de ruine. Etant voué à partir à la décharge ou être utilisé comme remblais, il fit démonter pierre à pierre le porche et le reconstruisit à l'identique dans sa campagne « Les Lauriers » à Saint-Jérôme, banlieue de Marseille.

Il y resta jusqu'en 1936, année où ma grand-mère vendit cette propriété. Soucieuse de préserver ce patrimoine, elle l'a fait transférer dans la campagne de leur cousin Valette à Sainte-Marthe. A leur tour, ils le donèrent au Musée du Terroir Marseillais de Château-Gombert.

Actuellement, on peut voir ce porche à l'entrée d'un nouveau bâtiment consacré aux arts religieux. Beaucoup moins encombrante, la croix en métal repoussé des pénitents noirs ou blancs (?) de Cassis est parvenue jusqu'à moi et a pris toute sa place dans mon appartement.

Autre monument laissé par ce « grand-père » : sa maison neuve du quai Barrau à Cassis qui intrigue par son style « normand » et surprend au milieu des autres modestes maisons de pêcheurs. En fait cette maison est le reflet de sa personnalité : amoureux des belles choses et proche des gens, il aurait pu se faire construire une villa sur un vaste terrain à l'extérieur du village. Non ! Il a préféré s'installer au cœur du village, près des gens qu'il aimait et fréquentait depuis toujours.

Effectivement si on revient sur la genèse de cette maison, ce n'est pas une résidence secondaire que l'on s'offre à la quarantaine florissante et encore moins le « château en Espagne » une fois fortune faite. Bien loin de là, c'est à plus de soixante-dix ans, âge très vénérable pour l'époque, qu'il décida de cette construction. C'est donc une résidence de retraite qu'il s'est fait édifier après une vie professionnelle et familiale bien remplie.

Mais au-delà de tout cela, c'est aussi un hommage au village de Cassis qu'il avait connu dans son enfance, si pauvre et si courageux. Lui qui, par son métier, avait toujours côtoyé le luxe et le monumental, se devait d'offrir à sa ville de cœur un bâtiment remarquable.

Il faut dire que sa mère, Marie Philip (1808-1843), était cassidaine ; il a donc été orphelin très jeune, à l'âge de 14 ans. Il continua à venir fréquemment à Cassis (voir la centaine de photos vérascope de son fils Frédéric). Il avait sans doute hérité de sa mère une ancienne maison rue Cendrillon. Mais par commodité et confort, il louait à l'année un appartement à la maison Lieutaud qui n'était pas un hôtel à l'époque, mais plutôt une pension de famille.

Sa maison ayant été inaugurée en février 1905. Je suppose que c'est dans les années 1900 qu'il prit la décision de cette construction. Comme on peut le voir sur d'anciennes photos, à l'emplacement de sa future maison se trouvait un hangar qui devait servir de remise pour les pêcheurs.

C'est donc en parfait accord avec les édiles de la mairie de Cassis, M. Rostand ou M. Saint-Yves, qu'il obtint l'autorisation de démolir ce bâtiment et en contrepartie il allait construire une belle demeure qui embellirait le port encerclé par ces modestes et monotones maisons de pêcheurs à deux fenêtres sur deux ou trois étages.

Il fit cependant une concession aux édiles en installant au premier étage un modeste et symbolique bureau des douanes.

La construction a dû être rondement menée. En effet, j'ai une photo de 1904 où l'on voit l'emplacement vide où doit être édifié cette maison où il emménagea le 2 janvier 1905. Il est certain qu'après plus de cinquante ans dans les métiers du bâtiment, il connaissait parfaitement la maîtrise d'ouvrage.



Maison Gemy à Cassis (1904)

Sous son aspect imposant, cette maison reste de dimensions modestes (environ 15m x 8m), soit 120 m² au sol, deux étages de cinq fenêtres sur remises. Il n'occupait que le premier étage bien protégé du soleil couchant par un balcon garni de lambrequins en bois.

Le deuxième étage ne comportait que des chambres pour les gens de passage. Il a bien pris soin de laisser une pierre portant l'inscription « Pierre Gemy aîné 1904 » qui se trouve à l'angle gauche de la corniche du premier étage.

Sur une esquisse d'architecte on voit une façade avec un clocheton en son milieu. Heureusement ce projet ne fut pas retenu. Pour essayer d'intégrer cette maison dans son environnement très austère de l'époque, il fit peindre en bordure de toiture un filet avec des poissons.

Dans ses projets, elle était destinée à n'accueillir que lui-même et son épouse qui malheureusement décéda le 30 juin 1903. En réalité, il y résida seul jusqu'à son décès, le 3 mai 1908, soit à peine plus de trois ans après sa construction.

Décès et obsèques

A propos du décès et des obsèques de ce personnage, je laisse la plume à son fils aîné, Frédéric, qui, dans un carnet où il notait tous les faits marquants de la famille, a très bien décrit le déroulement des événements.

- Mercredi 29 avril 1908 : je pars le matin avec Pierre (mon fils aîné de 12 ans) qui retourne à Bordighera son collège après les vacances de Pâques. Je m'arrête à Nice pour voir du bois de noyer et le soir je vais chez mon oncle Antony. Une dépêche d'Emilie (ma sœur aînée) me dit de m'arrêter à Cassis en rentrant à Marseille pour voir papa. Je prends le soir le train à 10h 40.
- Jeudi 30 avril, j'arrive le matin à 3h à Marseille, j'en repars à 7h pour Cassis où je trouve papa bien souffrant ; les poumons et le cœur sont pris. J'appelle en consultation les docteurs Issac et Trascon de Marseille. Ils arrivent l'après-midi, conduits en automobile par mon cousin Prosper. Ils disent que l'état de papa est désespéré. Je suis auprès de papa avec Émile (mon frère cadet) et Joséphine (ma sœur, épouse Nalin). Le soir papa est au plus mal et nous le faisons administrer et j'envoie une voiture à 9h (il n'y a plus de train) prendre à Marseille mes sœurs absentes.
- Vendredi 1er mai, Noëlie-Etienne Nalin et Joseph Pradon arrivent avec la voiture. Papa les reconnaît très bien. L'après-midi arrive Henri Valette qui est soldat à Toulon et mon oncle Antony de Nice. La nuit est mauvaise.



Pierre GEMY en 1867 (38 ans)

- Samedi 2 mai, la maladie fait de rapides progrès et papa est au plus mal. M. et Mme Valette viennent le voir dans la journée. Il les reconnaît très bien, bien que n'ouvrant déjà plus les yeux.
- Dimanche 3 mai, le matin à 2h, papa commence son agonie qui durera jusqu'au soir. L'oncle Laurent vient enfin voir son frère. A 11h 30, papa rendra son dernier soupir. Avec Joseph Rougier, Paul Vivares, Etienne Nalin, Gabrielle Rouque, Fanie Capian, nous procédons à la toilette sans l'habiller.
- Lundi 4 mai, nous sommes tous réunis à Cassis, sauf mes beaux-frères qui sont retournés à Marseille pour les formalités des funérailles. Le soir, avec Emile et mes beaux-frères, nous mettons papa dans son cercueil.

Fin de la 1^{re} partie.

YAHOO! GROUPES
FRANCE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre forum Yahoo pour partager et progresser dans votre généalogie :

<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/c-g-m-p/info>

La vie d'autrefois

Quand on frappait monnaie à Aix-en-Provence et Marseille : Une lutte d'influence

Christian Prou-Gaillard¹ (AG13)

Il est assez difficile de donner la date de l'apparition d'un atelier monétaire à Aix.

Ambroise Roux-Alphéran² notait que dès l'an 1467 «des lettres patentes du bon roi René portent que dans cette ville seulement on travaillera à la fabrication des espèces d'or et d'argent, et que les ouvriers se présenteront à la Cour ordinaire d'Aix pour prêter serment de fidélité».

Des pièces d'or, d'argent et de bronze, l'Hôtel des Monnaies devait en frapper régulièrement à partir de cette date et jusqu'en 1786, date de la fermeture définitive. Ce furent donc près de quatre cents ans de labour, sans autres péripéties que celles relatives aux différents transferts de l'Hôtel dans l'enceinte de la ville.

À l'origine, l'Hôtel de la Monnaie était installé rue des Cordeliers. Puis, à partir du milieu du XVI^e siècle, il s'établissait rue de la Haute-Tannerie, actuellement rue des Magnans. Enfin, on l'installa rue du Cheval-Blanc, laquelle prit alors le nom de rue de la Monnaie (actuellement rue Frédéric-Mistral).

Écoutons à ce sujet Roux-Alphéran :

« En 1695, Pierre Cardin Le Bret, premier président au Parlement et intendant de Provence, agissant au nom du roi, et Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, convinrent de placer cet hôtel dans la rue du Cheval Blanc, au quartier d'Orbitelle, et dans la maison d'un nommé Bouchard, relevant de la direction de l'archevêque. C'est là qu'il a subsisté jusqu'à sa suppression en 1786. Les bâtiments furent vendus alors à Joseph Philippe Bonnet de la Baume, conseiller au Parlement, qui, les ayant fait abattre fit construire sur leur emplacement le superbe hôtel » que l'on peut voir actuellement encore à l'angle de la rue Frédéric Mistral et de la rue Goyrand. »

Un directeur concerné

Jean-Baptiste Casimir Prou-Gaillard était né à Guiche, province du Labourd (actuellement département

des Pyrénées-Atlantiques) le 10 juillet 1727 et décédé à Marseille, le 6 frimaire An VII (26 novembre 1798).

Pensionné en 1779 comme premier commis des finances des parties casuelles³, il s'établit à Aix en qualité d'avocat au Parlement. Il fut nommé directeur de l'atelier monétaire, le 1^{er} mai 1782, sur l'acquisition qu'il fit de cet office de son prédécesseur Bernard Bernard.

La querelle Aix-Marseille

C'est donc à Jean-Baptiste Prou-Gaillard qu'il appartient de régler le différend qui devait opposer la ville d'Aix et celle de Marseille relativement au transfert dans cette dernière de l'unique atelier monétaire de Provence.

L'historien des Rues d'Aix note qu'en effet « plusieurs fois la ville de Marseille avait fait des tentatives pour attirer dans ses murs la fabrication de la monnaie. Ses prétentions avaient constamment échouées devant les privilèges de la ville d'Aix et les réclamations de la Provence ; mais elle finit par obtenir, deux ans après, que l'hôtel de la fabrication serait transféré à Marseille et la juridiction conservée à Aix ».

Cependant ce transfert ne se fit pas sans bruit. Comprenant le danger que représentait ce précédent pour les anciens privilèges du pays d'Aix, ainsi d'ailleurs que pour sa vie économique, Joseph-Jérôme Siméon, assesseur d'Aix et procureur du pays de Provence, tenta de s'opposer à ce transfert.

Ultime résistance de Siméon

C'est ainsi que, le 5 décembre 1784, celui-ci prononça devant l'Assemblée des communautés du pays de Provence, convoquée à Lambesc, une fort belle plaidoirie dont voici quelques extraits :

« L'hôtel des monnaies est établi à Aix comme tous les autres tribunaux souverains du pays, comme toutes les institutions utiles, le Parlement, la Cour

¹ Texte revu et augmenté à partir d'un article publiée dans *La Provence Libérée* du 27 novembre 1965 par l'auteur sous le titre : « Quand on frappait monnaie à Aix ».

² Roux-Alphéran Ambroise, *Les rues d'Aix*, 1846.

³ Caisse créée en 1522 destinée à rassembler les revenus provenant de la vente des offices. Selon la définition de l'Académie française donné en 1762 « ils s'agissait de droits qui revenaient au Roi pour les charges de judicature ou de finance quand elles changent de titulaire » (La-définition.fr).

des comptes, aides et finances, le bureau des trésoriers de France, l'université...

Elle ne peut pas perdre l'hôtel et la juridiction des monnaies, que ses droits et sa possession touchant la séance des autres corps ne soient entachés. Dès lors, le moindre prétexte d'utilité générale, et il est aisé d'en supposer, lui enlèvera, après l'hôtel des Monnaies, quelque autre établissement. L'exemple sera donné et des privilèges déjà enfreints ne seront plus que d'inutiles garants.

La ville d'Aix ne se soutient que par les corps qui y sont établis. À la monnaie sont attachés plusieurs offices qui constituent l'état, la fortune de plusieurs familles. Elle donne lieu à un travail qui occupe divers artisans, qui procure un profit précieux dans une ville où les ressources sont si modiques. Marseille nous enlève, par sa position et sa célébrité, tout le commerce que nous pourrions faire ; qu'elle nous laisse au moins les établissements qui n'en sont qu'un faible dédommagement. Sans doute, il serait plus commode à quelques-uns de ses habitants de trouver à leurs portes toutes les institutions auxquelles l'état de société à force de recourir, ils voudraient bien ne pas venir plaider à Aix comme ils voudraient ne pas venir y changer leurs espèces étrangères d'or et d'argent ».

Ici Siméon pose un problème crucial encore à notre époque, et peut-être, plus que jamais :

« Mais faut-il tout accumuler dans une même ville ? Si elle a tous les avantages, elle ruinera ses voisins. On a dit que les grandes villes sont les tombeaux des campagnes ; elles le sont bien plus encore des petites villes. »

Comment résoudre la question ?

« Il est des principes d'une bonne administration de retenir dans celles-ci tout ce qui peut y fixer les habitants, y rappeler même une partie des richesses et de la population que les grandes villes absorbent. Le moyen est simple : c'est de multiplier, au moins de ne pas détruire, les rapports qui forcent les villes du premier ordre à recourir à celle du second... »

Cette forte plaidoirie, l'assemblée d'Aix la termine en lançant un cri d'alarme qui vaut encore pour cette ville après deux siècles :

« La ville d'Aix n'existe que par le produit de ses impositions sur les consommations. Tout ce qui diminue ses impositions la ruine. Tout ce qui lui enlève les établissements dont elle jouit, lui ôtera le concours des personnes qu'ils y attirent, lui fera per-

dre une partie des citoyens que les charges ou les offices lui donnent ou lui concèdent »⁴.

Il est fort intéressant de noter que la plupart des arguments invoqués par Siméon pourraient fort bien convenir à tous ceux qui désirent et défendent le maintien, de nos jours, de la Cour d'Appel et des Facultés dans notre ville.

La fin d'un privilège

Mais, en dépit de si belles remontrances, le transfert fut ordonné par un édit du 23 août 1786. Comme l'on trouve toujours des apparences de raisons pour justifier des mesures par ailleurs, très contestables, l'édit prit prétexte de considérations techniques pour valider cette décision :

« l'état de dépérissement des bâtiments et laboratoires de la Monnaie d'Aix nous ayant porté à en ordonner la suppression, en conservant seulement les offices nécessaires pour continuer dans la même ville l'exercice de la juridiction, nous nous sommes déterminés à établir un hôtel de Monnaies à Marseille. Cette ville étant, par sa situation et ses relations avec le plus grand nombre de nations étrangères, l'entrepôt d'une quantité considérable de ces matières et de tout le commerce de la France, la fabrication des monnaies y sera placée plus avantageusement que partout ailleurs ».

Ainsi, ce jour-là, le progrès technique et les nécessités dites impératives de la productivité privaient Aix d'un établissement hérité du bon vieux roi René. Ce fut le début d'une longue série d'atteintes aux anciens privilèges qui avaient fait Aix capitale.

Seule restait à Aix la juridiction des monnaies.

La fin d'une institution

Lors du transfert à Marseille Jean-Baptiste Prou-Gaillard fut maintenu à la tête du nouvel hôtel par décision du contrôleur général des finances en date du 8 avril 1786. Il y conserva comme différent celui dont il usait à Aix, une étoile à cinq rais.

Lors du mouvement fédéraliste, il fut destitué et remplacé le 29 décembre 1791 mais la ville de Marseille étant rentrée dans l'obéissance à la Convention, il reprit possession de sa fonction et la conserva jusqu'à la fermeture de l'atelier par la loi du 26 pluviôse an II (14 février 1794).

Resté titulaire de son emploi à cette date, il fut remplacé lors du projet de réouverture par son fils Cyprien nommé le 3 complémentaire an VII (30 octobre 1798)⁵. ■

⁴ Abrégé du cahier des délibérations de l'assemblée générale des communautés du pays de Provence, convoquées à Lambesc, au 5 décembre 1784, etc., page 120 et suiv.

⁵ Henri Rolland, Histoire de l'Hôtel des Monnaies de Marseille à la fin de l'Ancien régime (1786-1791) in *Courrier Numismatique* XXXVIII Paris 1934.

Quelle Histoire !!!

(Trouvé sur les minutes de Me Lagier à Die sous la cote 2E5218) - Communiqué par le CGDP

« L'an 1727 et le 15ème jour de janvier après midi par devant moi notaire royal de la ville de Dye et en la présence des témoins soussignés a comparu :

Me Antoine Masseneuf, prêtre et curé de Piegros lequel en la présence de Mre Modeste Devantes vicaire général et official de Mgr l'Evêque de Dye, chanoine théologal en la cathédrale de cette ville et au moyen du serment que ledit Masseneuf a présentement prêté entre les mains de mondit Sgr F.... official métant la main à la poitrine à la manière des ecclésiastiques a déclaré que noble Esprit de Sanglier, originaire de Vemoux en Vivarest, arriva à Piegros environ le 13 octobre de l'année 1719, portant en croupe une Delle la traduisant dans son domaine qu'il a au mandement dudit Piegros appelée «Brunei» ce qui obligea ledit Masseneuf curé de s'en aller à la grange en qualité de pasteur, pour s'informer de quoi il était question, il découvrit d'abord que c'était une fille enseinte et fort avancée, ce qui détermina ledit curé de tirer à part ledit Sieur de Sanglier et de le prier de lui expliquer ce que s'était.

Mais alors ledit Sieur de Sanglier lui dit qu'il eût le malheur ou plutôt le bonheur d'aimer cette fille qui appartenait à Monsieur de Montel de Banaux une des plus illustres familles du Vivarest, qu'il l'avait débauchée et enlevée d'un couvent où elle était en pension, qu'elle aurait 25 000 écus de dot qu'il le prierait dans peu de temps, non seulement de s'entremettre pour ménager son pardon auprès des parents de la fille, mais encore engager le père et la mère de la lui accorder en mariage, qu'il le priait au surplus qu'elle sa couchera dans sa grange que ses rentiers en prendrait soin et qu'un jour, le père et la mère de cette fille lui sauraient bon gré des bonnes manières qu'il aurait pour leur fille, sur quoi ledit curé répondit qu'il fallait bien que cette fille sa coucha quelque part, qu'il consentait que ses rentiers en prissent soin à condition qu'il n'habiterait pas avec elle et qu'il se retirait chez lui, ce qu'il fit dans peu de jours après avoir chargé lesdits rentiers de lui verser du temps des couches de cette Delle qu'il viendrait pour faire baptiser son enfant, si bien que sur l'avis qu'il en reçut ledit Sieur de Sanglier se rendit à Piegros ;

Mais il faut observer que la veille de la Noël, de la même année 1719, ledit Sieur Masseneuf,

curé, après que cette Delle n'était pas telle que ledit Sieur de Sanglier lui avait assuré qu'on disait être la femme d'un nommé Collomb faisant des bas au métier, à la Voûte, que c'était la concubine du dit Sieur de Sanglier depuis 2 ou 3 ans, et qu'elle s'appellait Suzanne Coste, près de Boire en Vivaretz. Ce qui surprit fort le Sieur Masseneuf qui crut devoir dissimuler son ressentiment jusqu'à ce que le baptême fut fait.

L'enfant vint au monde le même jour, veille de la Noël et fut baptisé, une des 3 fêtes duquel jour ils n'ont pas bien le mot —, si bien que ledit Sieur de Sanglier assista aux couches de cette fille fit baptiser un enfant mâle qu'il fit présenter aux fonds baptismaux par François Condé son rentier et par Louise Silvestre sa rentière, auquel baptême il assista une heure après midi, répondit pour père en présence de plusieurs personnes voulut qu'on lui donnât le nom d'Esprit qui était le sien propre et le mit en nourrice chez Pierre Silvestre après avoir signé le registre avec François Condé son rentier et parrain de l'enfant, niant pourtant qu'elle fut la femme d'autrui, après quoi ledit Sieur curé pria ledit Sieur de Sanglier de quitter sa paroisse avec sa créature d'abord qu'elle serait remise et en effet il la vint prendre et la ramena chez lui où elle est encore, depuis le temps ledit Sieur de Sanglier à toujours nourrit et entretenu son batard qui a resté dans sa grange depuis le temps qu'il a été sevré.

Il faut encore observer que M. le chevalier de Sanglier son père, capitaine de cavalerie au régiment de Monchy arrivant de l'armée et apprenant la conduite dérangée de son frère avec douleur vint environ la Noël de l'année dernière dans la grange de son dit frère appelée « Brunei » trouva ce batard si beau et si bien fait que si son frère l'abandonnait il le ferait élever lui même et pour cet effet pria ledit Sieur Masseneuf de lui en expédier un extrait baptistaire seulement en papier simple, mais l'ayant présenté à l'Evêché pour être visé, il fut rejeté ce qui obligea ledit Sieur chevalier de Sanglier de revenir à la charge avec du papier timbré et ayant reçu de nouveau son extrait, en fit légaliser à Crest par M. Boyer grand vicaire du diocèse.

C'est pourquoi ledit Sieur Masseneuf déclaré pour la décharge de sa conscience et sûreté du public que foy doit être ajoutée au susdit extrait baptistaire qu'il a délivré tant en jugement que de hors,

comme contenant vérité dont il offre la preuve aux dépens de qu'il appartiendra déclarant en outre ledit Sieur Masseneuf que ledit Esprit de Sanglier est venu le 15 ou le 16 octobre dernier incognito avec sa créature dans la grange audit Piegros, descendit 2 jours après dans la maison dudit curé, ayant sans doute averti l'absence dudit curé pour venir à ses fins sous prétexte de visite, lequel curé se trouva alors à faire l'enterrement de Marguerite Cherlez à la Clastre à une petite lieue de là.

Ledit Sieur de Sanglier ne trouvant que la servante dudit curé, entra dans sa chambre ou à son cabinet, feignant de s'ennuyer et de vouloir s'amuser à la lecture de quelques livres mais bien loin de s'attarder à lire des livres, il y a lieu de présumer qu'il s'attacha à feuilleter les registres ainsi que la servante a déclaré quelques jours après audit curé, avait vu les registres entre ses mains et qu'il enleva alors le feuillet qui contenait le baptistaire de son fils naturel, déclare en outre que ledit Sieur de Sanglier lui fit le 19 octobre, des menaces et des propositions téméraires avec violence, venant de Crest, monta dans la dite chambre dudit curé et lui dit d'un ton résolu et menaçant qu'il fallait qu'il lui donne une déclaration comme s'il n'avait jamais baptisé aucun enfant en son nom, à quoi ledit curé répondit qu'il ne ferait pas une fausseté pour tous les biens du monde et qu'il était fort surpris qu'il osât faire une telle proposition à un homme de son expérience, et de sa probité, et voyant qu'il prenait

le parti des menaces, ledit curé sortit vite de sa chambre et appela son valet et sa servante à son secours, ce qui obligea ledit sieur de Sanglier de se retirer dans sa grange sur la nuit, dès qu'il y fut arrivé, il prit ses pistolets et à son rentier et à sa rentière s'ils n'allaient point chercher ce qu'il désirait dudit curé qu'il les tuerait et le sieur curé aussi, si bien que lesdits rentier et rentière fort épouvantés prirent le parti de la fuite et arrivèrent dans la maison dudit sieur curé entre les 10 et 11 du soir en versant des larmes, disant à M. le curé nous sommes tous perdus si vous ne faites ce que notre maître désire, mais trouvant toujours la même fermeté, ils prièrent ledit curé de leur expédier demain, un extrait baptistaire sur papier simple ce qui pourrait arrêter la fureur de leur maître et faire voir que ils avaient fait leur diligence à quoi ledit sieur curé que volontiers, mais alors il leur dit pour la sûreté de leur personne qu'il ne pouvait le trouver et en effet il n'aurait pu le trouver puisqu'il était enlevé, ce que ledit curé ignorant alors et ce dont il ne s'avisait que deux jours après de laquelle déclaration, ledit sieur Masseneuf a requis actes à M sieur Le-grand vicaire et moi notaire qui ont été octroyés et iceux cités et publiés et récités audit Dye, étude de moi, notaire aux présences de François Lagier fils à moi notaire et de Charles Chabanas, cordonnier habitants de cette ville.

Témoins requis et signés avec ledit Masseneuf et mondit sieur Devantes. »

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : louis.beguoin@wanadoo.fr
et François Gennet : francois.gennet@outlook.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà.

Qui est propriétaire de l'Eglise de Ballons ?

On les péripéties qui ont suivi la construction de l'église - Jean-Paul Métailler (CGDP)

Quand on quitte Laragne-Montéglin (Hautes Alpes) et que l'on suit la magnifique route des Gorges de la Méouge, on rejoint bientôt la Drôme. Un peu après la frontière entre les deux départements, du côté de la Drôme,

on trouve Lachau sur la gauche et Ballons sur la droite, un peu à l'écart de la route ; ensuite on atteint Séderon, le chef-lieu de canton. Le



Maire de Ballons a eu la gentillesse de m'adresser des feuillets résumant l'histoire de ce village : puis, au cours d'une visite à la mairie où j'ai été fort bien reçu, la secrétaire m'a fourni des documents complémentaires. Qu'ils en soient remerciés tous les deux.

Le présent texte est issu de ce qu'ils m'ont communiqué. J'ai volontairement supprimé les patronymes. Ballons est un village très ancien. Les premières traces qui ont été relevées datent de moins de cinq mille ans. Des fouilles ont été pratiquées en deux campagnes, en 1991 et 1993. De nombreux vestiges, hélas en morceaux, ont été récupérés, analysés, inventoriés et un rapport a été dressé ; le site qui a été étudié a révélé que le plateau de Treysclar a été occupé au moins jusque vers 900 avant notre ère. Ce qui suit est beaucoup plus récent.

Vers 1880, les habitants et le curé décidèrent de construire une église et un presbytère au nouveau village : c'est l'église actuelle. Les chrétiens de Ballons se cotisèrent, le bon curé alla chercher des aides à droite, à gauche et loin de la commune. Les habitants participèrent à la construction et l'inauguration eut lieu en 1881. Le curé décéda peu après. Le bruit courut que le prêtre aurait habité le bâtiment alors qu'il n'était pas encore sec, attrapant une mauvaise maladie qui lui fut fatale.

Une chose est sûre : le terrain de l'église et du presbytère était au nom du curé. Pourquoi ? Comment ? On ne sait pas. Lorsque les héritiers du bon curé se sont rendus compte que, étant propriétaires du terrain, ils étaient propriétaires de l'église et du presbytère, vingt ans de négociations débutèrent. Ils étaient tout à fait prêts à rétrocéder les bâtiments à la communauté, moyennant finances, évidemment. Nos chrétiens ballonnais, prudents, cessèrent d'entretenir, et l'ancienne église et la nouvelle, en attendant de voir où l'on devait faire porter les efforts. C'est ainsi que Ballons a failli se retrouver sans église.

Dans un rapport de la fin du XIX^{ème} siècle, le clergé signalait les deux églises quasiment en ruine. Une émeute eut lieu lors de la visite de l'envoyé de l'évêque. Des dames lui ont crié « Va au Diable » ; aussi le cher homme, outré par cet accueil, proposa à l'évêque de

priver les Ballonnais de curé, afin de les punir. Le différend fut réglé au début du XX^{ème} siècle, l'affaire remontant jusqu'à Paris.

La nouvelle église fut alors définitivement « mise en service » et l'église du vieux village fut vendue à des maçons démolisseurs pour en récupérer les pierres. Les extraits de la lettre ci-après montrent que l'affaire avait rapidement tourné au vinaigre entre les héritiers du défunt curé, d'une part, et le Maire et le nouveau curé, d'autre part !

Lettre à Me X, notaire à Séderon le 30 Xbre 1891

« Monsieur et confrère

Au nom des héritiers [du défunt curé de Ballons], je viens vous prier d'avoir l'obligeance de prévenir le maire de Ballons, que, s'il ne prend immédiatement, au nom de la Commune, l'engagement par acte régulier, de nous payer un loyer annuel de cent francs pour l'Eglise, nous allons la faire fermer, tout simplement, en attendant que nous trouvions un usage plus lucratif pour nous que par le passé.

Et le curé de Ballons, que nous allons le prier de déguerpir de gré ou de force s'il ne prend le même engagement pour une somme annuelle de cent francs en ce qui concerne la cure et ses dépendances. Tous les deux, en outre, que je vais les poursuivre en violation de propriété, car ils se sont installés dans notre propriété sans autorisation.

Je suis las du rôle d'imbécile que les habitants de Ballons font jouer à la famille de ma femme, et je suis décidé, pour en finir, à employer les moyens les plus énergiques, dussé-je faire écrouler ces deux bicoques pour ne plus en payer d'impôts et droits de succession. Comme les habitants, le Curé fait l'âne pour avoir du foin, car le 14 février 1891 il m'écrivait que le Maire n'attendait qu'une autorisation préfectorale pour nous faire des propositions d'acquisitions, propositions qui ne nous ont jamais été faites. Par ce système de temporisation, avec des motifs vrais ou faux, ils nous volent encore une année de location. Aussi, je vous le répète, je suis décidé à en finir d'une manière ou de l'autre. S'ils veulent l'acheter, nous sommes prêts à le vendre sinon qu'ils payent une location pour l'avenir et des indemnités pour le passé. Je ne crois pas qu'il y ait en France un pays où l'on ait le droit d'être logé pour l'amour de Dieu seulement.

Dès que vous aurez une réponse du Maire et du Curé ayez la bonté de me la communiquer, car je veux agir sans retard contre ces gens-là.

Recevez, Monsieur et Cher Confrère, l'expression de mes sentiments distingués. »

Signé : Y ancien notaire

Marseille et les Anglais pendant les guerres de la Révolution et du Premier Empire. - Correspondance des Marseillais détenus en Angleterre

Pierre Bianco(04)

Abréviations :

ACCM, Archives de la Chambre de commerce de Marseille

AD BdR, Archives départementales des Bouches-du-Rhône

AMM, Archives municipales de Marseille

Introduction

La présence anglaise aux abords de Marseille était déjà signalée à la fin du XVI^e siècle puisqu'on se plaignait alors¹ des « ravages commis en mer » par les corsaires britanniques. Au XVII^e siècle, les commerçants anglais fréquentaient le port de Marseille où ils négociaient harengs, blé, saumons d'Écosse, métaux, etc. En raison des tensions internationales au cours du XVIII^e siècle, la présence britannique à Marseille se fit donc plus rare, mise à part celle d'Irlandais catholiques que la Ville accueillit en 1756 et 1762 notamment². La présence anglaise en Méditerranée constitua au XVIII^e siècle et pendant tout le Premier Empire une menace permanente, non seulement pour les échanges maritimes que la France entretenait avec les autres pays, mais aussi pour la sécurité des populations côtières du sud de la France depuis le Roussillon jusqu'au comté de Nice, ainsi que de la Corse. En raison des bouleversements que connut la France pendant la période révolutionnaire, les attaques anglaises se firent plus sérieuses – on connaît bien les épisodes de l'occupation et du siège de Toulon, ainsi que ceux de l'éphémère royaume anglo-corse –. Elles se poursuivirent sous le Directoire et sous le Consulat, avec plus ou moins d'intensité. Sous le Premier Empire, surtout après l'instauration du blocus continental, la compétition se fit encore plus âpre et la côte provençale n'y échappa pas. Marseille devint même une des cibles favorites des attaques anglaises, et ce jusqu'à la fin du Premier Empire.

Si l'on s'intéresse plus souvent aux épisodes guerriers eux-mêmes, campagnes militaires, plans de batailles et déroulements de celles-ci, le sort des prisonniers capturés au cours des combats (sur terre comme sur mer), les conditions de leur détention et les relations qu'ils étaient en mesure d'entretenir avec leurs familles sont généralement beaucoup moins suivis dans les travaux historiques.

On trouve bien dans les archives des courriers émanant de prisonniers militaires ou civils, mais ce type de correspondance garde souvent un caractère plus ou moins « officiel » et reste assez formel, qu'il s'agisse de demandes de secours, ou de réclamations, ou bien de « Rôles » comptabilisant les nombres de prisonniers, leurs âges et leurs lieux d'origine. Il n'y a dans ce type de courrier aucune « intimité » et il est bien difficile, voire impossible, d'arriver à déceler par le biais de cette correspondance les sentiments qui animaient leurs auteurs. J'ai eu la chance de retrouver dans un carton d'archives³ une partie de la correspondance que des Marseillais et des Marseillaises adressèrent à des membres de leurs familles détenus en Angleterre à la suite des différents faits d'armes qui se déroulèrent en Méditerranée pendant les guerres du Premier Empire. Il s'agit d'une liasse de 58 lettres couvrant une période de six mois allant du 15 juillet 1809 au 16 janvier 1810, écrites par des mères, des pères, des épouses, quelquefois des amis, qui ne furent en fait jamais expédiées à leurs destinataires. Une note incluse dans le carton d'archives qui renferme ces lettres indique seulement qu'il s'agit d'un « *Paquet de lettres adressées à des prisonniers de guerre en Angleterre annoncé par lettre de la Chambre de commerce au Ministre de la Marine du 16 janvier 1810 et non envoyé à Paris.* » On ne donne aucune raison pour cet apparent « oubli ».

Je pense que les sentiments de ceux qui les écrivirent n'y sont point déguisés, ce qui confère à cette correspondance une réelle authenticité permettant d'approcher au plus près des préoccupations, des inquiétudes, mais aussi des marques d'affection de leurs auteurs pour ceux dont ils étaient séparés. Inquiétude, attente, espérance, souhait aussi de voir se terminer une bien trop longue période guerrière, transparaissent effectivement dans ces lettres, montrant en même temps la lassitude qui s'était glissée dans les esprits de ces Marseillais qui ne formulaient qu'un seul vœu – on le retrouve dans la plupart de leurs lettres – « *que la paix revienne enfin !* »

Mais avant de nous plonger dans l'intimité du cœur et de l'esprit que nous dévoile cette correspondance, il est bon de faire le point sur le contexte international et sur les menaces encourues par Marseille au cours de ces conflits, ainsi que sur l'attitude de ses habitants face aux attaques anglaises dans l'espace de temps qui couvre la période révolutionnaire et le Premier Empire.

¹AMM, HH 307.

²AMM, EE 127.

³ACCM, MR 46136.

La présence anglaise en Méditerranée. Marseille menacée

Les traités d'Utrecht et de Rastadt, en attribuant en 1713 à l'Angleterre l'île de Minorque et le rocher de Gibraltar, lui donnaient en même temps les clefs de la mer Méditerranée, ce qui lui permit de s'acheminer progressivement vers la suprématie maritime (en même temps que coloniale d'ailleurs). Pendant tout le XVIII^e siècle, on vit donc croiser en Méditerranée des bâtiments anglais, escadres, bateaux marchands, mais aussi corsaires. La correspondance que le consul de France à Gênes, François Coutlet⁴, adressa à la Chambre de commerce de Marseille⁵ parle en effet à plusieurs reprises de bâtiments saisis par les Anglais, de la venue de « vaisseaux de guerre anglais », tout en signalant que « les Anglais continuent leur piraterie le long de la côte avec plus de fureur que jamais », sans oublier de mentionner les nombreuses interceptions de bateaux se rendant à Marseille ou en partant.

La rivalité franco-anglaise connut une phase décisive au XVIII^e siècle, entre 1748 et 1763, c'est-à-dire pendant la période qui s'étend du traité d'Aix-la-Chapelle au traité de Paris. Cette rivalité résultait, initialement, en grande partie des ambitions coloniales des deux pays qui cherchaient à étendre leurs influences respectives dans les mêmes régions, l'Amérique du Nord et l'Inde, mais l'Angleterre regardait aussi vers l'Orient et cherchait à contrôler les routes y conduisant. Cette phase n'est en fait qu'un des épisodes d'une longue lutte plus ou moins ouverte, que l'écrivain anglais Robert Seeley a appelée la « Seconde guerre de Cent ans ». Cette lutte dura en réalité plus d'un siècle puisqu'elle commença en 1688 sous la règne de Louis XIV pour ne se terminer qu'en 1815 après Waterloo.

La rivalité était grande avec évidemment la France, mais aussi avec les états italiens, en même temps que se profilaient à l'horizon les tentatives d'intervention russes et que s'intensifiaient les pressions en direction de la Sublime Porte. Elle se poursuivit après le déclenchement de la Révolution française, de telle sorte que, de 1793 à 1815, l'Angleterre consacra toutes ses forces à lutter contre la France révolutionnaire et conquérante en conduisant ce que certains ont baptisé une « guerre d'extermination » selon la volonté de William Pitt, second du nom.

Après le déclenchement de la première coalition, et tout au long de la période allant jusqu'à la fin du Premier Empire, les Anglais appuyèrent une grande partie de leurs efforts de guerre sur leur flotte, notamment à

Après le déclenchement de la première coalition, et tout au long de la période allant jusqu'à la fin du Premier Empire, les Anglais appuyèrent une grande partie

de leurs efforts de guerre sur leur flotte, notamment à partir de 1798, année où l'amiral John Jervis, comte de Saint Vincent, organisa des croisières permanentes à courte distance des côtes, ainsi qu'un service de ravitaillement et une relève échelonnée. L'Angleterre ne perdit à cette époque qu'environ 3% de son effectif. En 1798, les Anglais avaient déjà capturé 743 corsaires et ils retenaient prisonniers à la même époque environ 22 000 marins. La même année, l'Angleterre mettait la main sur la Sicile et sur l'île de Minorque : la mer Méditerranée était devenue pratiquement anglaise. Les Anglais croisèrent alors sans relâche le long des côtes languedocienne, provençale et corse, cherchant à intercepter les navires partant de ses ports ou tentant d'y accéder : Marseille, premier port méditerranéen français, se trouva donc tout particulièrement impliqué dans cette surveillance et dans cette menace.

Les événements révolutionnaires en France, mais surtout l'entrée en guerre à partir du 1^{er} février 1793 des principaux états européens engagés dans la première coalition, accrurent de façon encore plus aiguë les menaces anglaises en direction du littoral méditerranéen français. Le 18 avril 1793, les « Administrateurs du district de Marseille » adressaient une lettre alarmante à la Municipalité de la ville⁶ dans laquelle ils écrivaient notamment :

« Nous sommes instruits, citoyens, qu'une escadre de vingt cinq vaisseaux anglais est entrée dans la Méditerranée et menace nos côtes ; cependant vous ne vous occupez point de mettre nos batteries dans un état de défense respectable... »

ce qui incita les autorités à dresser un « État des batteries et forts qui assurent la défense de Marseille ». D'ailleurs, un peu plus tard, Marseille fut déclarée « en état de siège », une situation dont on souhaitait le maintien car, écrivait-on⁷ :

« Marseille est une place frontière ; l'ennemi apprenant qu'elle est dépourvue de troupes peut tenter une attaque. »

En fait, la défense de Marseille et de sa rade comportait plusieurs faiblesses, et ce depuis le milieu du XVIII^e siècle, depuis l'époque de la guerre de la Succession d'Autriche qui s'acheva avec le traité d'Aix-la-Chapelle, alors que les menaces anglaises étaient déjà conséquentes. Pendant toute cette période, les autorités marseillaises s'inquiétèrent assez régulièrement de renforcer les défenses, mais avec assez peu de résultats. Dans un inventaire dressé les 17 et 18 juillet 1760⁸, en pleine guerre de Sept ans, par M. Teissière, « Inspecteur des batteries », on signalait les batteries suivantes (en partant du nord de la rade de Marseille et en se dirigeant vers le sud) :

⁴François Coutlet fut consul de France à Gênes de 1722 à 1756 avant de mourir à Casale Monferrato en 1757.

⁵ACCM, K 97-99.

⁶AMM 16 H 2a.

⁷AMM, 27 H 1.

⁸AMM, EE 44.

« La Corbière, Les Mortiers, Les Batteries dites des Canons ("droite" et "gauche"), Morthiane, La Pinede, Aren, Les Infirmeries, La Major, La Tête de More, Doumes, Le Cap Gros, Montredon ».

Qu'en était-il quelque trente ans plus tard ? Il existait bien un « État des postes désignés pour l'établissement de signaux et batteries, auxquels ils doivent être placés... »⁹ établi le 8 octobre 1792, qui comprenait les défenses suivantes (en partant toujours du nord de la rade et en se dirigeant vers le sud) :

« La Cordière, Moreplane, Aren, Cap Doume, Cap Gros, Cap d'Orléans, N.-D. de la Garde, Mouredon ».

À l'inventaire précédent, il faudrait rajouter le Fort Saint-Nicolas, le Fort Saint-Jean, le Fort de N.-D. de la Garde, les fortifications des îles du Frioul (If, Pomègue, Ratonneau). C'était d'ailleurs sur les côtes de l'île de Pomègue que stationnaient les bateaux en quarantaine avant de pouvoir pénétrer dans le port de Marseille. Cette île jouissait donc d'une certaine importance puisqu'on écrivait, dans un rapport daté du mois de janvier 1791¹⁰ :

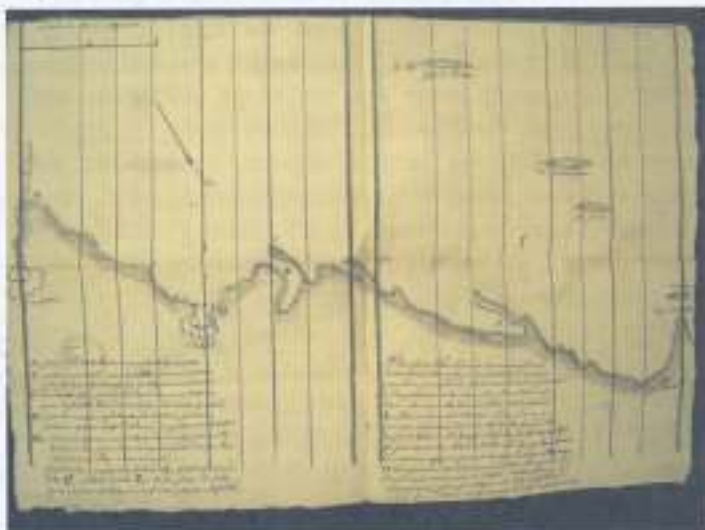
« Ce qu'il y a de plus remarquable, d'unique et de merveilleux à Marseille, c'est le Port de Pomègue, où se vont séquestrer tous les vaisseaux qui arrivent du Levant et des côtes de Barbarie... Elle est déserte... Il est défendu sous des peines rigoureuses à toute personne non en quarantaine d'y aborder... La nature y a ménagé diverses anses qui sont autant de mouillages différents et séparés... »

Nous verrons plus loin que ce site « remarquable » pour les bâtiments en quarantaine attira malheureusement la convoitise des Anglais...

Toutefois, cet ensemble était manifestement insuffisant puisque certaines des batteries qui existaient en 1763 avaient même disparu. Plusieurs d'entre elles avaient été en fait désarmées sur les ordres du duc de Choiseul, comme le montre un « État » dressé le 30 septembre 1763 par le « Garde des magasins d'artillerie de la Ville de Marseille »¹¹. Marseille et sa rade restaient donc vulnérables, d'autant plus que toute la côte sud (celle du massif des Calanques), particulièrement rocheuse, découpée et déserte, où il était facile de se mettre en embuscades, restait sans défenses. Le 29 avril 1793, on dépêcha les commandants Corréas et Barbier pour effectuer une « Vérification et surveillance des endroits où les vaisseaux ennemis peuvent mouiller et débarquer »¹². Les deux commandants constatèrent que la rade de Marseille offrait deux mouillages et deux points de débarquement, les uns au nord, les deux autres au sud.

Après une enquête détaillée, ils estimèrent que plusieurs batteries étaient insuffisamment équipées, que celle de La Major (à côté de la cathédrale), abandonnée depuis 1756, était en mauvais état, que le château d'If « manquait de tout, sauf de poudre », et que de plus la compagnie de canonnières qui s'y trouvait, comme la garnison d'ailleurs, souffraient d'« indiscipline » caractérisée, qu'enfin la petite redoute installée dans le massif des Calanques à Saint-Michel d'Eau Douce, sur une colline escarpée, était délabrée, et de plus inutile, puisqu'« en 1745, elle servit seulement à faire amener le pavillon à un brick anglais qui était mouillé en tête de [l'île de] Jarre ».

En raison de ces carences, surtout au sud de la ville et sur la portion de côte comprise entre Marseille et Cassis, le capitaine Roux, « Commissaire du Directoire exécutif près le canton de Cassis », proposa le 13 pluviôse an 7¹³ aux autorités militaires un projet de défense de ce secteur, projet qu'il reprit le 12 thermidor an 11¹⁴, preuve qu'on n'avait pas dû prendre en considération sa première proposition. Le capitaine Roux accompagnait son mémoire d'une carte à main levée sur laquelle il faisait figurer les



Projet pour la protection de la côte entre Marseille et La Ciotat présenté par le capitaine Roux le 13 pluviôse an 7 (AD BdR, L. 467).

emplacements où il serait souhaitable d'installer de nouvelles batteries.

Quant aux autres batteries signalées plus haut, elles furent, certes, améliorées, mais de façon ponctuelle comme le montre l'« Atlas de défense de Marseille » datant de 1818¹⁵, constitué de plans détaillés en couleurs accompagnés de commentaires. On constate qu'outre les batteries déjà en place, celle du cap Croisette, qui protégeait l'île Maire, avait été construite en 1811, que celle de l'île de Riou avait été agrandie en 1812 et que celle de La Mounine, qui « protège le mouillage de Riou et les abords des îles où l'ennemi peut se cacher », avait été consolidée en 1813.

⁹AD BdR, L. 467.

¹⁰AMM, DD 48.

¹¹AMM, EE 44.

¹²AMM, 16 H 2a.

¹³AD BdR, L. 467.

¹⁴ACCM, MR 46137.

¹⁵AD BdR, 2 J 4.

En 1793, à la suite des combats qui se déroulèrent contre les coalisés, la question du sort des prisonniers de guerre fut soulevée une première fois. On procéda à cette époque à des échanges, tel celui du 25 juillet 1793¹⁶ qui concernait 166 Anglais et 63 Espagnols capturés sur divers bâtiments. Le 21 août 1793, l'amiral Hood¹⁷ adressait une lettre¹⁸ empreinte d'une certaine humanité à « *The officer commanding at Marseille* », dans laquelle il écrivait notamment :

« *From my feelings for innocent individuals, suffering under the misfortune of the war, I have the honor to offer you French prisoners, which were in ships upon detached service when I disposed of a great number of others...* »

Il s'agissait effectivement de 59 prisonniers qui se trouvaient à bord du « bateau de Sa Majesté » Le Némésis. On peut être surpris par la grande courtoisie manifestée par l'amiral Hood, mais peut-être les Anglais se souvenaient-ils encore de l'attitude bienveillante dont avait fait preuve une douzaine d'années auparavant, le 2 octobre 1780, M. Pleville Lepelletier, « commandant la Marine à Marseille », à l'égard de « neuf prisonniers anglais provenant de la prise du capitaine Gassen », parmi lesquels se trouvaient deux officiers « à qui il a été accordé pour quelques jours la ville pour prison sur leur parole. »¹⁹

Les conflits en Méditerranée avec l'Angleterre s'exacerbèrent au moment de la campagne d'Égypte, d'autant plus que se posa alors le problème épineux de l'occupation de l'île de Malte prise par les Français le 10 juin 1798. La domination de cette île était une préoccupation majeure pour les Anglais car elle leur permettait d'avoir la haute main sur le contrôle de la route de l'Orient. Ils la récupérèrent le 25 septembre 1800, mais le sort de l'île de Malte fut l'objet par la suite de plusieurs discussions, son évacuation restant subordonnée à des conditions qui la rendaient bien peu probable.

La paix d'Amiens, signée le 25 mars 1803, fut rompue le 17 mai de la même année, à l'initiative des Anglais, pour des raisons tant commerciales (menaces résultant de la concurrence française et de la perte de marchés sur le continent) que politiques (volonté de maintenir la suprématie anglaise en Méditerranée). La guerre entrava considérablement le commerce anglais, certes, mais elle freina aussi le trafic de la France. À la rafle des vaisseaux marchands, Bonaparte riposta par le séquestre des biens ennemis et l'arrestation des sujets britanniques. De telles mesures n'étaient pas faites pour améliorer les relations entre

les deux pays, ni notamment le sort des détenus tant anglais que français. Les archives de la Chambre de commerce de Marseille²⁰ ont conservé une « *Pétition des capitaines marchands prisonniers de guerre à Malte à MM.*

les Députés de la Chambre de commerce » envoyée en messidor an 12, qui met en évidence les mauvaises conditions de détention de ces capitaines.

« *Pourquoi* » écrivent-ils « *n'aurions-nous pas droit au même traitement que reçoivent les capitaines marchands prisonniers en France ? Pourquoi sommes-nous entassés au nombre de 480 dans un vaisseau armé, rongés par la vermine et sans aucun moyen de pouvoir entretenir la propreté du corps qu'à grand frais ?* »

Leurs récriminations sont grandes contre le capitaine de vaisseau Schomberg qui leur faisait manger du « pain rongé par les vers » et qui les invectivait grossièrement, ainsi que contre un certain lieutenant Pringle qui

« *est un véritable archer digne d'un tel concierge de prison, [qui] frappe avec les pieds et les mains les prisonniers. Les autres, pris de vin, frappent arbitrairement et les mettent aux fers.* » Pire, « *pendant la nuit on ne peut satisfaire les besoins dont on est pressé se rendre à la poulaine qu'en passant par une petite écoutille auprès du grand mât... Un factionnaire particulier armé d'un sabre vous tient en arrêt jusques ce que votre tour arrive. La différence des langues occasionne presque journellement des traitements ultra arbitraires...* »

Le ministre de l'Intérieur répondit le 30 messidor an 12 à « *MM. de la Chambre de commerce de Marseille* »²¹ que :

« *le gouvernement de négligera rien pour faire cesser les abus de pouvoir dont ils se plaignent et pour leur obtenir un traitement égal à celui qui est fait aux Anglais prisonniers de guerre en France.* »



Plan de la batterie de Carry figurant dans l'Atlas de défense de Marseille de 1818 (AD B&R, 2J 4).

¹⁶AMM, 33 H 33.

¹⁷Samuel, lord vicomte Hood, brillant amiral anglais, vint en Méditerranée en 1793 à la tête d'une importante flotte. Pendant longtemps, il croisa au large de Marseille et de Toulon sans se permettre de démonstrations trop hostiles. Après une brillante carrière, il termina sa vie à Bath, en 1816, âgé de 92 ans.

¹⁸AD B&R, L 464.

¹⁹AMM, EE 127.

²⁰ACCM, MR 46136.

²¹Ibid.

La période qui va de 1807 à 1811, fut marquée principalement en ce qui concerne les rapports entre la France et l'Angleterre, par le blocus continental qui constitua en fait une véritable guerre économique. Les Anglais déclarèrent les côtes françaises de l'Océan et de la mer du Nord en état de blocus le 16 mai 1806, ce à quoi Napoléon répondit par le décret de Berlin du 24 novembre 1806 qui plaçait les Îles Britanniques en état de blocus « sur mer comme sur terre ». Sans développer de façon exhaustive les conséquences d'une telle mesure, il faut souligner que le manque de certaines denrées coloniales comme le sucre et le café, l'arrêt de l'exportation de plusieurs produits agricoles comme le vin, le blé et le chanvre, dont le débouché principal était l'Angleterre, eurent des conséquences désastreuses du point de vue économique.

Le coût de la vie augmenta considérablement, la misère atteignit la population des côtes ; le port de Marseille fut totalement ruiné.

La ville fut placée en état de siège de 1806 à 1812 et les relations entre le maire de Marseille et les autorités militaires (en l'occurrence le général Dejean²², « commandant d'armes de la place de Marseille ») furent parfois assez tendues. Le général Dejean fut obligé d'exercer un contrôle sévère sur les hommes placés sous ses ordres, comme par exemple en mars 1806²³ à l'endroit de ceux qui quittaient leurs postes « le soir pour venir en ville trouver des filles » ou encore de cinq « Chasseurs du bataillon d'Orient » car :

« la conduite crapuleuse, et encore plus scandaleuse, que tiennent dans la ville les nègresses réfugiées d'Égypte, contribuent trop souvent à troubler la tranquillité particulière de la ville et influent fortement sur le dérèglement de plusieurs militaires de ce même bataillon des Chasseurs d'Orient... »

Les Anglais exerçaient un contrôle strict des côtes comme le montre une lettre émanant du « Commissaire Général de Police » adressée le 9 septembre 1808 au préfet des Bouches-du-Rhône²⁴, dans laquelle il est écrit :

« L'apparition journalière de vaisseaux anglais dans la rade de Marseille, leurs tentatives devenues successivement plus hardies, au point de s'être approchés hier au nombre de cinq gros bâtiments à très peu de distance du Château d'If,

« La possibilité de cerner ce fort par de nombreuses embarcations et d'intercepter toute communication avec la terre, d'empêcher par cette disposition l'arrivée de subsistance qu'on y porte journellement tant pour les prisonniers d'État que pour la troupe qui y est en détachement...

« ...Toutes ces considérations, Monsieur, ne me paraissent-elles pas de nature à inspirer des craintes sur leur objet, à exiger des mesures de prudence qui puissent en prévenir les effets ? »

En réalité, le blocus n'était pas suffisamment efficace car la contrebande était fort active, surtout dans les secteurs difficiles à surveiller. C'était le cas des côtes de Provence, et des environs de Marseille en particulier. À cela s'ajoutait l'espionnage – disons les « soupçons d'intelligence avec l'ennemi » – auquel se livraient certains Français²⁵. En voici un exemple.

Au mois de juillet 1813, on s'intéressait à un certain Fortuné Guirand, qui avait été débarqué par les Anglais aux environs de Martigues dans la nuit du 6 au 7 juin 1813. Il s'agissait d'un soldat du Premier Régiment de la Méditerranée qui avait déserté en 1811 pour se mettre au service de l'Angleterre. Sa présence aux environs de Marseille était jugée plus que suspecte.

Le harcèlement des côtes provençales par les Anglais s'intensifia au cours de la période 1810-1813. Ces derniers usaient de plusieurs tactiques pour préparer leurs attaques. Ils avaient mis notamment au point celle de la « bouteille à la mer » qui consistait à glisser un message à l'intérieur d'une bouteille et de repérer dans quelle direction la bouteille avait dérivé une fois celle-ci récupérée. Un de ces messages fut retrouvé à l'embouchure du Rhône en 1813²⁶. En voici la teneur (dont la traduction fut certifiée conforme le 5 octobre 1813) :

²² Jean-François-Aimé, comte Dejean, occupa plusieurs hautes fonctions. Il fut un militaire et un administrateur de talent.

²³ AMM, 27 H 3.

²⁴ AD BdR, 8 R 1.

²⁵ Ibid.

²⁶ AD BdR, 200 E 1030.



Plan de la batterie du Pharo figurant dans l'Atlas de défense de Marseille de 1818 (AD BdR, 2J 4).

« Ce qui flotte sur l'eau, vient de l'escadre anglaise, à l'ancre sur l'embouchure du Rhône, le 10 septembre 1813, avec les voiles disposées pour naviguer dans pareilles circonstances, et afin de déterminer la générale direction et circulation des vents, qui règnent le plus sur la Méditerranée dans cette saison, les courants étant connus et appréciés.

Qui que ce soit qui trouve ce papier rendra un service à la navigation, s'il veut bien instruire le commandant de l'escadre anglaise, quand et à quel endroit il aura été trouvé. »

Les îles du Frioul, qui permettaient de contrôler l'accès au port de Marseille, furent attaquées dans la nuit du 3 au 4 mai 1810, et plus spécialement l'île de Pomègues, l'intention des Anglais étant d'enlever les navires qui effectuaient leur quarantaine dans l'archipel avant d'être autorisés à pénétrer dans le port²⁷. L'île de Pomègues constituait en effet une pièce maîtresse pour la défense du port de Marseille mais constituait aussi un mouillage pour les bateaux soumis à la quarantaine. Dans un mémoire daté du mois de janvier 1791²⁸, on écrivait notamment :

« ce qu'il y a de plus remarquable, d'unique et de merveilleux à Marseille, c'est le Port de Pomègues, où se vont comme séquestre tous les vaisseaux qui arrivent du Levant et des côtes de Barbarie [...]. Elle est déserte [...], il est défendu sous des peines rigoureuses [par ordre du Roi de 1726, renouvelé en 1786] à toute personne non en quarantaine d'y aborder. Son port, qui est au centre de l'île, est uniquement réservé aux bâtiments qui doivent faire la quarantaine. La nature y a ménagé diverses anses qui sont autant de mouillages différents et séparés... »

Il était donc bien tentant pour les Anglais de s'y infiltrer.

Les frégates ennemies arrivèrent dans la soirée du 3 mai. On renforça la surveillance en installant des sentinelles sur les terrasses et sur le toit de la chapelle. Les chaloupes ennemies tentèrent d'accoster, tandis que deux embarcations ennemies s'approchaient d'un navire « grec ottoman » en quarantaine placé sous le commandement du capitaine Théodore Constantino. Celui-ci réussit à les repousser. Les Anglais enlevèrent cependant la batterie du côté du Frioul. Un officier anglais s'adressa alors aux défenseurs des îles en leur disant : « MM. les Français, le fort et la tour sont au pouvoir des Anglais. Le port est à moi, aussi rendez-vous ». Le feu fut aussitôt déclenché et il se poursuivit jusqu'au lever du jour. Les Anglais voyant le peu de succès de leur entreprise se ré-embarquèrent. On releva plusieurs blessés ainsi que quelques morts. On souligna le comportement héroïque du capitaine « grec ottoman » car lui et son équipage « ont culbuté les embarcations [anglaises] pendant une demi-heure ».

Les Anglais s'attaquèrent également aux petits ports voisins de Marseille, notamment La Ciotat à maintes reprises (1808, 1809, 1812) en essayant de prendre appui sur l'île Verte, Carry (où une batterie de surveillance avait été installée) afin de capturer des bateaux à l'ancre, sans compter les attaques surprises des bateaux marchands par des embarcations embusquées entre l'île Maire et le cap Croisette, au sud de la rade de Marseille. La pression sur le port de Marseille se poursuivit en 1813, comme le montre une lettre du « Général Préfet maritime à MM. les membres de la Chambre de commerce de Marseille » datée du 26 mars 1813²⁹, dans laquelle il est précisé que

« La saison approche où l'ennemi serre nos côtes de très près et de manière à gêner excessivement notre cabotage, il importe [donc] pour la sûreté de nos bâtiments qu'ils ne naviguent que sous escorte... »

Dans un courrier émanant du ministère des Manufactures et du Commerce adressé le 7 mai 1813 à la Chambre de commerce de Marseille³⁰, on peut lire le récit d'une attaque anglaise du port :

« Une division des forces anglaises en station dans le Midi bloque le port de Marseille... Une corvette s'avance jusque sous le canon du fort St Jean et elle enleva un bâtiment dont elle se fit suivre quand elle se retira... Les boulets de cette corvette [sont venus battre le fort], elles entrèrent dans le port et tombèrent sur le quai de Rive Neuve dans la terre dite des prud'hommes... »

Dans la nuit du 17 au 18 août 1813, le port de Cassis subit une descente anglaise au cours de laquelle 33 bateaux (balancelles, péniches, allèges, etc.) furent capturés ainsi que leurs cargaisons (roseaux, cuirs tannés, blé, etc.).

La domination de la mer par les Anglais est évidente lorsqu'on examine les chiffres concernant le nombre des prises ainsi que celui des prisonniers. Entre 1806 et 1815, la France et ses alliés perdirent 124 vaisseaux, 157 frégates, 288 autres bâtiments ; en 1806, il y avait 36 000 prisonniers français en Angleterre, il y en avait 120 000 en 1815, les gens de mer en ayant fourni la majeure partie. En ce qui concerne les Anglais, on a estimé à seulement 2½% la perte des navires sortis et entrés et à seulement 5% la diminution de leur marine marchande. On en a d'ailleurs conclu que les corsaires n'étaient pas en mesure de porter un coup sérieux au commerce ennemi, qui se faisait en fait par convois escortés. En définitive, maîtres de la mer, les Anglais réussirent à anéantir la marine marchande de la France ainsi que celle de ses alliés.

(à suivre)

Temps perdu ?

Marie-Christine Duval (CGAHP)

Pendant plusieurs décennies du 18^{ème} siècle, Monsieur le Curé J. Derbesy a rédigé avec application les actes de sa paroisse de Barcelonnette. Chaque paroissien a eu droit à un bel acte écrit de manière appliquée, bien détaillé et avec toute précision utile...un bel exemple.

Mais en ce début d'année 1748, il n'est pas satisfait et prend une résolution pour les années à venir. Cette initiative personnelle lui paraît assez importante pour sacrifier une page de son registre au papier si précieux, afin de nous l'expliquer.

Tout d'abord, pour la facilité de ses successeurs il prendra soin de marquer le commencement de chaque année par un gros chiffre. Ensuite il va tenir un répertoire dans un cahier annexe ! De sa propre initiative il va tenir une table des actes. La raison en est essentielle : ne plus perdre son temps quand il faut rechercher un acte dans les registres, cela est pénible et ennuyeux, non seulement pour celui qui cherche, mais aussi pour ceux qui le voient faire. On doit employer son temps plus sérieusement et à des choses plus utiles.

Mais, de son propre aveu, il a déjà essayé un registre annexe, erreur de sa part ! il l'a mené à trois colonnes et donc a gaspillé du papier puisque les trois colonnes n'ont pu finir en même temps. La prochaine table n'aura donc qu'une seule colonne pour baptêmes, mariages et mortuaires !

Que penserait Mr le Curé Derbesy de notre passion des vieux registres et de nos loisirs au Cercle, à Manosque Boulevard du Temps Perdu ??? Photographier, lire, échanger des pages et des pages de vieux registres, avec toujours autant de plaisir, pourrait-il l'imaginer ? Si vous avez encore un peu de temps, lisez sa petite note à la vue 243/610 des Archives Départementales des Alpes de Haute Provence, Barcelonnette 1748.



imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr

Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 grs

LIVRAISON GRATUITE

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Lyon, 2^e janvier1718 jusqu'à 1751 28. 26^{re}.

Le présent Algèbre Contient Les
 Baptêmes, mariages et mortuaires
 de la paroisse de Barcelonnette,
 depuis le premier janvier mille
 sept cent quatre-vingt avant,
 jusqu'au jour de la fin de mes
 fonctions de marguier le commencement
 de chaque année on y a été
 afin qu'on puisse trouver plus aisément
 ce qui on cherche, selon les copies qui
 on seront données par ceux qui seront
 obligés d'avoir recours au présent registre.
 pour plus grande aisance se fera un
 répertoire dans un livre séparé, afin que
 dans l'inslant on en verra les plus de son
 ordre, ce qu'on ne perde pas inutilement
 un temps, qu'on doit employer plus sérieusement
 que formerly, des heures entières, dans les
 registres d'une paroisse, temps perdu, moments
 inutiles et ennuyeux pour celui qui cherche
 ce pour ceux qui le voient faire.
 pour éviter l'inconvénient qui en arrive
 au registre précédant que le moins à trois
 colonnes qui n'ayant ni ne pouvant finir
 en même temps, il en reste plusieurs finies
 en blanc. L'ay jugé à propos, de mettre celui-ci
 et de le mettre à une seule colonne les Baptêmes
 mariages et mortuaires, par ce moyen il sera
 rempli jusqu'à la fin sans suite, ni papier
 superflus en blanc. 1718.

Personnages illustres

Une baronne à Maussane-les-Alpilles (13520)

Claudine Luciani (13)

Signalée par Félix Laffé dans son ouvrage sur Maussane¹, la baronne Béatrix de Jessé a vécu au "château Querry" de 1923 à 1940 environ.

Ce "château", nom donné par les maussanais à la maison bourgeoise construite vers 1900

par Jacques Querry, a été vendu par Philippe Querry, fils de Jacques, le 14 décembre 1919², aux frères de Blesson qui l'ont revendu à la baronne, le 3 août 1923³.

Béatrix de Jessé, née Marie Clotilde Béatrix de Lansade de Jonquières a vu le jour à Montpellier le 14 mars 1866. Elle est fille de Alexis de Lansade baron de Jonquières et de Blanche de Rodez Bénévent.

Epouse en 1899, puis veuve, en 1910, du baron Affrique Emilien de Jessé, elle demeurait, avant 1923, en Dordogne à Lanouaille (24270), au château de Lansade, lieu-dit la Plagne, où elle s'était mariée et qui appartenait à sa famille, sans doute originaire de Nontron (24300).

Ce château, vendu par la baronne et son fils, a été démantelé par l'acheteur, un entrepreneur, et il n'en reste que la chapelle, qui, malheureusement n'est pas entretenue⁴.

Le fils unique de la baronne, Marie Alfred André Arnauld de Jessé est né à Vias (34332) le 23 décembre 1901. Il a épousé, en 1928, Jeanne Régine Paret, née à Tarascon le 12 avril 1908, dont il est veuf en 1940 et qui lui a donné deux enfants, Guy et Béatrice.

Il a gardé la maison de Maussane jusqu'en 1963, date à laquelle il l'a vendue à Maître Robert Maucollot, notaire, qui y a installé son étude⁵.

En 1930⁶, la baronne et sa belle-fille, Jeanne Paret, ont acheté en commun trois domaines, en tout quatre vingt sept hectares situés sur les communes de Lançon, Salon, Grans et Cornillon : la Jauffrette et Saint-Georges qui sont contigus et surtout agricoles et Saint-Antoine, plutôt d'agrément avec maison de maître, maison de ferme, bassins, puits et arbres d'ornement.

C'est à Saint-Antoine que s'éteint la baronne le 31 janvier 1941 à l'âge de soixante et quinze ans⁷.

Son fils, Arnauld de Jessé a été maire de la commune de Cornillon-Confoux de 1945 à 1964, date de son décès.

Son petit-fils, Guy, a vécu à Cornillon-Confoux jusqu'à son décès en 2014. Epoux de Marie Joséphe de Ravel d'Esclanpon, son fils Amaury a été le fondateur de la « Coordination rurale des Bouches-du-Rhône »,

sorte de syndicat agricole, siégeant au mas St Antoine et qui fonctionne encore actuellement.

Béatrice, sa petite-fille, a du vivre à Salon de Provence, où son époux Louis Jacops d'Aigremont est dé-

cédé en 2015.

Actuellement deux noms sont signalés à Cornillon-Confoux (13250), Amaury de Jessé, au mas St Antoine, et Carine de Jessé, dont nous ignorons l'origine, au mas St Georges.

Illustration

La chapelle du château disparu et trois vitraux de l'église de Lanouaille (IMG 0646)



¹ Félix Laffé. Maussane-les-Alpilles Le Temps Retrouvé Ed. Equinoxe 1991.

² Maître Léon Gontier in 3 Q17 220, f° 81 v° et 3 Q17 62 cases 528-529.

³ Maître Joseph Jouve in 3 Q17 225, f° 97 v°.

⁴ Bulletin municipal de la commune de Lanouaille.

⁵ 1276 W 177 compte n° 1016.

⁶ Maître Joseph Jouve 404 E 1406, acte 96.

⁷ 12 Q 25 7 139 f° 294.

Ascendance du couple de Jessé- de Lansade

2. Marie Jules Emilien Affrique de Jessé

° 10-07-1849 Vias (34332)
+ 01-05-1910 Lanouaille (24270)
x 24-01-1899 "

3. Marie Clothilde Béatrix de Lansade

° 16-03-1866 Montpellier (34)
+ 31-01-1941 Cornillon-Confoux (13250)

4. Claude Antoine Alfred de Jessé

° 03-11-1807 Béziers (34)
+ 08-03-1890 Vias
x 12-07-1834 Béziers

- 5 Emilie de Belloc de Chamborant
° 28-02-1814 Béziers
+ 01-03-1875 Toulouse (31000)
- 6 Joseph Alexis de Lansade baron de Jonquières
° 07-08-1826 Jonquières (84)
+ 30-03-1898 Lanouaille
x 27-05-1864 Montpellier
- 7 Marie Henriette Augustine Blanche de Rodez Bénévent
° 05-09-1841 Montpellier
+ 1899 /
- 8 Joseph César Emilien de Jessé
° 28-10-1775 Béziers
+ 27-02-1846 Béziers
x 30-08-1798 Puisserguier (34620)
- 9 Louise Marie Jeanne Gabrielle de Lescure
° 13-04-1777 Puisserguier
+ 31-01-1830 Béziers
- 10 George Antoine Thérèse baron de Belloc
° 16-01-1774 Toulouse
+ 31-01-1816 Paris
x 1er Jour compl. An 3 = 21-09-1795 Montblanc (34)
- 11 Justine Rose de Chamborant
° 27-08-1772 Paris
+ 14-03-1827 Vias (34)
- 12 Gustave de Lansade, baron de Jonquières
° 08-09-1790 Jonquières (34)
+ 26-10-1827 Jonquières (30)
x 04-02-1824 Montpellier
- 13 Alix Joseph Adélaïde de Barbeyrac de St Maurice
° 22-04-1797 Montpellier
+ 29-07-1871 «
- 14 Marie Louis François Léon Comte de Rodez Bénévent
° 23-05-1809 Montpellier
+ 18-11-1872 «
x 06-03-1839 Montpellier (P.M ; du 17-02-1839)
- 15 Zélia Clément
° 03-05-1819 Montpellier
+ 24-03-1899 «
- 16 Antoine Joseph de Jessé baron de Levas
° 08-04-1717 Béziers Ste Madeleine
+ 1798 /
x 12-09-1764 Lambesc (13410)
- 17 Louise Rosalie de Cadenet - Charleval (84)
° 02-10-1739 Aix St Esprit
+ 26 Brumaire an 7 = 15-11-1798 Béziers
- 18 Jean Joseph François de Lescure sgr de Puisserguier et de Creissac, citoyen de Narbonne, chevalier de St Louis
° 1754 Boulogne sur Mer
+ 29-05-1823 Puisserguier
x 23-05-1776 Lyon St Pierre St Saturnin
xx 01-02-1780 Lyon St Paul Claudine de Noyel de Béreins
- 19 Marie Anne de Terrasson
° 26-10-1751 Lyon St Pierre St Saturnin
+ 11-05-1777 Puisserguier
- 20 Antoine Thérèse de Belloc sgr de Preignes, Vias....
° 26-01-1739 Cathédrale de Lombez (32)
+ 06-07-1794 guillotiné, enterré (fosse commune) à Picpus (75012 Paris)
x 17-03-1772 Toulouse La Dalbade
- 21 Anne Claire d'Audéard de Preignes
° 29-10-1747 Béziers Ste Madeleine
+ 25-01-1782 Toulouse (Notre Dame de la Dalbade)
- 22 André Claude de Chamborant, marquis (Commt en second de la Lorraine Allemande à Sarreguemines)
° 03-02-1732 Paris St Roch (9ème)
+ 1805 Bavière ?
xx 03-02-1770 Paris
- 23 Marie Julie Vassal
° 21-05-1748 Montpellier
+ 09-04-1781 Sarreguemines (Lorraine Allemande = Moselle 57200)
- 24 Yrieux Pierre de Lansade, Comte
° ca 1753 ?
x 27-09-1787 Jonquières (34122)
- 25 Louise Souveraine de Massol de Jonquières
° 16-11-1755 Jonquières (34122)
+ 26-08-1821 «
- 26 Jean Joseph Martin de Barbeyrac de St Maurice sgr de Journac
° ca 1758 Montpellier
+ 23-11-1834 «
x 09-01-1792 Jonquières
- 27 Henriette Jeanne Alix de Bosc
° 1766 ?
+ 16-12-1812 Montpellier
- 28 Hugues Charles Anne Barthélemy Comte de Bénévent-Rodez
+ 1847
x 27-04-1808

- 29 Pauline Martin du Bosc
° ca 1790 ?
- 30 Jean-Pierre Clément
- 31 Claire Clotilde Desfour
- 32 Antoine de Jessé baron de Levas
+ /1764
- 33 Marie Anne Dupin
+ /1764
- 34 Pierre César de Cadenet marquis de Charleval
° 16-02-1708 Aix St Esprit
+ 20-04-1763 Lambesc
- 35 Angélique Marguerite de Barrigue de Montvallon
° 16-10-1711 Aix Ste Madeleine
+ 1786 ?
- 36 Jean Joseph François de Lescure chevalier de Puisserguier (Languedoc)
° 1719 ?
+ /1780
- 37 Louise Elisabeth Charlotte Dauphin d'Holenghen
+ 1798/
- 38 Jean Terrasson écuyer
° 1709
+ 1784
x 31-01-1748 Lyon St Pierre St Saturnin
- 39 Marguerite Delotz
° 26-10-1723 Lyon «
+ 13-02-1784 Lyon «
- 40 Pierre de Belloc
- 41 Magdelène d'Aspe
- 42 Georges d'Audéart baron de Preignes
+ 1774 /
- 43 Jeanne Marie Rose de Coste
+ 1774 /
- 44 Claude de Chamborant comte de la Clavières Eygu-
son (36), Villemandeur (45)
° 1688 ?
+ 1756 ?
- 45 Marie Anne Moret de Bournonville
° ca 1700
- 46 Jean Vassal écuyer
° 1703 ?
+ 1770 ?
x 07-02-1732 Montpellier
- 47 Julie de Veil
° 1716 ?
+ 1751 ?
- 48 Pierre de Lansade sgr de Plagnes, Lanouaille, Chaux
et le Montet
° 19-08-1703 Lanouaille
+ 25-10-1786 «
x 25-01-1735 Excideuil (24)
- 49 Marguerite de Château, demoiselle de Clermont, de
Lanouaille
° 08-11-1718 Excideuil
- + 08-09-1795 «
- 50 Raymond de Massol sgr de Jonquières, avocat en la
cour des comptes de Montpellier
x 11-01-1752 Jonquières (34)
- 51 Anne Elisabeth Souveraine de Lauriol
° 29-09-1717 Jonquières (34)
+ 18-07-1799 «
- 52 Antoine de Barbeyrac, marquis de St Maurice en
1753
° 1720
x 15-11-1751
- 53 Marie Anne Angélique Antoinette de St Auran
° 1730,
- 54 Henri François Etienne de Bosc, ancien conseiller
Cour des Comptes
- 55 Jeanne Marie de Seguin-Vassieux
- 56 Marc Antoine Joseph de Bénavent Comte de Bénavent-Rodez
- 57 Marie Anne de Négri de Clermont Lodève de Ro-
quenégade
- 68 François de Cadenet Charleval
° 02-02-1678 Aix
+ 07-02-1718 Aix
- 69 Catherine de Gueydon
° 1676
+ 1754
- 76 Pierre Terrasson négociant
+ /1748
- 77 Antoinette Combette
+ /1748
- 78 Antoine Delotz
+ /1748
- 79 Suzanne Deyre
+ /1748
- 98 Jacques de Château, sieur de Clermont d'Excideuil
° 1692
+ 1719
- 99 Marguerite Pichon
- 100 Pierre de Massol
- 101 Marguerite Godinot
- 102 Jean-Louis de Lauriol
- 103 Louise de Rouvière
- 104 Antoine de Barbeyrac de St Maurice
° 1693
+ 1749
- 105 Gabrièle de Benoît de la Prunarède
° 1695
+ 1766
- 106 Jean Claude de Saint Aurent sgr de Casalis,
conseiller Cour Comptes Montpellier
° ca 1700
- 107 Marie de Pujol de Beaufort
° ca 1710
- 112 Jérôme de Bénavent de Salles sgr de Cabrille
- 113 ?
- 114 Charles Joseph comte de Négri Clermont-Lodève
- 115 ?

L'état civil reconstitué de Paris publié sur FamilySearch

Une information sur l'état civil de Paris transmise par nos amis du CGL :

Il n'y a pas pour l'instant de communication officielle, mais les utilisateurs de FamilySearch ont bien remarqué la discrète apparition d'images d'état civil de Paris sur le portail des Mormons. Il s'agit des actes de l'état civil reconstitué allant de 1550 pour les registres les plus anciens à 1859, et même jusqu'à 1920 pour le fichier des personnes célèbres. C'est le premier effet visible de la convention signée le 12 janvier dernier entre le Département de Paris et Familysearch.

Au terme de cet accord, les archives de Paris vont voir leur offre en ligne s'étoffer considérablement. La première étape, c'est justement la publication sur Internet de l'état civil reconstitué. Jusqu'ici, il existait sous sa forme originale de registres papier et sous la forme de microfilms, réalisés il y a plusieurs années par les Mormons. Depuis 2015, les Mormons ont obtenu de la CNIL l'autorisation de convertir ces microfilms en images numériques, à condition d'obtenir l'accord des services d'archives concernés. En l'occurrence ici, ce sont les archives départementales de Paris qui ont donné leur autorisation.

Les images de l'état civil parisien ont donc changé de support, passant du microfilm au numérique. L'opération a été réalisée il y a quelques mois à Salt Lake City au siège des Mormons aux Etats-Unis. Les processus de publication étant automatisés, le catalogue du portail Familysearch a été mis à jour et permet donc dès à présent d'accéder aux images de l'état civil reconstitué de Paris.

Mais vous l'aurez remarqué, l'accès n'est pas très aisé, uniquement par le catalogue. D'ici quelques semaines, tout cela va être amélioré et les doublons seront supprimés (par exemple Familysearch propose les deux campagnes de microfilms V2E, la plus récente écrase la précédente qui était de mauvaise qualité). Puis l'état civil de Paris sera diffusé dans la partie très grand public de Familysearch, les Collections. Il pourra même être indexé par les bénévoles qui le souhaiteront.

Dans le courant 2018, les archives de Paris publieront ces mêmes images de l'état civil reconstitué pour compléter les tables alphabétiques déjà disponibles sur leur site. Selon leur habitude, les lots d'images seront limités à une cinquantaine, afin de ne pas noyer le généalogiste sous des registres de plusieurs centaines d'images.

L'état civil de Paris revêt un intérêt particulier pour tous ceux qui ont des ancêtres parisiens, puisque l'état civil original a brûlé en 1871, sauf de rares "épaves". Huit millions de documents remontant pour les plus anciens au XVI^e siècle sont partis en fumée. L'état civil de Paris a été reconstitué partiellement à partir de déclarations, de preuves, de témoignages. Ce sont ces actes que les Mormons viennent de publier.

Source : Guillaume de MORANT





Dictionnaire des noms de familles



Le dictionnaire des noms de familles n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairés sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairés incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairés de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Génomique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros

(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Comment utiliser le moteur de recherche GOOGLE pour votre généalogie



Par l'intermédiaire de son journal virtuel Genea Tech, Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle, a communiqué plusieurs astuces pour optimiser les recherches généalogiques avec le moteur de recherche Google. Nous reproduisons son article. Ajoutons que ces recettes fonctionnent par exemple aussi pour des recherches à Gallica. Toutefois, chez Google, s'il n'existe pas de réponse, arrivent des propositions qui ne sont pas désirées.

Les guillemets permettent de rechercher l'ensemble d'une expression. Si je cherche Firmin Desfonds, Google me retournera des résultats avec soit Firmin soit Desfonds soit Firmin Desfonds, alors que l'ajout des guillemets me permet de n'avoir que les résultats sur : **"Firmin Desfonds"**

Ajouter un tiret devant un mot permet de l'exclure de la recherche.

Dans les résultats ci-dessus, je souhaite exclure le blog La Gazette des ancêtres (il s'agit de ma généalogie, je ne veux pas la prendre en compte) : **"Firmin Desfonds"-Gazette**

L'opérateur OR permet de rechercher un mot ou un autre.

Je sais que le nom que j'étudie a plusieurs orthographes, j'optimise ma recherche en incluant les variantes dans ma requête : **"saisdubreil" OR "saisdubreuil"**

L'opérateur AND permet de rechercher un mot et un autre :

"Firmin Desfonds" AND perrin

Il est possible de combiner les opérateurs :

Généalogie AND "lariere" OR vibrac.

Utiliser une étoile [*] à la place des mots inconnus permet de les trouver : très utile lorsqu'on est à la recherche d'une expression oubliée :

"après les 3 * bancs"

Ajouter .. entre deux dates pour limiter la recherche à cette période :

Vibrac 1750..1800

L'opérateur site: permet de délimiter la recherche au site Internet de son choix :

"diocèse de Strasbourg" site: gallica.bnf.fr

L'opérateur inurl: permet de rechercher les pages incluant le mot clef dans leur adresse.

Inurl :larière

L'opérateur intitle: permet de limiter la recherche aux pages incluant le mot clef dans leur titre.

L'opérateur related: permet de rechercher les pages similaires à une autre.

Par exemple, la requête related:geneanet.org indique une liste de sites de généalogie :

Related: geneanet.org

Paléographie

Un ours à Rabou en 1549

Jean-Paul Métailler (AGHA)

La commune de Rabou (05400 pour La Poste et 05112 pour l'INSEE) est située dans les Hautes Alpes, entre Gap et Veynes, au nord de La Roche-des-Arnauds, au sud-est du massif du Dévoluy, entre le plateau de Bure et la montagne de Charance.

Son territoire fortement entaillé par le Petit Buëch et ses affluents, est incliné du nord (alt. 2062 mètres au pic Merlette) au sud (1020 mètres sur le Petit Buëch au pied du village).

Commune montagnarde, Rabou dispose de rares terres cultivables dans le vallon de la Rivière, et d'espaces boisés sur les pentes orientées au nord, mais la plus grande partie de sa surface est rocheuse et couverte de végétation rase seulement propice au pacage des ovins.



En 1184, l'empereur Frédéric Barberousse confirma au Chapitre de Gap la propriété de Rabou. C'est pourquoi, le 24 octobre 1549, trois habitants de Rabou vinrent apporter au Chapitre une partie de leur prise de la veille.

Un acte (voir l'acte et sa transcription pages suivantes) fut dressé par Me Jean MUTONIS, (AD05), Evêché de Gap, G 1682, p. 332, 24-10-1549).

Mais le notaire ne précise pas la couleur de l'ours! Sans doute était-il brun ?

Le xxiiii^e doctobre 1549 Jehan et Anthoine
PHILIBERT GARNIER freres et Estienne MARCELLIN
ont xxx xxx expausé et signifié /
a Messires Jaques TYBAUD Estienne FOASSE Pierre
PUTOD Estienne CASSE Anthoine GALHARD et
Olivier TEXTOR chanoines et chappitre de leglise
de Gap / avoir prins le jour dhyer, dans
le terrouer de Rabou / ung ours et quil ont
apporté la teste et lespaule du devant dudit
ours / pour les pidier et bailher ausditz
sieurs chanoines et chappitre pour leur droictz et
preheminesces / et lesquelles ont baillhé a Me
Jehan GUEYDAN bailhe de leurdit chappitre pour
les despartir où sera ordonné par ledit chappitre /
et en ont requis acte pour leur descharge /
ledit Me GUEYDAN aussi en a requis acte /
ce faict a Gap dans ladite eglise au devant
la chappelle de Finete / presentz messire
Loys FIRME habitué de ladite eglise
et Jehan SPIE xxx habitant de Gap, prestres et
lesmoingz requis et appellés



Transcription faite par Marie-Françoise ALLOUIS et relue par Jean-Paul MÉTAILLER. Seuls des lettres majuscules ou capitales, des « / » pour la ponctuation et de rares accents ont été ajoutés pour faciliter la lecture.

Les abréviations ont été explicitées. Pas de numéro de folio ; il s'agit du quatrième acte avant la fin du registre G 1682.

Notes :

- Olivier TEXTOR, vicaire général, docteur es droits.
- Pierre PUTOD, chanoine de Gap, nommé curé de Rabou en 1531.
- Jacques TYBAUD, vicaire général en 1531.

[illegible]

Courrier des lecteurs

Un rhabilleur peut en cacher un autre (Dr Pierre Chanas, Curry-le-Rouet)

« Un problème avec les "rhabilleurs" dont vous parlez dans le n° 186 (p. 55). J'avais parmi mes malades, à Marseille, une femme âgée très gênée par ses arthroses multiples, qui partait l'été dans sa famille à la campagne (dans le Centre de la France ?) où elle allait se faire soigner par le "Rhabilleur" du village. Une remise à neuf, comme pour les montres ? »

NDLR : Ce terme est en effet aussi utilisé dans certaines régions de France comme synonyme de renoueur, toucheur ou encore rebouteux (qui remet les os bout à bout), utilisant une technique de manipulation pour réduire fractures, luxations et entorses. C'est le *radoubaire* en provençal, mais ce rhabilleur ne jouissait pas d'un statut professionnel officiel et ne pouvait donc pas être enregistré comme tel dans l'état civil.

Un cartographe de plus : Jacques Guénard ! (Jacques Mille, Marseille)

Suite au compte rendu de l'ouvrage sur les cartographes et dessinateurs marseillais des XVII^e et XVIII^e siècles (PG 186, p. 57), je vous informe qu'une « Nouvelle Carte de la Provence divisée en ses vigueries et terres adjacentes, dédiée à Monsieur de Montmor, intendant général des galères de France et fortifications de Provence (entre 1690 et 1703) est signée par Jacques Guénard "géographe et hydrographe de Sa Majesté et fabricant des instruments de mathématiques. Se vend à Paris". Mais rien n'indique que ce Guénard soit marseillais ou provençal. A priori pas d'autre carte connue de lui... mais je n'ai pas fait beaucoup de recherches. »

NDLR : Ce "marchand d'images sur le port" est décédé de la peste en octobre 1720, d'après l'inventaire de ses biens après décès (AD 13, 2 B 830, p. 124). Natif de Paris et établi à Marseille comme "marchand imagier graveur et imprimeur", il s'est marié à Aubagne le 26/12/1697 avec Thérèse Trotabas/Trotobas, avec contrat de mariage passé la veille chez Me Martinot.

Pierre Ripert, sculpteur ignoré (Claude Bouger, 37)
« Je recherche des informations sur Pierre Ripert, entre autres, sculpteur de figurines en plâtre et terre cuite représentant des personnages de la Comédie Humaine de Balzac (exposition à la galerie Charpentier à Paris en 1931). Notre musée Balzac à Saché en possède plusieurs et nous ne savons pas grand-chose sur cet artiste qui s'est également apparemment occupé de musées à Marseille (vers 1935). Le musée d'histoire de Marseille m'a répondu qu'il n'avait rien trouvé sur ce monsieur Ripert, et le conservateur du musée des Beaux-Arts ne le connaît qu'en tant qu'auteur d'ouvrages sur des artistes marseillais (Paul Blanc, Monticelli). »

NDLR : Joseph Marie Pierre Ripert (Marseille, 21/8/1886-24/6/1967), fils de Valentin Joseph Ripert et de Louise Victorine Mille, époux le 18/1/1932 de Rose Louise Beynet, native de Rians (Var) (le couple avait une maison dans cette commune où se trouve leur tombeau), était un industriel (firme de produits chimiques et pharmaceutiques Silbert et Ripert). Son adresse à Marseille fut durant plus de trente ans le 156, rue Consolat. Il s'intéressait à l'histoire de l'art et fut un biographe du peintre Adolphe Monticelli. Il existe une notice nécrologique sur lui dans la revue municipale Marseille (n° 67, avril-juin 1967, p. 85) par l'historien de l'art André Alauzen qui collabora avec lui précisément dans un ouvrage sur Monticelli. Curieusement, cette nécrologie est totalement muette sur les figurines de la Comédie humaine. Un fonds Ripert/Alauzen est également consultable aux AD 13.

Qui était donc « Balthazar de Montron » ? (Jehan Armagnac, Marseille)

« Une rue du 4^e arrondissement de Marseille, parallèle à l'avenue de Montolivet porte le nom de Balthazar de Montron. Cette attribution semble dater des années 1850/1860. Qui était-ce : un peintre, un écrivain ou un simple propriétaire de terrain ? Était-il marseillais ? »

NDLR : Aucune information n'est fournie dans le *Dictionnaire historique des rues de Marseille* d'Adrien Blès (2001) et la première occurrence dans l'Indicateur marseillais n'a eu lieu en fait qu'en 1897 avec d'ailleurs deux orthographe : Montron et Montrond. Mais dès 1884 apparaît dans le même annuaire le placard publicitaire pour l'eau minérale de Montrond (source de Geyser) à Saint-Galmier (Loire), avec mention des cures possibles à l'établissement de bains du 1^{er} avril au 31 octobre. La découverte de cette source avait été faite fortuitement, en 1879, par un ingénieur des mines qui recherchait du charbon près de Meylieu-Montrond (devenu Montrond-les-Bains en 1937). L'ingénieur en question répondant au nom de Balthazar Maussier (Meylieu-Montrond, 5/12/1830-Saint-Galmier, 10/2/1910), il est plus que probable que cette rue honore la mémoire de ce personnage, qui fut géologue, archéologue, préhistorien, inventeur d'une machine à fabriquer des bouteilles, membre de sociétés savantes. Et on l'aura baptisée Balthazar de Montron(d) en référence au lieu de naissance et de la découverte de l'ingénieur Maussier.

La Grande-Bastide de Sainte-Marguerite (Jacques Ricodeau)

« En vue d'une visite guidée de cette propriété, devenue Collège Pastré dans le 9^e arrondissement de Marseille, je souhaiterais disposer de quelques données

sur son histoire, n'ayant pour l'instant que les informations fournies par l'Abbé Ganay et Marius Chaumelin »

NDLR : La Grande-Bastide décrite par Ganay et Chaumelin est celle de Mazargues (au niveau du boulevard Michelet, la Magalone en faisait partie), et n'a donc rien à voir avec celle qui vous intéresse. Celle-ci, à Sainte-Marguerite (le Cabot), est évoquée dans la réédition du livre sur la campagne Pastré (éditions Gaussen, 2015, p. 15), car elle était la propriété de Mathilde de Régný, (épouse de Joseph Pastré et belle-sœur d'Eugénie), qui, à la suite d'un vœu réalisé, en fit don aux religieuses de Notre-Dame de Sion. Un petit historique se trouve dans le cahier du Vieux-Marseille n° 18 (2e trimestre 1983, p. 146-148) sous la plume de Henry Luppi. Alfred Sauré ("La banlieue de Marseille", p. 147) en parle très rapidement en rappelant son nom ancien de "Tour de Tassy" et en citant son chêne géant. Sous la Révolution, la propriété couvrait environ 14 ha en cultures et pinède ; elle comportait une bastide à 2 étages et 4 fenêtres par étage, ainsi que ferme, écurie, bergerie. Cette bastide a été détruite en 1952 pour faire place aux bâtiments actuels de l'établissement scolaire.

Quand est né l'échevin Dieudé ? (Commission municipale de dénomination des rues)

Afin de préciser ses dates de vie sur la plaque de la rue qui porte son nom (entre la rue de Rome et le cours Lieutaud), il était nécessaire, pour la Commission, de connaître avec précision sa date de naissance, jamais mentionnée dans les documents le concernant. D'où cette demande.

NDLR : Conseiller du commerce de Marseille (1704-1706), 2e échevin de la ville (1/1/1720-31/12/1721), son dévouement pendant la peste de 1720 en compagnie de ses collègues Estelle et Audimar était bien connu. On savait aussi qu'il avait obtenu des lettres de confirmation de noblesse en 1723 et que, décédé dans sa bastide du Rouet, il avait été inhumé dans l'église de ce quartier le 29 octobre 1729. D'après son acte de sépulture, donnant un âge de « septante ans », on en déduisait une naissance vers 1659. Des recherches page à page dans les registres paroissiaux numérisés (les tables ne sont disponibles que pour la paroisse Saint-Martin à cette époque), viennent de révéler que, fils de Jean Dieudé (« Dioudé ») et de Batrone Arnaud, il est né le 16 juin 1660 et a été baptisé le même jour à la cathédrale de la Major, son parrain étant Balthazar Arnaud et sa marraine Agnès Dieudé.

Qui était Rolland (de la grotte du même nom dans le massif de Marseilleveyre) ?

Voici un texte paru il y a près de deux siècles et donnant une réponse à cette interrogation déjà évoquée dans un ancien numéro de *Provence Généalogie* : « En l'année 1524, un corsaire effronté louchoyait devant

Marseille, prenant en course tous les vaisseaux de marchandise. Son nom était Rolland, il était originaire du Midi de la France, fit carrière dans la marine, mais tomba, on ne sait pourquoi, en disgrâce. Il devint donc pirate, recruta de nombreux compagnons, notamment aux alentours de Toulon et se vengea en attaquant nombre de vaisseaux. En ce temps-là, le roi de France François Ier pensait à se marier. Or, Rolland proposa au roi de lui acheter "les plus riches cadeaux imaginables, les bijoux les plus rares pour sa fiancée Éléonore", après avoir pillé notamment les vaisseaux venant de Constantinople. Il avait cependant besoin d'un dépôt protégé pour y emmagasiner ses trésors. Au terme de quelques expéditions de pillage, il découvrit une grotte, qu'il habita ensuite pendant neuf années avec sa bande. Après plusieurs défaites de l'armée royale destinée à combattre les pirates, le roi [qui avait dédaigné l'offre de Rolland] donna cependant l'ordre de ne pas s'approcher de la grotte et de ne pas franchir la colline de Marseilleveyre et la rivière Huveaune. Or une nuit, les pirates, en train de fêter leurs conquêtes, de boire jusqu'à s'en soûler, furent surpris par une horrible tempête qui fit s'abattre les piliers de la grotte, en barra l'entrée et ensevelit les pirates. Après un certain délai où l'on ne voyait plus les pillards, on osa s'approcher de la grotte. On trouva l'entrée bouchée ; on y pénétra, on arriva à en extraire deux individus squelettiques mais encore vivants, tous les autres étant morts, et on vit Rolland pendu à une corde [laissant supposer une mutinerie]. D'où le nom de la grotte Rolland. » (« Der Geeräuber Rolland » [Le pirate Rolland], revue *Treviris*, n° 11 du 7/2/1835, p. 3-4, traduction Klaus Herding).

NDLR : Le mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche ayant eu lieu en 1530, et l'occupation de la grotte s'étant poursuivie pendant neuf ans, on peut supposer que le dénouement de l'histoire aurait eu lieu vers 1540, mais il faut noter qu'aucun historien ou chroniqueur marseillais – y compris Honorat de Valbelle qui tint son journal de 1498 à 1539 – ne se fait l'écho de cette affaire. Un document des archives de Marseille ou de Toulon livrera-t-il un jour une confirmation ?



Entrée de la Grotte Rolland (photo Bivouak)

Les beaux dimanches d'Édouard Cornet, collectif des Archives de Marseille (2017)



« Édouard Cornet (1861-1930), vitrier installé en 1881 à Marseille, ville alors en plein essor industriel, pratique la photographie en amateur éclairé. Trouvant son inspiration dans le cercle familial et amical, il fixe paysages, ambiances, amitiés et visages avec une intuition de modernité et un regard curieux et

aiguisé. Les clichés présentés ici, issus du vaste fonds photographique entré aux Archives de Marseille en 2004 par la volonté de ses descendants, nous plongent dans le monde heureux d'un prospère entrepreneur marseillais du début du XXe siècle. Accompagnées de textes inédits de chercheurs et d'archivistes, permettant de mieux cerner toute leur justesse technique, documentaire et esthétique, ces images nous emmènent sur un territoire que les Marseillais de cette époque arpègent aisément mais aussi à travers la Provence et au-delà (Cantal, Alsace...). Excursions, événements, vie familiale et portraits composent un album de famille attachant, l'œuvre surprenante d'un amateur averti, riche d'images fortes, vivantes, qui résonnent aujourd'hui par leur évidence et leur proximité. Édouard Cornet, acteur et témoin d'une vie aisée, nous invite à partager ses dimanches : racontant le plaisir de promenades urbaines et champêtres, son aventure photographique nous révèle une aspiration toujours actuelle, celle de savoir regarder... »

Un ouvrage in-4° (20x25 cm) broché, sous couverture à jaquette, 176 pages, 150 magnifiques photos dont certaines grand format (sur deux pages) ; éditions Arnaud Bizon ; prix : 28 €, à se procurer en librairie ou auprès des Archives de la ville de Marseille.

Résistance en pays de Gervanne par Mathias Mathieu (2017)



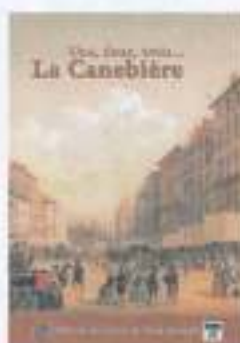
« Résistance en Pays de Gervanne raconte l'épopée de la Compagnie Morin, des prémices du groupe de maquisards jusqu'à l'issue de son parcours au sein de l'armée régulière reconstituée. Les aléas de la guerre vont mener ces jeunes Drômois, et leurs compagnons venus les rejoindre d'horizons divers, des difficultés de la vie

clandestine dans le Vercors aux émotions de la libération de Valence, des rudes combats d'altitude dans les Alpes aux blockhaus qui jalonnent le Rhin pour s'achever à Vienne en Autriche dans le cadre de l'occupation. Au sein du Bataillon FFI de la Drôme puis au sein du 159^e Régiment d'Infanterie Alpine, ils vont combattre

l'occupant et ainsi contribuer, avec tous les maquisards de France, à redonner sa liberté à notre Pays. Après avoir recueilli nombre de témoignages auprès de ceux qui ont vécu ces moments, après avoir consulté nombre d'archives, lu enfin beaucoup de documents se rapportant à cette époque tragique, Mathias raconte dans son livre chaque étape de l'épopée de la Compagnie la situant avec précision dans son contexte historique. Il rend aussi hommage par ces écrits aux résistants de l'ombre pour qu'ils restent dans la mémoire collective, simple reconnaissance à leur engagement qui pour certains leur sera fatal, à peine sortis de l'adolescence. Le livre offre également à chacun la possibilité de connaître les événements qui ont touché les villages de nos vallées bombardés, brûlés, pillés, parfois totalement détruits par le fait de l'idéologie nazie. Il témoigne également du rôle trop souvent méconnu mais courageusement tenu par les femmes dans la Résistance à travers les actions de trois d'entre elles. Enfin, le lecteur pourra voir, dans la partie finale du livre, divers matériels : tenues, revues de l'époque appartenant à la collection que l'auteur a constituée pendant trente ans de sa vie. Cette collection dédiée aux thèmes développés dans le livre sera prochainement présentée dans un musée, « La Maison de la Résistance Mathias Mathieu » dont la gestion sera assurée par « l'Association des Amis de la Maison de la Résistance Mathias Mathieu ». Son ouverture est prévue à la fin du printemps 2018 à Beaufort-sur-Gervanne. »

Un ouvrage in-4° (21x29 cm) relié, sous couverture couleurs, 234 pages, 285 photos (documents, personnages, matériels, sites), 12 cartes et nombreux tableaux, imprimerie Despesse (Valence) ; prix : 25 €, plus port, à commander à M. Joël Mathieu, 25 Grand Rue, 26400 Beaufort-sur-Gervanne, jocama26@gmail.com

Une, deux, trois... La Canebière, collectif du Comité du Vieux-Marseille (2017)



« C'est à un voyage dans le temps (plus de trois siècles) et dans l'espace (plusieurs centaines de mètres) auquel nous sommes conviés. Le "Une, deux, trois" fait allusion aux trois étapes qui ont donné naissance à cette artère emblématique de Marseille. En 1667 – il y a 350 ans – est bâtie la première maison d'une nouvelle voie tracée sur une

chênevière (champ de chanvre alimentant une corderie), et devant relier le Cours (Belsunce) au Vieux-Port. Deux siècles plus tard, en 1860, l'étroite rue Noailles qui la prolongeait vers l'Est, est alignée sur la "rue Canebière" mais en conservant son nom, et ce n'est qu'en 1927 que les rues Canebière, Noailles et les allées de Meilhan sont réunies pour former la Canebière

telle que nous la connaissons aujourd'hui. En 2017, la "Canebière 3" a donc fêté ses 90 ans. Cela fut l'occasion d'une exposition tenue en novembre dernier au Centre Bourse, dans le cadre du Carré des Écrivains, et de la parution de cet ouvrage, les deux opérations étant faites sous l'égide du Comité du Vieux-Marseille, association d'utilité publique fondée à Marseille en 1911. Après un chapitre sur la Canebière dans le temps et l'espace, sont tour à tour traités les monuments (Bourse, îlot Puget, Mobiles, kiosque à musique, Réformés), les services (transports publics, banques), les théâtres et cinémas, hôtels, cafés, commerces..., jalonnant un cheminement de bas en haut. Sont évoqués ensuite les personnages nés ou morts sur la Canebière, les grands événements (visites des souverains étrangers et des présidents de la République, drames, défilés, fêtes et foires), puis les écrivains, les chansonniers et les peintres qui furent inspirés par l'avenue. Une réflexion sur le devenir de la Canebière conclut l'ouvrage. »

Un ouvrage in-4° (21x29 cm) broché, sous couverture couleurs, 194 pages, près de 500 illustrations, éditions du Comité du Vieux-Marseille ; prix : 18 €, à se procurer en librairie ou auprès de l'association : contact@comiteduvieuxmarseille.net

Munificence et stratégie de Louis XI en Midi provençal par Yannick Frizet (2017)

Munificence et stratégie
Louis XI en Midi provençal



ARTS

« Après avoir examiné les ressorts politiques et financiers de l'annexion de la Provence par Louis XI dans son précédent ouvrage, l'auteur se consacre ici au volet artistique et culturel de cette histoire. Que peut espérer un roi expansionniste de sa générosité envers les églises des territoires convoités ? Telle est la problématique majeure déclinée au moyen d'analyses approfondies des œuvres et des largesses, pour elles-mêmes mais aussi en tant que manifestation d'une volonté royale multiple et irriguée par son contexte. C'est ainsi que se révèlent avec une précision inédite des œuvres d'art méconnues de l'histoire du patrimoine provençal : la chapelle gothique de la Sainte-Baume, le reliquaire d'or de Sainte-Marthe de Tarascon, le tombeau de Charles III dans la cathédrale d'Aix et les grandes orgues de la cathédrale d'Embrun. De nouveaux apports (sources, traces archéologiques, corpus iconographique) permettent de les resituer en bonne place dans l'ensemble de la munificence louis-onzième et dans l'histoire de l'art du second XVe siècle occidental. Enfin l'auteur propose une réflexion sur les enjeux esthétiques, humains, mais aussi spirituels, de cette munificence. Dans cette vaste recherche de sens, il s'attarde notamment sur l'esthétique exclusivement flamboyante des œuvres royales, ainsi que sur les échanges entre Louis XI, les donateurs locaux et le roi René, prince

régnant qui ne peut désormais plus être considéré comme seul agent de renaissance en Midi provençal. Cet ouvrage constitue un complément artistique et culturel à l'ouvrage du même auteur, Louis XI, le roi René et la Provence, paru chez le même éditeur en 2015. »

Un ouvrage in-8° (15x21 cm) broché, sous couverture couleurs, 600 pages, illustrations ; Presses d'Aix-Marseille Université ; prix : 29 € ; à se procurer en librairie ou chez l'éditeur : univ-amu.fr

Armana marsihés (Almanach marseillais), périodique en provençal (2018)



« L'Armana marsihés 2018 vient de paraître aux éditions du Grihet de Plan-dei-Cuco ! Alors courez l'acheter : vous vous régalez ! D'abord, parce que vous y trouverez, comme dans tous les almanachs qui existent, un peu de tout, écrit en langue provençale, dialecte maritime principalement : un calendrier, des chansons, des articles, des poèmes, des blagues, des recettes et conseils, des réclames et un moulin d'autres choses ... Puis, parce que vous pourrez apprécier son style moderne et innovant. Car tout dernier né qu'il est, ce petit livre représente bien sa génération dans la famille des almanachs marseillais. Pour être plus précis, il est la troisième génération après celle d'Auguste Marin (1889-1905) et celle d'Antoine Conio et Georges Reboul (1928-1937). C'est ainsi que sur ce site Internet (www.armanamarsihés.com) vous accéderez non seulement aux textes mais aussi à des hypertextes traduits en français, des photos, des enregistrements sonores ... Et ce n'est pas tout ! Vous pourrez encore vous faire plaisir grâce à une autre grande nouveauté : nos balades ! Cel-

les-ci vous feront (re)découvrir les espaces de la cité phocéenne et de son grand territoire métropolitain ! Vous serez ainsi portés, nous l'espérons bien, par un enthousiasme renouvelé pour notre belle langue marseillaise ! Publié sous la direction de Jean-Michel Turc avec les illustrations de Philippe Carrese et les contributions de Philippe Blanchet, Hervé Ciccoli, Georges Ciccoli, Alain Demichelis, Patrice Gauthier, Monique Giraud, Guy Lagier, † Maurice Maréchal, Jean-Pierre Mazet, Bernard Remuzat, Francis Richaud, Bernard Rini, Fabien Rouman, Jean-Pierre Tennevin. » C'est le deuxième numéro de la série, le premier (2017) étant toujours disponible.

Un ouvrage in-8° (15x21 cm) broché, sous couverture couleurs, 160 pages, nombreux croquis humoristiques ; éditions du Grihet ; prix : 10 € ; à se procurer auprès de l'association : lougrihet@gmail.com

La Revue des revues

Anne Marie Rubino
Véronique Gennet

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

AMITIES GENEALGIQUES BORDELAISES
Informations A.G.B.
N° 119 - décembre 2017
Le Pont de Pierre

ASSOCIATION des RETRAITÉS BNP PARIBAS
L'écho généalogique de l'Adp Bnp Paribas
N° 9 - 3^{ème} trimestre 2017
Le droit normand. Abécédaire du droit normand.

BULLETIN DE LIAISON DES SAVOYARDS DE LA REGION PARISIENNE
N° 375 octobre 2017 - N° 377 décembre 2017

N° 375 : orthographe des noms de Faucignereands

N° 377 : la fête d'anniversaire de nos ancêtres au cours des âges.

ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE FRANÇAISE de l'AFRIQUE du NORD
GAMT, Algérie Maroc Tunisie
N° 140 décembre 2017
Charles Emmanuel Sévillot, celui qui « invente » le microbe
Oran, octobre 1849, épidémie de choléra.

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE
N° 139 - 3^{ème} trimestre 2017
Être protestant à Bordeaux au XIX^e siècle. Les relations entre protestants Bordelais et de la Baltique.

N°140 4^{ème} trimestre 2017
La famille Mallet
Déportation pour la foi d'une centaine de religionnaire vers les îles d'Amérique en 1687

CENTRE d'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE de FRANCHE-COMTÉ
Généalogie Franc - Comtoise
N° 151, 3^{ème} trimestre - septembre 2017
JEUNET père et fils, horlogers à Voray (70). Essai de reconstitution généalogique à partir du XIV^e siècle.

N° 152, 4^{ème} trimestre - décembre 2017
De la Franche-Comté à la SAS-KATCHE WAN
La famille Blondeau de la chapelle des Bois (25)

CERCLE de GÉNÉALOGIE et d'HISTOIRE du PERSONNEL du LCL-CASA
Les Aïeux retrouvés
2^e trimestre 2017
Mémento historique sur le protestantisme.

CENTRE d'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES RHÔNE-ALPES
Cégra - Généalogie et Histoire
N° 172, septembre 2017
L'histoire méconnue de la fabrication des billets de 500 francs pendant la guerre de 1939 - 1945. La vie de François Dupré - (suite)

CENTRE GÉNÉALOGIQUE de HAUTE-MARNE
Racines Haut-Marnaises
N°104 - 4^{ème} trimestre 2017
A propos des changuon et Autres, en réponse à des « Protestants de Wassy à Berlin »
Chronique de Reynel : l'affaire Bertaux.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE de SAVOIE
Rameaux savoisiens
N° 81, octobre 2017
La dentelle de Zéline. La paroisse de LARRINGES en 1743, d'après le rôle de la « capitation espagnole. »

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE
N° 163 - 3^{ème} trimestre 2017
L'extraordinaire destinée d'un jeune habitant de Sainte PAZANNE, rescapé du massacre des « Bleus ». La nomination des filles en Bretagne au XVI^{ème} siècle.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE des CHEMINOTS
Généalogie Rail
N° 129, 3^{ème} trimestre 2017
Motifs de décès dans les actes optant pour la nationalité française

N°130 4^{ème} trimestre 2017
Organisation administrative de la France sous l'ancien régime
Les cheminots disparus lors du torpillage du Meknes le 24 juillet 1940.

CERCLE de GÉNÉALOGIE JUIVE
N° 132 hiver 2017
La vie difficile d'Antal Weiner (1878 - 1955) Juif et patriote hongrois
L'horloge suisse de Nymfaio et l'histoire inconnue de Samuel Bourle.

CERCLE d'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES et HÉRALDIQUES de L'ÎLE-de-France
Stemma
Cahier 156. 4^{ème} trimestre 2017.
Les sourciers tiennent congrès à Sartrouville

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de LANGUEDOC**

N° 157 - Octobre, novembre, décembre 2017

Un problème pour l'état civil: absents et disparus. Les Graus proches de Montpellier. 2^{ème} partie.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE

Postiers, télé-communiquants et tiers associés

N° 148 Décembre 2017

La recherche des dossiers « postiers » aux Archives Nationales

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
du PERSONNEL de la RATP**

Nos Ancêtres

N° 110

Généalogie Tsars Romanov.

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
et HÉRALDIQUE**

de L'Auvergne et du VELAY

A moi l'Auvergne

N° 162 - Novembre 2017

Note sur l'administration commerciale au 19^{ème} siècle et évolutions actuelles

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
SUD BRETAGNE/MORBIHAN**

La Chaloupe

N° 123, septembre 2017

Une histoire dans l'histoire (à suivre)
La nomination de fille en Bretagne au XVI^e siècle.

N° 124, décembre 2017

Une histoire dans l'histoire (fin)

Julien Le Formal (suite)

GÉNÉALOGIE LORRAINE

Gérard 1^{er} de Lorraine, dit Gérard d'Alsace. De l'émigration lorraine dans l'empire russe du XIX^e siècle.

**ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE
BRETAGNE - MAINE -
NORMANDIE**

Le Colporteur

Bulletin trimestriel n° 97, décembre 2017

La guerre de 1870 - 1871. La genèse du conflit.

**CERCLE GENEALOGIE DE LA
BRIE**

Généalogie Briarde

N° 109 octobre 2017

Les Briards dans les inventaires après décès du minutier central des notaires de Paris. Nicolas de l'Hospital, assassin de Concini.

N° 110 janvier 2018

Protestants briards recensés à Genève.

LA FRANCE GÉNÉALOGIQUE

N° 281 octobre 2017

Au centre de la France, un canal ?

GÉNÉALOGIE MAGAZINE

N° 362 - 363

Archives en ligne départements. Les Bourrelriers. Les minutes notariales.

N° 364

Votre ancêtre dans la grande guerre. Généatique 2018.

GÉNÉALOGIE en CORRÈZE

Mille et une sources

Bulletin trimestriel - N° 127, septembre 2017

Les vaisseaux naissent en forêt.

N° 126 décembre 2017

Henry Dunant

**LA REVUE FRANÇAISE
de GÉNÉALOGIE
et d'HISTOIRE des FAMILLES**

N° 232 octobre / novembre 2017

Vos recherches au cimetière. Quand le mari avait le droit de corriger sa femme.

N° 233, décembre 2017-janvier 2018

Retrouver un enfant assisté. Bergers et moutons. Les archives municipales.

**L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE
DU MIDI TOULOUSAIN**

N° 79 - 3^{ème} trimestre 2017

Malades relevés dans le registre de l'hôpital Saint Louis des Français de 1617 à 1739. 1^{ère} partie

Actes notariés concernant des militaires

Notaires de Toulouse : J.P. Saurine et P. Fargues

ORIGINES ARDÉCHOISE

N° 83 - Septembre 2017

La science et le goupillon.

N° 84 - Décembre 2017

Emigration d'une famille ardéchoise aux USA à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les débuts de la Réforme en Vivarais (1517 - 1562)

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



TABLE DES MATIERES

Rubriques	Auteurs	Thèmes	N°	Pages
<i>Nos Ancêtres</i>	G. Reynaud	L'église Saint-Jean de Malte	183	20
	H. Brot	Deux cas de bigamie à Corbarn	183	27
	J. Blanc	Pâtissier embarqué de force...	184	20
	E. Denante, M. Chêne,	Marchands de La Grave	184	26
	R. Eynaud			
	J.-P. Métailler	Sur la route des princes d'Orange...	185	10
	Gabriel, Gilles & M. Olive	Patronyme Olive	185	16
	M. Rouet	Les Bazin, une famille de douaniers	185	18
	P. Bianco	Famille Chevallot	186	10
	P. Roudier	Fréjus, ville de garnison	186	28
<i>La Vie d'Autrefois</i>	C. Luciani	Saint-Louis des Baux	183	30
	C. Luciani	Le domaine de Servanes (2)	183	35
	E. Denante, M. Chêne	Histoires à Sigoyer	183	38
	J. Gallinelli	Anne de Bretagne, Louise de Savoie	184	29
	G. Reynaud	Marseillais morts à la guerre d'indépendance américaine	184	34
	P. Vallerey	Temples du Tricastin & Enclave	184	37
	F. Armand	Immigration majorquine à Marseille	185	22
	A. Charlot	Les différents bagnes	185	28
	J.-M. delli Paoli	Provence Généalogie	185	33
	J.-P. Violino	Une autopsie à St-Raphaël (1818)	186	22
	C. Folliero de Luna	Périples généalogiques	186	42
<i>Personnages illustres</i>	G. Reynaud	Jacques Rigaud, dessinateur	183	43
	M.-F. Dami	J. Gaspard Vence	184	40
	L. Brun	Claude Finat, chevalier d'Empire	185	40
	G. Reynaud	Auguste Fesquet, hussard	185	44
	J. Dalmas	Deux prêtres réfractaires d'Abriès	186	44
	S. Avy	Alphonse Tavan, fêlibre méconnu	186	48
<i>Tous cousins</i>	R. Michel, J.-C. Baudoin	Cousinages Camoin (2)	183	46
	J.-P. Baux	F. Aillaud, Lazarine de Manosque	186	50
<i>Paléographie</i>	S.-P. Andriant	Les signes tironiens	183	52
<i>Nouvelles et ressources</i>	Collectif	Nouvelles et ressources	183	50
	Collectif	Nouvelles et ressources	184	52
	Collectif	Nouvelles et ressources	185	52
	Collectif	Nouvelles et ressources	186	52
<i>Droit et Coutume</i>	S. Avy	Conditions du mariage	183	47
	S. Avy	Classes sociales en Provence	184	50
	S.-P. Andriant	Mort civile	185	48
	S. Chamoux	Dispenses matrimoniales	185	50
	S.-P. Andriant	Tronc et double tronc	186	43

GENCO 2018

FORUM DE GENEALOGIE

1918
2018

29 & 30

septembre 2018

BRIVE LA GAILLARDE

Espace des

Trois Provinces

Samedi & Dimanche

Entrée libre

MORTS
pour la
FRANCE

*Généalogie
en Corrèze*

Généalogie en Corrèze - Il Place J. M. Dauzier
Boîte n° 23

19100 Brive la Gaillarde 05 55 24 16 93

genealogieencorreze@orange.fr

www.genealogieencorreze.eu

XXIV° JOURNÉES RÉGIONALES de GÉNÉALOGIE

GAP

13 ET 14 OCTOBRE 2018

Centre Municipal Culture et Loisirs

Bd Pierre et Marie Curie

10 h – 17 h (Entrée libre)



Organisées par l'Association de Généalogie des Hautes-Alpes
(19 rue de France, 05000 GAP – <https://www.agha.fr>)
Et le Centre Généalogique du Midi-Provence
Sous le patronage de la Fédération Française de Généalogie